



**Essai d'analyse de l'attractivité des investissements directs étrangers  
En Algérie**

**Résumé**

Les investissements directs étrangers constituent l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation, ils demeurent l'un des éléments catalyseur de la croissance. Les gouvernements des pays avancés et les pays en développement se trouvent dans une concurrence pour l'attractivité des firmes multinationales par la mise en place de la politique d'attractivité. Suite à un support théorique soumis à l'analyse, nous avons essayé dans ce travail à identifier les déterminants d'attractivité des IDE en Algérie pour la période 1970-2015. Les résultats de notre étude sous la technique du modèle VAR, souligne que l'ouverture commerciale agit positivement et d'une manière significative à l'attractivité des IDE. Par contre les autres variables comme PIB, INF, TCH, CDSP nous sont pas des déterminants pour le cas de l'économie Algérienne, chose qui est contraire à la prédiction de la théorie économique. Selon, laquelle la notion d'attractivité est une notion complexe soumis à d'autres considérations et décision qui échappent aux fondements de la théorie économique.

**Mots clés :** IDE, attractivité, Ouverture commerciale, FMN, firmes domestiques.

**Analysis essay of attractiveness  
foreign direct investment  
In Algeria**

**Abstract**

Foreign direct investment is one of the most visible aspects of globalization and remains a catalyst for growth. The governments of advanced and developing countries are in competition for the attractiveness of multinational firms by setting up the policy of attractiveness. Following a theoretical support subject to analysis, we have tried in this work to identify the determinants of attractiveness of FDI in Algeria for the period 1970-2015. The results of our VAR study show that trade openness have a positive and significant effect on the attractiveness of FDI. On the other hand, the other variables like GDP, INF, TCH, and CDSP are not determinants for the case of the Algerian economy, which is contrary to the prediction of the economic theory. According to which the notion of attractiveness is a complex notion subject to other considerations and a decision which are beyond the foundations of economic theory.

**Keywords:** FDI, attractiveness, Commercial opening, TFP, domestic firms.

Université Abderrahmane Mira, Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestions

Département des Sciences Economiques

*Mémoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques

*Option : Economie Appliquée et Ingénierie Financière*

**Essai d'analyse de l'attractivité des investissements directs étrangers  
En Algérie**

**Présenté par**

HAMMICHE Sarah & DJALLIL Lila

**Encadré par**

M. SOUMANMd Ouidir

**Devant le jury composé de**

ASSOUL Dalila *Présidente*

SOUMANMd Ouidir **Rapporteur**

AIT ATMANE Brahim **Examineur**

**2016/2017**

**Essai d'analyse de l'attractivité des  
investissements directs étrangers  
En Algérie**

**Juin 2017**

# Remerciements

Le grand merci s'adresse au bon DIEU, le Tout Puissant, qui nous a donné le courage, la force et la volonté pour réaliser ce modeste travail.

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre reconnaissance.

Nous voudrions tout d'abord adresser toute notre gratitude à notre encadreur M<sup>r</sup> Souman Mohand Ouidir pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Aussi nous tenons à remercier nos familles et en particulier nos parents pour tous les efforts qu'ils ont faits pour nous.

Sans oublier nos chers amis que nous avons trouvés à nos côtés pendant les moments difficiles et nous ont encouragés à dépasser ces étapes. Sans oublier une personne très chère et spéciale (Yacine) qui était présente et serviable à tout moment des qu'on avait besoin d'elle,

Merci à toi ma moitié et l'amour de ma vie (de la part de Sarah).

Nous tenons également à remercier le président et les membres du jury pour nous avoir fait l'honneur d'évaluer notre travail.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin dans l'accomplissement de ce travail.



## Dédicaces

C'est avec une profonde gratitude et sincérité, que nous dédions ce modeste travail de fin d'étude à nos chers parents ; qui ont sacrifié leur vie pour notre réussite et nous ont éclairé le chemin par leurs conseils judicieux.

Nous espérons qu'un jour, nous pourrons leurs rendre un peu de ce qu'ils ont fait pour nous, que Dieu leur prête bonheur et longue vie.

Nous dédions aussi ce travail à nos frères et sœurs, nos amis, nos enseignants, et à tous ceux qui nous sont chers.

*Sarah et Lila*



# Sommaire

<b>CHAPITRE 01 : L'ASPECT THEORIQUE DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER.....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1 :</b> Généralité sur les IDE.....	4
<b>Section 2 :</b> Les théories explicatives des IDE.....	10
<b>Section 3 :</b> Déterminants et stratégies des FMN.....	18
<b>CHAPITRE 02 : ATTRACTIVITE : CONCEPTS ET THEORIES.....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 :</b> L'attractivité : concepts et mesure.....	25
<b>Section 2 :</b> Approches théoriques et les Facteurs déterminants d'attractivité.....	32
<b>Section 3 :</b> La politique d'attractivité.....	48
<b>CHAPITRE03 : ETUDE empirique des déterminants des IDE en Algérie ...</b>	<b>52</b>
<b>Section 1 :</b> Etat des lieux de l'attractivité en Algérie.....	52
<b>Section 2 :</b> méthodologie de la régression.....	64
<b>Section 3 :</b> Estimation et Résultats.....	71

## Liste des initialismes

<b>L'initialisme</b>	<b>Sa signification</b>
<b>ANDI</b>	Agence nationale de développement de l'investissement
<b>APSI</b>	Agence de promotion et de soutien de l'investissement
<b>API</b>	Agence de promotion de l'investissement
<b>APC</b>	Assemblée Populaire Communale
<b>ADF</b>	Augmented Dickey Fuller
<b>ALENA</b>	Accorde de libre Echange Nord-Américain
<b>ASEAN</b>	Association des Nations de l'Asie du Sud-est
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unis Pour le Commerce de Développement
<b>CNI</b>	Conseil National de l'Investissement
<b>DS</b>	Différence stationary
<b>DF</b>	Dickey Fuller
<b>DN</b>	Dépense Nationale
<b>EPS</b>	Environnement, Policiers, Système
<b>FA</b>	Fusion Acquisitions
<b>FMI</b>	Font Monétaire International
<b>FMN</b>	Firme Multinationale
<b>GATT</b>	General Agreement On Tariffs and Trade
<b>GUD</b>	Guichet Unique Décentralisé
<b>CDSP</b>	Credit Domestique Secteur Privé
<b>IDE</b>	Investissement Direct Etranges
<b>INF</b>	Inflation
<b>IPIE</b>	Indicateur de Performance en Terme Investissement Entrant
<b>IPIS</b>	Indicateur de Performance en Terme Investissement Sortant

<b>IPAIE</b>	Indicateur du Potentiel d'Attractivité en Termes d'Investissement Entrant
<b>KH</b>	Capital Humain
<b>Km</b>	Kilomètre
<b>KPMG</b>	Kynveld Peat Marwick Goerdeler
<b>MPPI</b>	Ministère des Participations et de la Promotion de l'Investissement
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication
<b>OCED</b>	Organisation de Coopération et Développement Economique
<b>OLI</b>	Ownership, Localisation, Internalisation
<b>OMC</b>	Organisation Mondial de Commerce
<b>OP.CIT</b>	Ouvrage Précédemment cité
<b>OUV</b>	Ouverture Commerciale
<b>PAS</b>	Plan Ajustement Structurel
<b>PCSC</b>	Le Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance
<b>PED</b>	Pays En Développement
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PSRE</b>	Le Programme de Soutien à la Relance Economique
<b>PVD</b>	Pays en voie de Développement
<b>R&amp;D</b>	Recherche et Développement
<b>RS</b>	Réforme Structurelle
<b>TS</b>	Trend Stationary
<b>TCH</b>	Taux de Change
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>VAR</b>	Vectoriel autorégressif
<b>WDI</b>	World Développement Indicators

## **INTRODUCTION GENERALE**

Depuis ces trente dernières années, l'économie mondiale a pris une nouvelle orientation vers un système mondialisé, où peu à peu disparaissent les frontières nationales, pour laisser les règles du marché se charger d'orienter les relations économiques entre les nations. Ce processus de mondialisation a donné une accélération continue au commerce international et à la circulation des facteurs de production, qui se traduit par l'extension géographique des échanges et d'une accélération phénoménale des mouvements des capitaux, sous ses diverses formes, monétaire et physique. En d'autres termes, cette mondialisation a engendrée une dynamique de la main-d'œuvre, les échanges commerciaux et les flux des IDE, dont, les FMN (Firmes Multinationales) sont considérées comme les acteurs les plus actifs dans ce processus de mondialisation.

Un telle évènement fait développer une importante littérature sur les déterminants, les choix de localisation des investissements directs étrangers (IDE), et sur leurs impacts sur la croissance et le développement. Cette littérature met essentiellement en avant les externalités positives associées aux flux d'IDE: transfert technologie, création d'emplois, stimulation des industries locales. La croyance que les IDE contribuent à la croissance et au développement, non seulement parce qu'ils mettent des capitaux à la disposition de l'économie, mais encore parce qu'ils facilitent l'accès à de nouvelles technologies et au savoir-faire, a conduit l'ensemble des pays développés et les pays en voie de développement à faire des politiques d'attractivité la principale substance des politiques économiques. Aujourd'hui, les territoires se livrent à une rude concurrence pour attirer un capital international lui-même à la recherche des espaces les plus attractifs (entendre les plus rentables). Pour ce faire, la mise en place d'un environnement attractif, par la disponibilité des biens publics d'appui comme des infrastructures, du capital humain qualifié et spécialisé, d'institutions adéquates pour protéger les droits de propriété, d'incitations financières et d'exonération fiscales est indispensable.

La notion d'attractivité des territoires s'attache à la capacité d'attirer les investissements étrangers, de pérenniser leurs retombées positives et d'en faire profiter les entreprises nationales, il s'agit ainsi de créer des conditions favorables pour offrir un climat

basé sur des règles qui sont les mêmes dans les pays attractifs. Ainsi que, on peut définir *l'attractivité des IDE* comme un ensemble des politiques économiques, fiscales, douanières, et institutionnelles que les autorités ont élaboré afin de rendre le territoire national attractif aux yeux des investisseurs. Ces politiques tiennent compte des conventions internationales entre Etats, et respectent les principales causes commerciales internationales en vigueur dans le monde. Ainsi le processus de localisation ne tient pas compte seulement des politiques d'attractivité menées par les pays d'accueil mais aussi, la localisation dépend aussi des stratégies des FMN et leurs comportements dans des structures de marché différentes, généralement oligopolistique.

L'Algérie est l'un des pays promouvant les IDE à travers les réformes ayant visé l'ouverture aux échanges internationaux et le développement de partenariat entre les entreprises nationales et étrangers. Le code de l'investissement de 1993 a changé la donne en intégrant une nouvelle législation fiscale et un cadre institutionnel plus approprié. Ce code a connu de nouvelles modifications, la plus importante est celle de 2001 relative au développement de l'investissement. A cet effet, l'Algérie a enregistré un afflux important d'IDE passant de 438 millions de dollars en 2000 à 3052 millions de dollars en 2012 et une baisse qui a été enregistrée pour les années 2013, 2014, et 2015.

A la lumière de cette bref présentation, l'objectif de cette étude est d'étudier ou d'essayer d'identifier les déterminants d'attractivité des IDE en Algérie, il s'agit précisément de répondre à une question qui mérite d'être posée : *Quel est l'état lieux des déterminants de l'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie ?* Il est donc question d'étudier en premier lieu deux notions fondamentales, celle de l'IDE d'un côté puis la notion d'attractivité dans un autre côté. En deuxième lieu, il s'agit de s'articuler une partie de notre travail à identifier certains déterminants d'attractivité des IDE en Algérie.

Pour apporter certains éléments de réponses à notre question fondamentale, qui situe l'intérêt de la notion d'attractivité des investisseurs, nationaux ou étrangers, il conviendra d'examiner dans quelle cadence, l'attractivité des IDE de l'économie algérienne est stimulée ou non par la mise en place de certaines initiatives. Dans le contexte algérien connu par la suprématie du secteur des hydrocarbures, réformes après réformes (notamment le PAS) et la prédominance de la décision politique sur la décision économique<sup>1</sup> ? Nous soutenons certaines hypothèses selon lesquelles : i)  $H_1$  : l'ouverture commerciale joue un rôle important

---

<sup>1</sup>Exemple du projet DESERTEC

dans l'attractivité des investissements directs étrangers ; ii)  $H_2$  : L'attractivité des IDE en Algérie est une notion un peu complexe, qui échappe aux déterminants cités dans la théorie économique, comme PIB, INF, taux de change  $H_3$  : L'attractivité des IDE en Algérie. Est un lieu où d'autres facteurs qui ne sont pas purement économiques.

Pour vérifier ces hypothèses et apporter une réponse à la question posée au-dessus nous avons procédé à une méthodologie de recherche qui est basée *premièrement* sur une recherche bibliographique documentaire et une consultation de plusieurs ouvrages, revues et textes réglementaires, relatifs à l'investissement, en utilisant les rapports des différents organismes internationaux qui nous a permis de dégager une revue de littérature traitant les déterminants d'attractivité des IDE ; *deuxièmement* la construction d'une base de données spécifique pour l'Algérie, puis son traitement à l'aide d'une application du modèle VAR pour étudier les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie.

Afin d'achever notre travail, nous l'avons structuré en trois (3) chapitres. Le premier est intitulé *l'aspect théorique de l'investissement direct étranger* dans lequel on va procéder à la définition des IDE, forme et enjeux des IDE. Nous évoquerons d'autres parts les différentes approches théoriques des investissements directs étrangers à savoir : les théories des IDE et des firmes multinationales FMN, enfin nous présenterons les différentes stratégies des firmes multinationales. Le deuxième chapitre porte l'intitulé de *l'attractivité : concepts et théories*, dont, nous nous attacherons à clarifier la notion d'attractivité, à présenter les différents indicateurs de mesure utilisés, à déterminer les différents facteurs de l'attractivité puis de souligner les politiques d'attractivité des IDE. Le troisième chapitre est intitulé *étude empirique des déterminants des IDE en Algérie* qui sera dédié à l'étude des IDE en Algérie, leur tendance, le cadre institutionnel, et l'analyse de son attractivité, ainsi que il porte sur une modélisation économétrique des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie.

---

**CHAPITRE 01 : L'ASPECT THEORIQUE DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER****Introduction**

L'investissement direct étranger (IDE) est l'une des caractéristiques de la mondialisation moderne. L'un des enjeux majeur pour les pays développés comme pour les pays en développement. L'IDE est au centre d'interaction entre les choix de localisation des FMN et les politiques économiques des pays d'accueil en d'autre terme, les entreprises cherchent à s'internationaliser et à maximiser leurs profits alors que les gouvernements cherchent à attirer de plus en plus les capitaux étrangers. En effet, les investissements directs sont maintenant de plus en plus attirés aussi bien par les pays développés que par les pays en développement et ne sont plus considérés comme un facteur de dominance, mais plutôt comme un canal majeur de transfert de technologie et d'innovation. Les investissements directs étrangers sont considérés comme une nouvelle voie de financement de la croissance économique.

Dans la première section de ce chapitre, on essaiera de définir les IDE, en donnant les principales définitions retenues notamment celle donnée par (OCDE) et celle donnée par le (FMI), par suite, on donnera les différentes formes ainsi que les enjeux des IDE. Dans la deuxième section sera consacré aux différentes approches théoriques qui expliquent le phénomène de l'IDE. Enfin, la troisième section sera consacrée aux FMN (définition, les différentes stratégies et le rôle des FMN).

**Section 01 : Généralité sur les IDE**

Cette section sera dédiée à la présentation des IDE, nous commençons par définir le concept, en suite nous présenterons les différents, et les enjeux des IDE.

**1.1. Définitions**

L'IDE est une notion fortement évolutive, sa définition diffère selon la nature de la source qui l'apprécie. Selon TERSEN ET BRISCOUT(1996) : « *la difficulté essentielle que pose l'IDE est qu'il s'agit d'un phénomène tellement complexe qu'il est difficile d'en appréhender toutes les facettes, mais qu'il est dangereux à isoler une seule* »<sup>1</sup>. Dans la même démarche,

---

<sup>1</sup>TERSEN. D ET BRISCOUT J-L, (1996), « Investissement international », Armand colin, lieu d'édition, P. 5

JACQUEMONT définit l'IDE comme « *l'emploi des ressources financières qu'un pays fait à l'étranger* »<sup>2</sup>. Nous retenons deux définitions officielles de l'IDE, celle du FMI, de l'OCDE.

### 1.1.1. Définition de l'IDE selon le FMI

Les IDE sont définis par le FMI (1977) comme étant ceux qui « *sont effectués dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise exerçant ses activités sur le territoire d'une économie autre que celle de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'Entreprise. Les entités ou les groupes d'entités associés non résidentes et qui effectuent les investissements sont appelées des investisseurs directs, et les entreprises érigées ou non en société (respectivement filiales ou succursales) dans lesquelles ces investissements directs ont été effectués, sont désignées par le terme Entreprise d'investissement direct* »<sup>3</sup>. Plus précisément, d'après la définition du FMI, on distingue quatre formes des IDE, de point de vue, opérationnel et structurel (TERSEN ET BRISCOU 1996)<sup>4</sup>, comme ; i) La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger ; ii) L'acquisition d'au moins 10% du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; iii) Le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; iv) Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (exemple : souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds).

### 1.1.2. Définition de l'IDE selon l'OCDE

L'OCDE (2008) définit l'investissement direct à l'Etranger ainsi comme « *L'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays A obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un pays B. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital. Ces derniers incluent notamment les prêts accordés par maison-mère à sa filiale implantée à l'étranger* »<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> JACQUEMONT, P, (1990), « les firmes multinationales : une introduction économique », Economica, Paris.

<sup>3</sup> FMI, (1977), « Manuel de la balance des paiements », 5<sup>ème</sup> édition, Washington.

<sup>4</sup> TERSEN D ET BRISCOU J. L(1996), « investissement international », Op. Cit, P. 6.

<sup>5</sup> OCDE, (2008), Définition de référence des investissements directs internationaux . 4<sup>ème</sup> édition, Paris. P. 43.

D'après toutes ces définitions, les IDE ne créent pas des dettes pour le pays qui les reçoit, en ce sens qu'il n'y a aucune obligation juridique qui puisse contraindre l'Etat du pays d'accueil à rembourser la valeur. Selon ZACHARIE (2002), dans une telle situation « *cela ne veut pas, pourtant dire, qu'ils ne créent pas des flux en retour, puisqu'ils sont plus souvent effectués pour rapatrier des bénéficiaires vers la maison mère (sauf si des opportunités d'investissements rentables se présentent sur place). A ce flux de revenu, peut s'ajouter un flux de capital si l'investisseur décide de redéployer son capital vers d'autres pays*<sup>6</sup> ». Ainsi, nous constatons que l'IDE constitue le principal vecteur de hiérarchisation de l'ensemble de l'économie mondiale.

## 1.2. Formes et enjeux des IDE

Les économistes souvent distinguent entre investissement de portefeuille et investissement direct étranger. Dans ce sens, l'IDE est la création, l'achat ou le contrôle d'une entreprise à l'étranger. Ainsi, il se manifeste dans le cadre de la prise de participation dans une entreprise à l'étranger supérieur à 10% (longue durée, stabilité) du capital sociale. L'IDE montre une logique industrielle, production et investissement internationale des firmes. Dans un autre sens, les investissements de portefeuille est l'achat des parts ou action une société étrangère qu'est moins 10% (court terme, volatilité) du capital sociale ou d'obligations en termes de placements financier, cette investissement montre une logique financière, spéculative et franchise<sup>7</sup>.

### 1.2.1. Forme des IDE

Dans leurs démarches d'internationalisations, les firmes multinationales choisissent, généralement, entre différentes stratégies comme : Greenfield, Fusion acquisitions ou bien les Joint-ventures.

- a) **Stratégie Greenfield** : Dans une telle stratégie « *un investissement **Greenfield** est la création d'une filiale nouvelle à l'étranger, avec la mise en place de nouveaux moyens de production, le recrutement de nouveaux employés sur place et l'envoi par la maison mère, de création cadre et de techniciens* »<sup>8</sup>. Cette stratégie présente les avantages suivants : i) Le contrôle totale de l'opération d'internationalisation,

<sup>6</sup> ZACHARIE A, (2002), « Les flux de capitaux internationaux Vus du Sud », in pour une mondialisation à finalité humaine, vista/syllepse, Bruxelles/paris, P176.

<sup>7</sup> OCDE, (1983), « Définition de référence détaillée des investissements directs », Paris.

<sup>8</sup> LACOSTE D. ET BIGUES P-A, (2011), « Stratégie d'internationalisations des entreprise : menaces et opportunité », De Boeck, P. 126.

ce qui va permettre à la firme de maîtriser l'embouche en matière d'âge et de qualification, de s'assurer la mise en place d'outils de production correspondant exactement à ses produits, à ses conditions de fabrication et de distribution. Par ailleurs, les firmes qui exploitent la même technologie et/ou travaillent pour des marchés régionaux, sont assurées de pouvoir respecter leurs normes propres de fabrication<sup>9</sup>. ii) Un IDE **Greenfield**, permet aussi de « choisir librement la localisation de la filiale dans le pays ou la zone. Il est aussi possible de sélectionner l'emplacement qui répond le mieux aux besoins de la firme et minimise les coûts d'achat des terrains ou des bâtiments. En Outre, l'investissement peut être dirigé vers des régions du pays d'accueil qui bénéficient de programme de développement de la part des pouvoirs publics ou d'incitations offertes par les collectivités locales »<sup>10</sup>.

- b) **Stratégie Fusion acquisitions** : Une fusion acquisition "FA", recouvre les différents aspects de l'achat d'une entreprise<sup>11</sup>. Cette stratégie offre les avantages ci-après<sup>12</sup> : i) *Le gain du temps* : l'investisseur acquiert sans délai, une capacité de production et de commercialisation, un stock d'équipements et un réseau de distribution fournis clé en main ; ii) *L'accès à des actifs spécifiques* : la FA permet à l'acquéreur d'accéder à des actifs spécifiques intangibles comme l'ensemble de compétence sous formes de brevets, de personnels qualifiés ou d'équipements spécialisés, d'une base de clientèle et d'une image de marque ou simplement une bonne connaissance des conditions locales d'activité ; iii) *La réduction du nombre des concurrents* ; iv) *La saisie d'opportunités financières* : Parfois les investisseurs optent pour les fusions acquisitions compte tenu des prix de rachat jugés trop attractifs. Dans ce cadre, le prix payé pour l'acquisition de certaines entreprises peut ne pas refléter complètement leurs valeurs réelles, c'est le cas notamment des entreprises de petites tailles qui ont des difficultés financières pour se développer et surtout dans le cas où le passage à une échelle d'activité supérieure implique un saut qualitatif sensible dans la taille de l'outil de production. Dans le même cadre précédent, il arrive que se présentent des occasions de rachats d'Entreprise en difficulté qui, compte tenu de leurs passifs

<sup>9</sup> MILELLI C. ET DELAPIERRE M, (1995), « Les firmes multinationales », Vuibert, P.68.

<sup>10</sup> Idem, P.68.

<sup>11</sup> LACOSTE D. ET BIGUES P-A, (2011), Op.cit., P. 126.

<sup>12</sup> MILELLI C. ET DELAPIERRE M, (1995), Op. Cit, P. 69.

importants, sont mises en vente à des prix trop inférieurs par rapport à leurs valeurs réelles.

- c) **Stratégie Les joint-ventures** : Les joint-ventures ou la coentreprise c'est un accord par lequel une entreprise étrangère ou plus détient le capital d'une entreprise sur laquelle elles procèdent le tout ou un certain degré de contrôle. En d'autre terme, c'est le fait qu'une entreprise créée en commun avec une entreprise étrangère ou société mixte située à l'étranger détient le capital dans les proportions voisines de (50/50 à 60/40). Cette forme d'investissement permet parfois au gouvernement du pays hôte de bénéficier de la technologie, des compétences et d'autres actifs, d'une entreprise étrangère sans prendre totalement son droit de propriété et son pouvoir de contrôle.

### 1.2.2. Enjeux des IDE

Les IDE participent à la construction des avantages comparatifs d'une économie. Il est donc crucial pour les Etat d'éviter une déconstruction de ces avantages comparatifs en favorisant l'ancrage de ces investissements, c'est-à-dire leur durabilité. Cela est possible en incitant à créer des interdépendances entre la firme étrangère et les entreprises domestiques (échanges, coopération, et transfert de technologie).L'IDE est un vecteur de transfert de technologie, ce qui est crucial pour le décollage et la remontée des filières vers des productions à plus contenu technologique ou de haut de gamme. Les IDE sont les moyens pour les firmes d'internationaliser leur processus de production. C'est donc par les IDE que se réalise la mondialisation productive.

La décision d'investir à l'étranger est généralement motivée par :i) La recherche d'une fiscalité avantageuse ; ii) La qualité des infrastructures ou le niveau de qualification, ou de coût des travailleurs du pays d'accueil ; iii) Les effets d'agglomération<sup>13</sup> ; iv) la volonté de contourner des droits de douanes ou d'économiser les coûts de transports semble ainsi motivante.

<sup>13</sup> Effet d'agglomération c'est la possibilité de réaliser des gains de productivité dans la production grâce à la proximité géographique les unes avec les autres.

Tableau 1.1. Enjeux d'IDE par groupe de pays

Pays par destination	
<i>Pour les pays d'accueil</i>	les IDE sont, comme les investissements en général, un facteur de croissance (effet sur la demande globale, mais aussi effets sur les capacités de production).
<i>Pour le pays d'origine</i>	les effets sont plus difficiles à évaluer : si l'IDE correspond à une délocalisation, il peut y avoir, au moins dans l'immédiat, des suppressions d'emplois ; si l'IDE correspond à une implantation qui aurait pu être faite dans le pays d'origine mais qui ne l'est pas, ce n'est pas non plus favorable à l'emploi. Cependant, à plus long terme, les IDE peuvent générer des exportations pour le pays d'origine et une demande supplémentaire en provenance du pays d'accueil de l'IDE
Pays par niveau de développement	
<i>les pays industriel</i>	les IDE peuvent être un moyen de relancer l'activité des régions industrielles en déclin, ce qui incite les Etats et les collectivités locales à développer leur attractivité aux yeux des investisseurs étrangers.
<i>pays en développement</i>	dans un contexte où l'essentiel du commerce mondial est réalisé par les entreprises multinationales, les IDE sont aussi un moyen de s'insérer dans la mondialisation et de stimuler les exportations, ils sont aussi un moyen de bénéficier de « transferts technologiques » : les investisseurs étrangers amènent avec eux des procédés de production innovants, des méthodes d'organisation performantes et des savoir-faire qui se diffuseront progressivement à l'ensemble du pays et dopent sa productivité. Le pays d'accueil aura ainsi bénéficié du progrès technique sans avoir eu à le financer.

Source : élaboré par nous même à partir une synthèse de rapport de l'OCDE <sup>14</sup>

<sup>14</sup>OCDE, (2002), « L'investissement direct étranger au service de développement : Optimiser les avantages et minimiser les coûts », Paris, PP. 44-46.

## Section 2 : Les théories explicatives des IDE

Les diverses théories existantes s'accordent à donner leurs définitions propres, y joignant des éléments susceptibles de préciser le champ d'application de l'implantation des firmes multinationales dans les pays d'accueil. Dans la section qui suit nous allons faire le tour des théories qui se sont intéressées aux IDE en mettant en évidence leurs évolutions dans le temps.

### 2.1. Revue générales de littérature

Plusieurs théories ont traité les IDE (Annexe 01), les récentes sont celle de DUNNING(1993) et de CAVES(1996). Par ailleurs, on peut remarquer que les théories les plus importantes sont basées sur l'économie industrielle, les théories du commerce international et celle de l'économie géographique.

Dans sa thèse de doctorat, HYMER (1960) a distingué entre l'investissement de portefeuille et l'investissement direct. Il montre que les hypothèses d'arbitrage sur le capital expliquant les mouvements internationaux de capital, sont en contradiction avec le comportement des multinationales et sont, ainsi, incapable d'expliquer les causes des IDE et ce pour trois raisons :

- i. *Premièrement* : Une fois que le risque, l'incertitude, la volatilité des taux de change, et les coûts d'acquisition des informations sont incorporés dans la théorie d'arbitrage de portefeuille, plusieurs des prévisions économiques restent, tout de même, invalides. En fait, ceci est dû aux imperfections du marché<sup>15</sup> qui affectent les performances des firmes, et en particulier leurs stratégies sur le marché étranger.
- ii. *Deuxièmement* : Les IDE permettent non seulement le transfert de ressource (capital), mais aussi de technologies, d'expériences managériales et de savoir-faire. D'où l'existence de rentes économiques importantes et d'effets d'externalité positifs, qui peuvent être aussi importants que les effets directs des déplacements de capitaux et des investissements étrangers.
- iii. *Troisièmement* : Les IDE n'ouvrent la possibilité de changement de possession, de ressources ou des droits. HYMER (1960) explique la distribution des IDE entre les

---

<sup>15</sup> Imperfection du marché c'est une caractéristique où le marché se trouve en défaillance : c'est-à-dire il y a violation de l'une ou de toutes les hypothèses de la concurrence parfaite. Exemple : marché monopole, violation de l'hypothèse d'atomicité des agents économiques ; asymétrie d'information, violation de l'hypothèse de transparence.

marchés, par les théories micro-économique. En appliquant les théories d'économie industrielle, HYMER pense que les FMN sont identiques aux firmes locales. Le fait d'investir à l'étranger englobe certaines difficultés comme la communication, coûts de transport, barrières de langue et culturels.

Cependant les FMN doivent posséder des avantages spécifiques de localisation : technologie, économie d'échelle qui permet de dépasser les barrières locales et d'être compétitive face aux entreprises locales.

Des recherches ont été menées ensuite par KINDLEBERGER et CAVES ont développé une théorie des avantages tirés dans un marché oligopolistique, où les FMN disposent d'un pouvoir du marché comparativement aux firmes locales. Cette théorie est connue par l'approche de HKC qui s'inspire de HYMER-KINDLEBERGER-CAVES<sup>16</sup> afin d'identifier, les avantages de délocalisation tel que : la capacité technologique, expérience, structure industrielle, différenciation des produits, connaissances du marché, les compétences organisationnelles.

Selon l'approche de VERNON (1966), il explique les IDE selon le cycle de vie du produit. Au début le produit est conçu dans le pays d'origine avec des technologies innovatrices, et il est aussi produit pour le marché local. Après, arrivé à un autre stade du cycle de vie, une certaine croissance et connaissance du marché, de synergie, le produit est exporté vers d'autres pays ayant des caractéristiques similaires au pays d'origine. Lorsque le produit devient standard et mature, les coûts de travail deviennent très importants dans le processus de production, c'est à ce moment-là que les firmes délocalisent à la recherche de coûts de production bas. Le cycle de vie du produit était, ainsi, la première interprétation dynamique des déterminants des IDE et de leurs relations avec le commerce international.

Dans les années 1970, quelques économistes, en particulier CASSON (1976), LUNDGREN (1977), et SWEDENBORG (1979), ont proposé l'application de la théorie d'internalisation afin d'expliquer la croissance des FMN basées sur la théorie des coûts de transactions inespérés de travaux de COASE (1937) ET WILLIAMSON (1975). En effet, le choix entre servir un marché extérieur par l'exploration ou par le franchisage et d'investir, dépend de certains coûts tel que les coûts d'opportunité, d'installation ou encore des coûts de maintenance ... tant que ces coûts existent la FMN préfère de s'installer elle-même à

---

<sup>16</sup>AMELONJ-L et CARDEBAT J-M, 2010, « Les nouveaux défis de l'internationalisation : quel développement international pour les entreprises après la crise ? », De Boeck, Bruxelles, P. 138.

proximité du marché en question, ou bien elle peut opter pour le franchisage, ce dernier semble être le cas de plusieurs multinationales, notamment « Coca-Cola » qui a élaboré un système de franchise à l'échelle internationale lui permettant d'être présenté sur tous les marchés.

En analysant cette théorie (approche d'internalisation) on retrouve très clairement l'idée d'existence d'imperfections sur le marché, développé au début des années soixante par HYMER(1960), ainsi, afin de minimiser les coûts de transactions et d'améliorer l'efficacité de la production, les FMN décident de délocaliser leurs productions. Il faut noter, néanmoins, que cette vision des IDE néglige les spécifications internes de localisation. Par spécification internes de localisation on entend les données économique, sociales et politiques du pays hôte et qui jouent un rôle prépondérant à la fois dans la décision de délocalisation et du choix du pays d'accueil.

Notre analyse va s'appuyer à plusieurs contributions dans la littérature économique : la théorie des imperfections du marché, la théorie d'optimisation du cycle de vie du produit, la théorie des coûts de transaction ou d'internalisation, la théorie d'éclectisme de Dunning, la théorie de réaction oligopolistique.

## 2.2. La théorie des imperfections du marché

Un marché imperfections est « *un marché dans lequel il existe un déséquilibre entre les entreprises qui possèdent les ressources adéquates, développées ou acquises, et celles qui sont dépourvues* »<sup>17</sup>. Mais comment l'imperfection du marché peut être à l'origine des IDE ? L'idée est la suivante ; une entreprise qui veut s'installer à l'étranger est souvent confrontée à plusieurs coûts et à plusieurs contraintes qui sont à l'origine d'un désavantage et d'une faiblesse par rapport aux concurrents locaux<sup>18</sup>. Parmi ces contraintes on peut citer : les coûts d'opérer à distance qui engendrent des frais de voyage et de communication, la méconnaissance des lois, des coutumes et de la langue, un désavantages foncier.... etc.

Pour pouvoir surpasser toutes ces contraintes et rivaliser avec concurrents locaux, la firme doit avoir des avantages spécifiques ou monopolistiques qui vont constituer un contrepoids de la méconnaissance des conditions de production à l'étranger<sup>19</sup>. Cette idée était développée par HYMER en 1960, qui était « le premier à énoncer le paradoxe suivant :

<sup>17</sup> GUILLAUME SHIER ET OLIVIER MEIR, (2005), « Les entreprises multinationales », Dunod, P. 19.

<sup>18</sup> DOMINIQUE RIDER, (2007), « Les gagnants et les perdants dans la mondialisation », Economica, P.14.

<sup>19</sup> MICHEL R, (1999), « Stratégies des entreprises face à la mondialisation » ; Ed management et société, P.49.

comment une firme qui s'implante à l'étranger et subit de ce fait des coûts de délocalisation de sa production sur leur propre marché, ont une meilleure connaissance de l'environnement économique local et ont la faveur de leur gouvernement ?

La réponse est qu'une firme s'implante à l'étranger pour exploiter « des avantages spécifiques » qui peuvent être de plusieurs ordres : technologies, ressources en capitaux, économies d'échelle, différenciation des produits, ressources managériales ou tout autre facteur qui procure un avantage à la firme étrangère par rapport à la firme locale sur un marché national donné. A cet effet, ce sont « *ces avantages possédés par l'entreprise étrangère sur les firmes locales qui leur permettent de les concurrencer sur leurs territoires nationaux, de s'imposer sur leurs marchés et surmonter les coûts d'implantation à l'étranger* »<sup>20</sup>.

### 2.3. La théorie de cycle de vie du produit

Selon VERNON (1966), la vie d'un produit est rythmée par un cycle constitué de quatre étapes successives, émergence, croissance, maturité, et déclin. À chaque étape, les firmes adoptent des stratégies d'internationalisation différentes qui correspondent aux différents stades de l'internationalisation de la firme. Où « *Cette théorie permet d'expliquer pourquoi une fois produits dans les pays développés, les biens sont finalement fabriqués à moindre coût dans les pays en développement, et ensuite exportés vers leurs pays de production d'origine* »<sup>21</sup>. Les phases observées sont les suivantes :

- a) **L'Émergence** : Ici la production nécessite une forte intensité technologique et elle est destinée à un marché de haut revenu, et par conséquent les coûts élevés ne constituent pas une entravé, cette phase est remarqué par un processus d'innovation, pour Vernon (1966), l'émergence est une phase observée au Etats-Unis.
- b) **La croissance** : « *L'augmentation des débouchés et de la production, et la diminution des coûts grâce aux effets d'échelle, vont avoir comme effets la baisse des prix, et à un certain niveau, vont permettre aux producteurs des servir les marché étranger de revenus proches grâce à l'exploration* »<sup>22</sup>. Donc, ce qui fait que le produit sera exporté vers les autres pays développés, pour l'auteur, exportation des Etats-Unis vers les pays à développement similaire, l'Europe et le Japon.

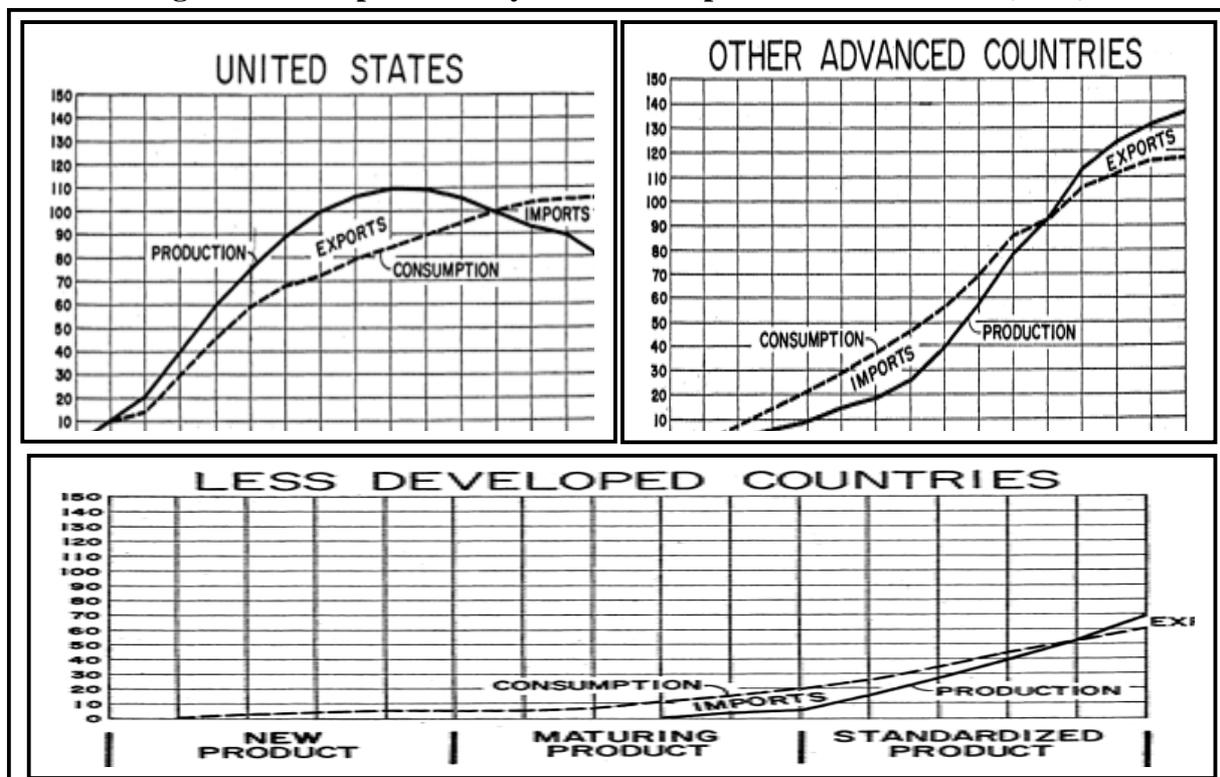
<sup>20</sup> AMELONJ-L et CARDEBAT J-M, (2010), Op, Cit, P. 137.

<sup>21</sup> HARISON ANDRE, DALKIRAN ETUGRUL ET ENA ELSAY, (2004), « business international et mondialisation », De boeck, P. 330.

<sup>22</sup> MILELLI C. ET DELAPIERRE M, (1995), Op, Cit, P.58.

- c) **La maturité** : Dans cette phase « le produit à maturité, l'entreprise perd progressivement son avantage technologique et fait face à la concurrence d'entreprises étrangères imitatrices. Afin de récupérer des parts de marché et contrer la concurrence étrangère, l'entreprise délocalise et produit dans les pays importateurs du produit ou les coûts des facteurs de production sont les plus faibles. L'investissement à l'étranger apparaît alors comme une stratégie défensive destinée à préserver les marges de l'entreprise sur ses différents marchés »<sup>23</sup>. Donc ici la demande se sature, l'entreprise perd son avantage technologique et se trouve concurrencée par d'autres entreprises imitatrices. La concurrence va être axée sur le prix. C'est à ce stade que l'IDE se substitue à l'exportation dans la mesure où l'entreprise innovatrice va délocaliser la production vers des pays lui permettant une production à des coûts très bas.
- d) **Le déclin** : Le produit se banalise et la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice ou la demande s'estime satisfaite grâce à l'importation en provenance des filiales implantées à l'étranger.

Figure 1.1. Les phases de cycle de vie du produit selon Vernon (1966)



Source: VERNON R, (1966), "International Investment and International Trade in the Product Cycle", the Quarterly Journal of Economics, Vol. 80, N°2, P. 199.

<sup>23</sup> AMELONJ-L et CARDEBAT J-M, (2010), Op, Cit, P.138.

## 2.4. La théorie des coûts de transaction ou d'internalisation

Pratiquement, toute activité et chaque projet occasionnent plusieurs transactions, plusieurs opérations intermédiaires et plusieurs coûts qui ne sont pas liés directement au processus de production comme les coûts fixes et les coûts variables. L'entrepreneur, ou l'investisseur a le choix de faire quelques opérations et recourir au marché pour le reste ou bien « *procéder à l'agencement de tous les échanges au sein d'une organisation intégrée* »<sup>24</sup>.

Selon plusieurs auteurs, et en particulier WILLIAMSON (1979), le marché est caractérisé par la rationalité limitée, l'opportunisme des opérations, l'incertitude, la complexité des situations et l'asymétrie de l'information. Ainsi, une firme qui crée une filiale à l'étranger à travers un investissement direct à l'étranger, internalise ses activités internationales, ce qui lui permettrait d'éviter les couts relatifs aux échanges sur le marché extérieur d'une part et de éviter les obstacles et les risques liés aux échanges internationaux, comme les droits de douanes et fluctuations du taux de change, d'autre part.

PAUL KRUGMAN s'est intéressé lui aussi à cette théorie, et pour lui, celle-ci essaie de répondre à la question suivante : pourquoi une firme choisit-elle de produire elle-même plutôt que de faire la production par une firme étrangère, sa réponse était « *les raisons d'internalisation sont pour l'essentiel, le besoin d'assurer le transfert des technologies et de profiter des avantages de l'intégration verticale* »<sup>25</sup>. Dans ce cadre, on peut avancer deux arguments majeurs pour l'internalisation du processus productif des firmes multinationales.

- a) **Le contrôle des transferts technologiques :** Pour exploiter ces savoirs technologiques sur un marché étranger, une firme peut les vendre à une entreprise étrangère. Mais, cela risque de poser plusieurs problèmes qui peuvent être liés à la difficulté d'estimer la valeur réelle de cette technologie ou à l'établissement des droits de propriété ou la firme risque de voir ses concurrents imiter sa technologie. Donc, en implantant une filiale à l'étranger, la firme va éliminer et surpasser tous les obstacles précités.
- b) **La complexité des relations sous-traitante :** Si la production d'un bien se fait en deux phases par deux firmes (amont et aval) ; dans le cas où ces dernières soient indépendantes, alors quelques conflits peuvent avoir lieu : l'une d'elle peut être en situation de monopole et va imposer un prix qui va être lui avantageux, l'asymétrie de

<sup>24</sup>GUILLAUME SHIER ET OLIVIER MEIR, (2005), Op, Cit, P. 23.

<sup>25</sup>KRUGMAN ET OBSTFELD, (2009), « Economie International », De Boeck, Bruxelles, P. 175.

l'information peut engendrer un conflit consternant l'objet de la transaction ...etc. Mais en implantant une filiale à l'étranger à travers un investissement directe à l'étranger, la firme va internaliser les deux opérations (amont et aval) grâce à une intégration verticale ce qui va lui permettre d'éliminer les conflits précités.

## 2.5. La théorie du paradigme éclectiste de DUNNING (1976)

La théorie éclectique de JOHN H. DUNNING (1976), constitue une synthèse des théories déjà citée auparavant. Selon cette théorie« *les firmes ont le choix entre trois modalités de pénétration du marché étranger : investissement directe étranger, licence et exportation le choix entre ces différents modes est fonction de la présence ou non des avantages OLI : avantage spécifique d'une firme (O : Ownership), avantage spécifique des pays (L : Localisation) et avantage de l'internalisation (I : internalisation)* »<sup>26</sup>.

### 2.5.1. La théorie O.L.I

Dunning (1976) a synthétisé les éléments les plus importants dans l'explication des IDE. Il propose ainsi trois conditions exigées pour que la firme fasse des investissements à l'étranger ces conditions sont : les avantages de possessions « *Ownership Advantage* », les avantages de localisation « *location Advantage* » et les avantages d'internationalisation « *Internalisation Advantage* » Dunning groupe ainsi la plus part des théories sur les IDE en ce qu'il appelle la théorie « O.L.I ».

- a) **Avantage spécifique d'une firme (O: Ownership)** : Les avantages spécifiques nous montrent : pourquoi une firme décide de s'implanter et d'investir à l'étranger, malgré qu'à priori, elle soit en situation désavantageuse par rapport à ses concurrents locaux ? et comment une firme peut surpasser les couts d'opérer à distance et rivaliser avec les entreprises déjà existantes ?*La réponse* est que l'entreprise multinationale détient « *des avantages spécifiques, qui surpassent à long terme, les couts occasionnés par la présence à l'étranger* »<sup>27</sup>. Les avantages spécifiques (Ownership Advantage) prennent la forme des avantages basé sur : premièrement, les savoirs spécialisés (innovation, développement technologique) ; deuxièmement, les économies de taille (économie d'échelle et de gamme) ; troisièmement, monopole (première entreprise sur le marché).

<sup>26</sup> AMELON J-L et CARDEBAT J-M, 2010, Op, Cit, P.141.

<sup>27</sup> AMELON J-L et CARDEBAT J-M, 2010, Op, Cit, P.141.

- b) *Avantage spécifique de la localisation (L : location Advantage)* : cet avantage explique ou répond à la question « Où s'installer » sous la logique que la firme cherche à maximiser son profit et minimiser ses coûts de localisation. Elle procède à un arbitrage entre les différentes possibilités offertes par les pays afin de choisir le pays lui permettant de maximiser le plus les gains découlant des avantages spécifiques qu'elles détiennent. « La comparaison entre les pays peut s'effectuer autour de trois catégories d'éléments que Dunning appelle le paradigme ESP (environnement, systèmes, policiers) : i) La première catégorie couvre l'économie : Qualités et quantité des facteurs de production disponibles ; Taille du marché ; Transport ; Réseaux de distribution ; ii) La deuxième traite des éléments sociaux et culturels : Le langage, La culture ; iii) La troisième concerne la politique gouvernementale du pays »<sup>28</sup>.
- c) *Avantages d'internalisation (I : internalisation)* : Les avantages d'internalisation couvrent les gains et les bénéfices acquis par la firme en procédant à des opérations internationales au sein d'une même organisation plutôt que recourir aux marchés extérieurs. En internalisant ses activités la firme peut éviter et réduire les couts et les conflits qui peuvent avoir lieu dans le cas ou ces activités ont été menés par deux entreprises indépendantes.

Pour DUNNING le choix du mode de pénétration du marché étranger et tributaire des trois avantages OLI. L'IDE est choisi comme mode de pénétration si la firme réunit les trois avantages OLI. Si la firme détient les deux avantages OL, l'exportation et le choix le plus favorable. Dans le cas ou la firme détient seulement un avantage spécifique O, la vente de licence sera le choix le plus raisonnable pour la firme. Les choix sont représentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1.2. Le paradigme OLI et les modes de pénétration des marchés étrangers**

Mode de pénétration	Les avantages		
	O	L	I
<b>IDE</b>	+	+	+
<b>Exportation</b>	+	-	+
<b>Licence</b>	+	-	-

Source : par nous-mêmes (synthèse de l'approche de Dunning)

<sup>28</sup> Idem, P. 142.

## Section 03 : Déterminants et stratégies des FMN

Dans la théorie des firmes multinationales, le jeu du choix entre les différentes stratégies de pénétration des marchés étrangers est les centres de réflexions de plusieurs auteurs développés au-dessus. Les FMN se trouvent face à une analyse de *coût/avantage*, en d'autres termes de prendre les meilleures stratégies qui maximisent leurs profits tout en gardant dans leurs comportement la réaction de leurs rivales. Les implications de la théorie OLI sont très importantes pour cette étude.

### 3.1. Les déterminants des IDE

On peut diviser les déterminants des IDE en deux catégories : Les facteurs d'offre « *Supply-Side Factors* » dans lesquelles on retrouve les avantages de possessions et d'internalisation, et les facteurs de demande « *Demand Side Factors* » relatifs aux avantages de localisation.

#### 3.1.1. Les facteurs d'offre

Sur le plan de l'offre le potentiel d'investissement des entreprises est déterminé par la nature et le degré de leurs avantages de possession, mais aussi par les incitations d'internalisation de la production. Cependant, ceci est dépendant des caractéristiques du pays hôte sur le plan technologique et des capacités d'adaptation et d'innovation. C'est ainsi que selon les caractéristiques du pays hôte, les avantages de possession vont différer d'un pays à l'autre. Plus l'investissement est intensif en technologie et en innovation plus les avantages de possession sont importants. Par conséquent, il vaudrait mieux internaliser la production et, ainsi, la mieux contrôler. Les firmes des pays développés, ayant des capacités managériales et technologiques très importantes, ont plus intérêt à internaliser leurs activités que celles des pays en voies de développement.

#### 3.1.2. Les facteurs de demande

Sur le plan de la demande, l'attractivité du pays hôte dépendra des caractéristiques géographiques. En effet, étant donné, que les ressources ne sont pas les même pour tous les pays, que les facteurs économiques et sociaux diffèrent et de même pour les politiques de gouvernance, l'attractivité du pays hôte est aussi aléatoire. Cette dernière est intimement liée à

la valeur que donnent les FMN aux pays. L'objectif est de figurer parmi « *short list* »<sup>29</sup> des investisseurs, une sorte de classement et de notes attribuée aux pays selon leur attractivité. Les avantages de localisation sont bien évidemment celles reliés directement aux IDE orientés demande.

### 3.2. La firme multinationale

Firme multinationale est une entreprise qui agit à l'échelle de la planète. Elle réalise des investissements directs à l'étranger (IDE) et possède des implantations dans différents pays. Ces firmes ignore les frontières et traverse les nations.

Dans son avant-propos, FRANK (1981)<sup>30</sup> explique que les entreprises multinationales ont joué un rôle particulièrement important dans le développement des pays en voies de développement. Pour lui une multinationale une société qui opère dans plusieurs pays étranger au travers des filiales qui sont soumises à un certain degré de contrôle central. Les notions-Unis tendent à utiliser le terme de transnationales de préférence au terme multinational lorsqu'elles veulent indiquer qu'il s'agit d'une société mère basée dans un pays avec des filiales dans un nombre de pays étrangers. Le terme multinational signifierait alors qu'il s'agit d'une société de terme par plusieurs nations, qu'elle ait ou non des filiales dans d'autres pays.

Pour AHARONI (1971), le terme de la firme multinationale a été utilisé la première fois par LILLIENTHAL en 1960<sup>31</sup>, qui définit ce type de firme comme étant une entreprise qui a son siège dans son pays d'origine mais qui opère et vit sous les lois et les devoirs d'autres pays. Dans la même démarche, STEINER (1966)<sup>32</sup> ajoute qu'une firme multinationale obéit à deux critères : d'abord, elle opère dans deux ou plus deux de pays, dans lesquelles des bénéfices et des perspectives de croissance, puis dans un second temps elle prend des décisions multinationale, c'est-à-dire décisions applicables dans plusieurs pays.

En résumé, la définition de firme multinationale diffère selon les personnes et la définition de la FMN doit se rapporter au type d'opérations accomplies dans le pays. Si en revanche, il s'agit du processus de prise de décision à l'intérieur de la firme mère et ses effets

<sup>29</sup> MICHALET, C-A, (1999), « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », *Economica*.

<sup>30</sup>FRANK, I, (1981), « Multinationales et développement », Masson, Paris.

<sup>31</sup>AHARONI, Y, (1971), "On the definition of a multinational corporation", *Quarterly Reviews of Economics and Business*, New York.

<sup>32</sup>STEINER, G.A, (1966), "The nature and signification of multinational corporate planning", in George A. Steiner and Warren M Cannon *Multinational corporate planning*, New York.

sur la multi-nationalité des opérations, alors il y aura autant de définitions de la FMN que de décision d'investir à l'étranger.

### 3.3. Les stratégies des FMN

Dunning, dans ses études sur les FMN, distingue cinq possibilités qu'exploitent les firmes pour choisir leurs lieux d'importation. Dans le cadre de ses travaux, il considère cinq types de firmes de firmes multinationales selon leur comportement productif.

- a) **Ressources Seekers** : Encore appelées *chercheurs de ressources*. Elles s'implantent dans une économie dans le but d'acquérir de ressources particulière, main d'œuvre par exemple, à moindre cout ou de ressources indisponible dans son lieu de résidence<sup>33</sup>.
- b) **Markets Seekers** encore appelées *chercheurs de grands marchés*. Elles recherchent la rentabilité de l'approvisionnement sur le marché local. Généralement elles tiennent compte de la taille de marché dans l'arbitrage entre exporter vers une économie à l'étranger ou s'y implanter.
- c) **Efficiency Seekers** encore appelées *chercheurs d'efficience*. Elles recherchent l'efficacité de l'économie d'échelle et de la diversification des risques en s'implantant à l'étranger.
- d) **Stratégie Asset or Capability Seekers** ou *chercheurs de compétitivité*. Ce sont des firmes qui achètent des actions à l'étranger dans le but de promouvoir leurs objectifs de long terme. Elles sont motivées par le renforcement de leurs compétitivités ou par la baisse de compétitivité de leurs concurrents.
- e) Le dernier type regroupe les firmes qui adoptent des stratégies d'investissement pour échapper à des restrictions afin de soutenir l'activité d'autre filiales ou tout simplement des investissements passifs, dans le but d'accroître le capital<sup>34</sup>.

Pour cela, les IDE ont plusieurs stratégies d'implantation, ce qui se traduit, bien évidemment, par des déterminants de localisation et délocalisations différents. Ainsi, on peut distinguer trois stratégies d'investissement des FMN:

- Une stratégie d'accès aux ressources naturelles du sol et du sous sol ;
- Une stratégie de marché dite *Horizontale* ;

<sup>33</sup> KRIFA-SCHNEIDER, H ET BAUDUIN N, (2007), « Dynamique et déterminants des IDE en Russie », Equipe Université de Lille Université des Sciences et Technologies de Lille, Innovations, N° 26, P.155.

<sup>34</sup> DJAOWE, J, (2009), « Investissements Directs Etrangers (IDE) et Gouvernance : les pays de la CEMAC sont-ils attractifs ? », Revue africaine de l'Intégration Vol. 3, N°1. P. 15.

- Une stratégie de minimisation des couts ou *Verticale*.

### 3.3.1. La stratégie d'accès aux ressources du sol et du sous-sol

La stratégie d'accès aux ressources naturelles était la première raison d'attraction des IDE, son évolution et son ampleur étaient déjà existant dès le XVIème siècle. Elle n'est pas une caractéristique de l'économie multinationale ou globale puisque elle est apparue avant même l'évolution du concept *Globalisation*.

Dans ce cadre d'analyse les ressources naturelles sont exploitées à l'étranger car, pour des raisons climatologique ou géologiques qui sont peu abondantes voir inexistantes dans les pays d'origine, ou que le pays disposant de ces ressources naturelles est incapable de les exploiter ou de les commercialiser sans investissement international, tel est le cas pour les exploitations de terrains pétrolier et miniers par exemple. Néanmoins, l'importance relative des ressources s'est considérablement modifiée au cours de l'histoire. Aujourd'hui les métaux précieux ont été supplantés par le pétrole ou les minerais servant aux alliages, mais fondamentalement il s'agit toujours d'exploiter des ressources naturelles afin des les transformer et les exporter vers le pays d'origine ou vers le reste du monde, et en faire ainsi une « vache à lait ».

Cet aspect des IDE est le plus simple à comprendre et le plus évident à expliquer. Son déterminant principal est en fait l'existence des ressources naturelles dans le pays hôte. Cependant, ce dernier doit avoir un minimum de caractéristiques économiques et politiques qui lui permettront d'accueillir convenablement des IDE. Dans plusieurs études économétriques portant sur les déterminants des IDE des variables comme l'infrastructure, la corruption et la stabilité politiques paraissent toujours significatifs et ayant une influence sur les flux d'IDE et ce, quelle que soit la stratégie adoptée par les FMN.

Au-delà de cet état de fait, et en absence de variables macro-économiques, politiques ou de bonne infrastructure, encourageantes dans le pays hôte, on peut dire que c'est une sorte de phénomène d'arbitrage qui s'installe pour les décideurs des firmes multinationales intéressées par l'exploitation des ressources naturelles existantes. En effet, si le risque d'instabilité touche directement l'activité de l'entreprise et que le gain potentiel de l'exploitation n'arrive pas à couvrir ce risque, il est évident qu'il y aura moins d'IDE et inversement.

### 3.3.2. La stratégie Horizontale

La stratégie horizontale ou de marché s'applique aux décisions d'investissement à l'étranger qui visent, d'une part, à produire pour le marché local d'implantation et, d'autres parts, qui sont effectuées dans des pays qui ont un niveau de Développement équivalent<sup>35</sup>. La stratégie peut donc être qualifiée horizontale car elle concerne les flux d'investissement croisés Nord-Nord qui se développent entre les Etat –Unis, l'Europe et Japon, c'est-à-dire au sein de la triade. Ces flux constituent les deux tiers du montant total des investissements directs, de même que les flux commerciaux intra-branchement Nord-Nord constituent une forte majorité du commerce international. Cependant, afin d'admettre le parallèle entre les flux d'investissements et les flux commerciaux, il faut mettre entre parenthèse l'asymétrie qui caractérise les flux d'investissement direct à la sortie et à l'entrée dans le cas du Japon par rapport à la situation de quasi-équilibre qui règne dans ceux des Etats- Unis ou de l'Europe : le Japon est un investisseur net à l'étranger selon un ratio de dix à un.

Ses investissements horizontaux sont donc basés essentiellement sur la théorie du commerce et de l'investissement intra- branche développé par Krugman<sup>36</sup> et du modèle HECKSCHER-OHLIN. Dans cette théorie, le commerce intra –industriel joue un rôle particulièrement important et principalement dans le commerce des biens manufacturés entre nations industrielles avancées. En effet, au fil du temps les pays industriels sont devenus de plus en plus semblables dans leur niveau de technologie et leurs disponibilités en capital et travail qualifié. Comme les nations commerçantes les plus importantes sont devenues similaires par leurs ressources et leur technologie, on ne trouve généralement plus d'avantage comparatifs clair pour une industrie : une grande part du commerce mondial prend ainsi la forme d'échanges à double sens au sein des mêmes secteurs industriels – probablement sous l'influence des économies d'échelle pour la majeure partie – plutôt que la forme d'une spécialisation industrielle basée sur les avantages comparatifs. Au fur et à mesure de l'avancement du processus du commerce intra- branche entre les pays développés, les multinationales se sont aperçues qu'il y aurait éventuellement avantage à investir dans les pays à niveau de développement équivalent, afin de les satisfaire tout en étant à proximité du marché local.

<sup>35</sup> MICHALET, C-A, (1999), Op, Cit. PP , 50, 51.

<sup>36</sup> KRUGMAN P. ET OBSTFELD M, (2009), Op, Cit.

Certes, le commerce intra branche permet de dépasser les notions d'avantage comparatifs, et permet aux firmes de bénéficier de marchés plus vastes, et par suite d'économies d'échelle importante, mais la localisation directe sur le marché permet aussi d'aller au-delà des économies d'échelles et d'assurer une proximité irrévocable sur le marché tout en bénéficiant de qualité et de coût de main d'œuvre équivalent au pays d'origine. Ce qui permet un produit de qualité optimale. L'investissement horizontal, est alors principalement une stratégie commerciale. Il correspond, en fait, à un processus d'internalisation de la production par « substitution d'exportation ». Il s'agit de FMN qui opèrent une véritable réimportation de la production, par l'implantation de 'filiales- relais'. Néanmoins, leur extension mondiale s'effectue par l'exploitation de marchés locaux. Leur localisation est donc dépendante de la demande effective ou potentielle. Bien entendue, dans ce cas on ne peut parler de délocalisation, concept au quel on reviendra ultérieurement.

Ainsi, on peut comprendre que les IDE horizontaux sont très spécifiques et leur déterminant principal est l'existence d'un marché intérieur porteur. Il implique un engagement durable vis à vis du pays hôte. Par ailleurs, l'investisseur est intéressé non seulement par le développement du marché pour son produit particulier, mais aussi par le développement de l'économie du pays hôte en général. Le facteur prépondérant pour la réalisation de ce type d'investissement est l'existence de main d'œuvre qualifié et d'infrastructure adéquate. Les pays en voie du développement se trouvent, bien évidemment, à la marge de ce type d'investissement.

La stratégie horizontale est actuellement la plus répandue. Les investissements directs qui en résultent représentent à l'heure actuelle au moins les deux tiers des flux totaux ; en terme de stock, la proportion est encore plus élevée.

### **3.3.3. La stratégie verticale :**

C'est la stratégie d'investissement qui intéresse le plus notre étude. Inversement à la stratégie horizontale, cette dernière intéresse les flux d'investissements dirigés Nord- Sud exclusivement. Les pays les moins développés n'investissent pas dans les pays de la triade, et on est plus dans un cadre de flux à double sens<sup>37</sup>. Selon la théorie du commerce international, cette stratégie est basée principalement sur le commerce inter- branche. Les différences de dotation en facteurs (capital, travail), et les avantages comparatifs des pays jouent un rôle très

---

<sup>37</sup> MICHALET, C-A, (1999), Op, Cit.

important dans l'explication des IDE verticaux. Les filiales de production sont étroitement spécialisées. Le choix de leur localisation visant à faire coïncider leur fonction de production avec les dotations factorielles des pays d'accueils. C'est le cas des entreprises qui cherchent à réduire au minimum ses coûts de productions. Elles profitent, ainsi, des différences de coûts des facteurs, et essentiellement des couts de main d'œuvre. Elles placent la partie de la chaine de production qui soit relativement faibles. La qualification de cette main d'œuvre a évolué dans le temps. Avant on cherchait une main d'œuvre non qualifié à couts insignifiants. Actuellement les multinationales exigent aussi un certain degré de qualification minimum. Les pays offrant le meilleur rapport qualification /coûts seront dès lors, les plus convoités. Enfin, il est à signaler que c'est cette stratégie qui correspond le plus au concept de délocalisation qu'on aura l'occasion par la suite d'analyser profondément.

### **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons fait le tour des définitions des IDE proposées par plusieurs auteurs tels JACQUEMONT qui définit l'IDE comme l'emploi des ressources financière qu'un pays fait à l'étranger. Pour l'OCDE, un investissement direct est effectué en vue d'établir des liens économiques durables avec une entreprise. Le critère le plus important, qui caractérise les IDE et les distingue des investissements de portefeuille, c'est la notion du contrôle et de gestion.

Les investissements directs étrangers sont étroitement liés aux stratégies et aux comportements des firmes multinationales, principalement sous la logique du paradigme O.L.I, et celle des imperfections des marchés. C'est pour cette raison que la quasi-totalité des théories explicatives des IDE, qu'on à évoqué, justifient les investissements directs étrangers par des éléments et des concepts liés à l'environnement des firmes multinationales.

---

**CHAPITRE 02 : ATTRACTIVITE : CONCEPTS ET THEORIES****Introduction**

De plus en plus souvent évoquée comme condition du développement économique dans un monde totalement ouvert, l'attractivité du territoire est fréquemment ramenée celle des investissements directs étrangers (IDE). Compte tenu de l'importance de l'attractivité de ses implications, y compris pour la formulation des politiques économiques, il apparaît utile de tenter de préciser les contours de ce concept, d'en analyser les manifestations et de parvenir à des définitions permettant d'effectuer des comparaisons d'un pays à l'autre.

Les facteurs institutionnels, ainsi les facteurs économiques et géographiques sont des déterminants essentiels qui influencent le climat d'investissement dans les territoires et par conséquent, choix d'implantation des FMN. En effet, le système transparent ou le cadre juridique est efficace et la corruption est faible tendent à attirer plus d'investissement étrangers (OCDE, 2003).

Ce chapitre est divisé en trois sections, la première section sera consacrée à analyser la notion d'attractivité en donnant, en premier lieu sa définition et comment la mesurer, la deuxième section propose une analyse des approches théoriques et la dernière section sera dédiée à l'analyse de la politique d'attractivité.

**Section 01 : L'attractivité : concepts et mesure**

Cette section sera consacrée à une présentation du concept d'attractivité des IDE. Nous commençons par définir le concept, ensuite nous présenterons les mesures d'attractivité et enfin la compétitivité territoriale et ses différentes dimensions.

**1.1. La notion de l'attractivité**

L'attractivité est une notion présente dans les discours des décideurs politiques, et constitue un grand intérêt pour les études théoriques. Selon MOURIAUX (2004) « *cette notion fait l'objet de plusieurs définitions générales et implicites de l'attractivité, mais pas de définition précise et partagée par tous* »<sup>1</sup>. Ainsi, le concept de l'attractivité est caractérisé par

---

<sup>1</sup>MOURIAUX, F, (2004), « concept d'attractivité en union monétaire », Bulletin de la Banque de France n°123, Mars, P. 29.

un manque de précision dans sa définition. Pour HATEM (2005)<sup>2</sup>, « *il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récent, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétations* ». COEURE et RABAUD<sup>3</sup> définissent de leur côté, l'attractivité comme « la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises ». En réalité comme l'a noté HATEM (2005), l'attractivité ne peut être réduite à une définition et à une méthode d'analyse uniques, mais doit faire l'objet de plusieurs approches distinctes et complémentaires, c'est donc un concept que l'on peut aborder sous plusieurs aspects : étude des déterminants, théoriques ou empiriques, ou bien mesure de la capacité d'attraction potentielle des différentes économies. Il est également possible de comparer les résultats obtenus par certains pays en matière d'implantation étrangère. L'attractivité doit donc être considérée dans sa dimension globale, c'est-à-dire envisagée dans ses aspects économiques, démographiques, sociaux, culturels et environnementaux.

## 1.2. La notion du territoire

Le territoire n'est pas facile à appréhender, pourtant le concept est couramment utilisé, comme l'expliquent COLLTIS ET RYCHEN (2003)<sup>4</sup>, lorsqu'il s'agit de faire référence à des phénomènes économiques et sociaux ou l'espace physique joue un rôle. Cette multiplicité des usages du mot vient sans doute de la définition large que l'on peut donner : un territoire est une portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux. Pourtant, le territoire, n'est pas seulement un morceau de nation ou de région, mais une forme d'organisation et de coordination inscrite dans l'espace et construite socialement à terme. Comme tel, il est un « conteneur de ressources ». Ces ressources peuvent être matérielles (infrastructures diverses) ou immatérielles (connaissances, compétences...); elles peuvent être génériques (ressources minières, par exemple) ou spécifiques (savoir-faire valorisés dans un processus de production concret)<sup>5</sup>.

D'un autre point de vue, qui n'est pas très loin de celui de PECQUEUR ET ZIMMERMAN (2004) considèrent que : le territoire renvoie à la façon dont un individu ou un groupe d'individus utilise et s'approprie l'espace sur lequel il mène son activité de production. Au croisement de plusieurs disciplines, le territoire peut être le cadre d'action des individus dans

<sup>2</sup>HATEM, F, (2005), « L'attractivité du territoire : De la théorie à pratique » ; Revue de l'OFCE, N° 94, P. 269.

<sup>3</sup>COEURE, B, ET RABAUD, I, (2003), « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », Economie et statistique, N° 363, PP.97.127.

<sup>4</sup>COLTIS GABRIEL ET RYCHEN FREDERIC, (2004), « Entreprises et territoires : proximité et développement local ». Lavoisier, Paris.

<sup>5</sup>PECQUEUR B, ZIMMERMANJ-B (2004), « Economie de proximités », Lavoisier, Paris.

leur quotidien. Il est alors l'addition de « l'espace vécu », c'est-à-dire l'appropriation subjective des individus et de la collectivité des lieux et de leur environnement, et de « l'espace social » qui rassemble les interrelations sociales et spatiales les groupes d'individus et les lieux qu'ils occupent<sup>6</sup>.

IVAN SAMSON (2004) synthétise ces définitions en disant que « *le territoire est à la fois un espace-lieu (géographique) doté de ressources (matières premières, actifs productifs, compétences, relations) et un espace vécu dans le temps, doté d'une cohésion sociétale.* »<sup>7</sup>. Le territoire serait porteur d'externalités spatiales spécifiques<sup>8</sup>, non transférables, qui lui confèrent une compétitivité particulière.

### 1.2.1. La compétitivité territoriale

Avant d'essayer de définir le concept de la compétitivité territoriale, il y a lieu de définir celui de la compétitivité. Pour le dictionnaire des sciences économiques (PUF, 2001) « *la compétitivité est la capacité d'une entreprise, d'une région ou d'une nation à conserver ou à améliorer sa position face à la concurrence des autres unités économiques comparable* »<sup>9</sup>.

Donc pour être compétitif il faut faire face à la concurrence, à gagner des parts de marché à l'exportation et limité les importations sur le marché extérieur. Un territoire devient compétitif s'il peut affronter la concurrence du marché tout en assurant une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle fondée sur des logiques de réseau et d'articulation intra-territoire.

La compétitivité territoriale se manifeste donc par la concurrence que se livrent des lieux d'implantation en vue d'attirer des facteurs de production mobiles, cela peut passer par une concurrence fiscale, au niveau infranational ou international, visant à attirer des nouveaux investissements se traduisant par des réductions d'impôts et/ou divers allègements de charges

---

<sup>6</sup>DI-MEO, (2000), « Que voulons-nous dire nous parlons de l'espace ? Logique de l'espace, esprit des lieux », édition Amazon.

<sup>7</sup>SAMSON IVAN, (2004), « Territoire et système économique », axe de colloque Communication aux 4emes Journées de la proximité Marseille les 17et 18 juin 2004.

<sup>8</sup> Ces externalités sont entre autres la grande disponibilité d'inputs spécialisés, d'une main d'œuvre plus qualifiée et plus accessible et de la diffusion de l'information.

<sup>9</sup>V. Dictionnaire des sciences économique, (2007), PUF, Paris, PUF, Cité par BERTRAND DU MARAIS, (2008), « Attractivité économique du droit : le droit Français peut-il survivre dans la compétition internationale ? », droit et patrimoine, P.38 in KAMGA J,(2012), « L'apport du droit de l'OHADA à l'attractivité des investissements étrangers dans les Etat-partie », Revue des juristes des sciences Po,N°5,dossier 43, Hiver.

ou subventions. Le maintien d'une compétitivité durable nécessite la pris en compte de plusieurs dimension.

### 1.2.2. Les dimension de la compétitivité territoriale

L'observatoire Européen LEADER (1999) identifie quatre dimensions de la compétitivité territoriale<sup>10</sup>. Ces dernières se combineront de manière spécifique dans chaque territoire.

- a) **La compétitivité économique** : elle se traduit par la capacité des acteurs à produire et à retenir un maximum de valeur ajoutée en renforçant les liens entre secteurs et en faisant de la combinaison des ressources, des atouts pour valoriser le caractère spécifique des produits et services locaux.
- b) **La compétitivité environnementale** : elle signifie la capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en faisant un élément « distinctif » de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles.
- c) **La compétitivité sociale** : c'est-à-dire la capacité des acteurs à agir efficacement ensemble sur la base d'une conception partagée d'un projet, et encouragée par concertation entre les différents niveaux institutionnelles.
- d) **Le positionnement dans le contexte global** : il renvoie à la capacité des acteurs à trouver leur place par rapport aux territoires et au monde extérieur en général, de façon à faire épanouir leur projet territorial et en assurer la viabilité dans le contexte de globalisation.

### 1.3. Mesure d'Attractivité

Plusieurs organismes se sont lancés dans le calcul d'indicateurs spécifiquement destinés à mesurer l'attractivité comparée des pays du monde pour l'accueil des IDE. Ils reposent pratiquement tous sur l'idée que l'attractivité n'existe pas en soi, mais apparaît comme la combinaison de deux types d'éléments : d'une part, la qualité de l'offre territoriale, d'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs. Ces critères peuvent évidemment varier en fonction du type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur (taille, origine géographique, degré d'internalisation, etc.).

<sup>10</sup> LEADER, (1999), « La compétitivité territoriale : construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER », Cahier de l'innovation, N°6.

L'analyse de l'attractivité d'un territoire peut répondre à trois types de besoins : i) **Elaboration de la stratégie de marketing territorial** : L'étude de l'attractivité doit faire ressortir les réels avantages et lacunes du territoire donné, et ceci afin d'aider les agences locales de promotion de l'investissement à se recentrer sur les types de projets auxquels le territoire a de réels atouts, en attachant moins d'importance à ceux pour lequel son attractivité est faible ; ii) **Action commerciale auprès des investisseurs** : Comme les investisseurs ne se contentent pas de données générales, mais d'informations exactes, précises et rapides, ceci implique plusieurs besoins distincts pour les agences à : rédiger des argumentaires, globaux ou sectoriels, nationaux ou régionaux, répondant aux préoccupations concrètes des investisseurs, mettant en avant les atouts du territoire et prévoyant une argumentation solides pour les critiques éventuels ; ainsi, de répondre avec rapidité et précision aux demandes d'un investisseur concernant un projet particulier, ce qui suppose que l'agence est capable de mobiliser très rapidement des informations sur l'offre territoriale des plus globales au plus détaillée ; iii) **Conseil aux politiques de développement local** : Les études de l'attractivité faites par les agences doivent servir comme de véritable base d'observation des avantages et désavantages économiques d'un territoire. Elles peuvent donc conseiller les autorités politiques sur les mesures à prendre pour améliorer les choses.

Selon le rapport de la CNUCED (2006)<sup>11</sup>, on distingue deux indicateur majeurs pour analyser la situation ou le niveau d'attractivité d'un territoire à savoir : L'indicateur de performance en termes d'investissements entrants ; L'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants.

### 1.3.1. L'indicateur de performance en termes d'investissements entrants (IPIE)

L'indicateur de performance en termes d'investissement Entrants(IPIE) reflète la capacité d'un pays à recevoir des IDE en fonction de sa taille économique. Il s'agit de la part d'un pays dans le total des IDE entrants d'une année donnée, rapportée à la part de ce pays dans le PIB mondial, multiplié par 100. Cet indicateur est ainsi calculé :

$$IPIE = \frac{\frac{IDE \text{ entrants dans le pays à l'année } (t)}{IDE \text{ dans le monde à l'année } (t)}}{\frac{PIB \text{ du pays à l'année } (t)}{PIB \text{ mondial à l'année } (t)}} * 100$$

<sup>11</sup>CNUCED, (2006), « World Investissement Report, 2005 », Unités Nations Publication, New York et Genève.

$$IPIS = \frac{\frac{IDE \text{ sortants dans le pays à l'année } (t)}{IDE \text{ dans le monde à l'année } (t)}}{\frac{PIB \text{ du pays à l'année } (t)}{PIB \text{ mondial à l'année } (t)}} * 100$$

Dans le cas où, un pays représente 10% du PIB mondial, il peut recevoir :

- 10 % des investissements mondiaux : dans ce cas, l'IPIE sera égal à 100 ;
- Plus de 10% ; IPIE sera supérieur à 100 ;
- Moins de 10% ; dans ce cas, l'IPIE sera inférieur à 100.

### 1.3.2. L'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissement Entrants (IPAIE)

Cet indicateur renferme plusieurs facteurs qui mesurent l'attractivité d'un pays pour les IDE. La CNUCED (2006) a sélectionné 12 indicateurs statistiques et par conséquent, l'indicateur du potentiel d'attractivité est une moyenne simple des valeurs, préalablement normalisées, de 0 à 1, de ces indicateurs. Plus l'indicateur tend vers 1 et plus le pays est considéré comme attractif pour les IDE et donc pour les entreprises multinationales. Plus il tend vers 0 et moins le pays est considéré attractif, ces indicateurs sont :

- i. **Le PIB par habitant** : il indique le niveau de la demande de son potentiel de clients. Plus le PIB par habitant est élevé, plus le pays attire des IDE destinés à produire des biens et services innovants et différenciés ;
- ii. **Le taux de croissance du PIB/habitant des 10 années précédentes** : La CNUCED estime en effet que les dirigeants des entreprises multinationales se fondent sur la croissance passée des pays pour anticiper leur croissance future ;
- iii. **La part des exportations dans le PIB** : Cet indicateur traduit l'ouverture du pays aux échanges ainsi que sa compétitivité ;
- iv. **Le nombre de lignes téléphoniques fixe par millier d'habitant, ainsi que le nombre de téléphones mobiles** : Indicateur de l'existence d'une infrastructure modernes d'information et de communication ;
- v. **La consommation d'énergie du secteur privé par habitant** : Indicateur de l'importance de l'infrastructure traditionnelle (hors information et télécommunications) ;
- vi. **La part des dépenses en R&D publique et privée du pays dans son PIB** : Pour mesurer la capacité technologique du pays d'accueil ;

- vii. **Le pourcentage d'étudiants de troisième cycle dans la population** : Pour mesurer le potentiel de main-d'œuvre très qualifiée disponible dans le pays ;
- viii. **Un indicateur du risque pays, calculé de façon composite, de manière à mesurer les facteurs qui peuvent influencer la perception du risque pays par les investisseurs** : Cet indicateur comprend des données sur la dette publique et privée du pays, ainsi que des données sur la sécurité des biens et des personnes (criminalités, terrorisme) ou encore la stabilité institutionnelle ;
- ix. **La part de marché du pays dans les importations mondiales de matières premières** : Cet indicateur est utile pour définir l'attractivité du pays pour les IDE orienté vers les industries extractives ;
- x. **La part du marché du pays dans les implorations mondiales de parties et composants d'automobiles et de produits électriques** : Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité l'intégration du pays dans la décomposition internationale des processus productif ;
- xi. **La part de marché du pays dans les explorations mondiales de services** : pour mesurer l'attractivité du pays par rapport au IDE orientés dans les services ;
- xii. **La part du pays dans le stock mondial des IDE entrants** : C'est un indicateur de l'attractivité passée et présente, ainsi que du climat général par rapport à l'investissement.

Selon la CNUCED (2006), le croisement de l'indicateur de performance en termes d'investissement entrants avec l'indicateur du potentiel d'attractivité permet d'obtenir les résultats donnés dans le tableau suivant :

**Tableau 2.1. Lecture de l'attractivité en fonction des indicateurs**

	Performance élevée	Performance médiocre
Fort potentiel	Les pays du groupe de tête	Les pays en dessous du potentiel
Faible potentiel	Les pays au-dessus du potentiel	Les pays du groupe de queue

Source : établi par nous-mêmes

Les résultats ci-dessus font apparaître quatre catégories de pays : i) **Les pays du groupe de tête** : ce sont les pays qui ont à la fois un potentiel et des résultats élevés en terme

d'entrées des IDE ; ii) **Les pays du groupe de queue** : ce sont les pays qui ont un faible potentiel d'attractivité et qui enregistrent des entrées des IDE faibles ; iii) **Les pays dont les résultats sont inférieurs à leur potentiel** : ce sont les pays qui n'utilisent pas pleinement leur potentiel d'attractivité. Ils ont un indice d'entrées potentiels élevés mais des entrées potentiels élevés mais des entrées effectives faibles ; iv) **Les pays au-dessus de leur potentiel** : ce sont les pays qui ont un faible potentiel, mais qui réussissent néanmoins à attirer plus d'investissements étrangers que la moyenne.

## **Section 02 : Approches théoriques et les facteurs déterminants d'attractivité**

Cette section sera dédiée à la présentation des différentes approches théoriques d'attractivité. Ainsi aux facteurs déterminants d'attractivité.

### **2.1. Les différentes approches théoriques de l'attractivité**

Pour HATEM (2004) identifie cinq grandes catégories d'approche pour appréhender le concept d'attractivité<sup>12</sup>. Ces approches font l'objet d'une littérature abondante, que l'on peut regrouper dans les catégories suivantes : *Travaux académiques* à caractère théorique, mettant en évidence l'impact de l'incertitude, des imperfections dans l'information, des caractéristiques géographiques, économiques et institutionnelles ainsi les enjeux de négociation entre groupes d'intérêt sur le processus de décision en entreprise ; *Travaux empiriques* : décrivant les séquences du processus de décision de localisation de l'entreprise multinationale. Ces travaux suggérant aux agences de chercher à « calibrer » leurs formes d'intervention auprès des décideurs en fonction des préoccupations spécifiques de ceux-ci (secteur d'activité, caractéristiques de l'entreprise stratégie des concurrents ...etc.).

#### **2.1.1. L'approche « macro » par les indicateurs globaux**

Cette approche vise à identifier les déterminants globaux expliquant plus ou moins la bonne attractivité du territoire donnée (en générale un pays ou une zone) pour l'ensemble des investissements internationaux. Il s'agit ici d'expliquer non seulement les conditions de spécialisation des territoires dans certaines productions, à dotation données facteurs fixes, et dans certaine configuration de leur commerce international, mais plus en amont, les déterminants de localisation d'un facteur de production mobile, le capital.

<sup>12</sup>HATEM, F, (2004), « Investissement international et politiques d'attractivité », Economica, Paris, PP.271-276.

C'est ce passage d'une problématique de spécialisation à facteurs fixes vers une problématique d'accueil d'un facteur mobile (capital productif) qui permet l'apparition de notion d'attractivité, en complétant de celle de la compétitivité.

### **2.1.2. L'approche « méso » par effet d'agglomération ou clusters**

Il s'agit ici de comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activité (secteur, fonction) sera d'avantage attiré par un territoire particulier. Le fondement théorique de cette approche remonte jusqu'aux travaux d'Alfred Marshall sur la notion d'atmosphère industrielle. Ce courant d'analyse s'est focalisé sur l'analyse des dynamiques locales permettant l'émergence endogène d'un pôle de production et de compétitivité.

La question d'attractivité est abordée dans cette approche selon deux angles complémentaires. D'un part, l'accueil d'activité nouvelle exogène est considéré comme l'un des outils permet de renforcer le pôle de compétitivité. D'autre part, la politique de promotion peut elle-même justifier de l'existence de ces pôles de compétitive afin de faire valoir aux entreprises spécialisées dans l'activité concernée l'existence d'une offre territoriale différenciée adapté à leurs besoins. Ici, l'attractivité des investisseurs est conçue comme un « accélérateur » des effets d'agglomérations locaux, dont la mise en œuvre doit être étroitement articulée aux politiques de développement endogène.

### **2.1.3. L'approche « micro » par la comparaison de la rentabilité selon les sites**

Il s'agit ici de déterminer le meilleur site de localisation possible pour un projet particulier. Pour parvenir à déterminer celle-ci, il convient de prendre en compte de manière très précise les conditions concrètes d'investissement et d'exploitation d'un projet donné. On utilise pour cela des bases des données détaillant les principaux coûts en fonction des lieux de localisation potentiels afin d'évaluer, à travers un business-plans plus ou moins détaillés, la rentabilité escomptée de chaque projet pour chacun des différents sites en compétition. Les résultats obtenus peuvent ainsi être éventuellement agrégés pour obtenir un classement des différents sites d'accueil potentiels en fonction de la rentabilité escomptée en moyenne pour l'ensemble des projets considérés.

#### **2.1.4. L'approche en termes d'images**

Elle vise à analyser la manière dont un territoire donné, en créant un effet d'image dans l'esprit du décideur, peut accroître son attractivité, un peu comme l'existence d'une image de marque peut stimuler la vente d'un produit<sup>13</sup>. En effet l'existence de pole de compétence ne constitue qu'une base utile, mais totalement indispensable à la mise en place d'un politique marketing visant à créer autour du territoire concerné une image positive et si possible différencier, c'est-à-dire insistant sur sa capacité à attirer un type d'activité particulière.

#### **2.1.5. L'approche par le processus de décision**

Cette approche s'intéresse au processus à travers lequel l'investisseur choisit le site lequel il localisera son projet. Il met le point la logique de choix de l'investisseur plutôt que sur les caractéristiques comparées des territoires de compétition. Cette approche est basée essentiellement sur les comportements stratégiques entres les FMN et les firmes domestiques dans des marchés généralement à structure oligopolistique.

### **2.2. Les facteurs déterminants d'attractivité**

Après avoir proposé une mesure de l'attractivité des territoires, nous souhaitons identifier les facteurs qui incitent les entreprises à venir s'implanter sur un territoire. Une firme multinationale localise ses unités de production là où elle espère qu'elles seront les plus profitables. L'investisseur étranger peut être influencé par ensemble de facteurs : le cout et la qualité de la main-d'œuvre ; la taille du marché et son degré d'ouverture, la qualité des infrastructures et des institutions ; la productivité du travail et le cout de transport ; la politique fiscale et des échanges et enfin une bonne définition ainsi que le respect des droits de propriété.

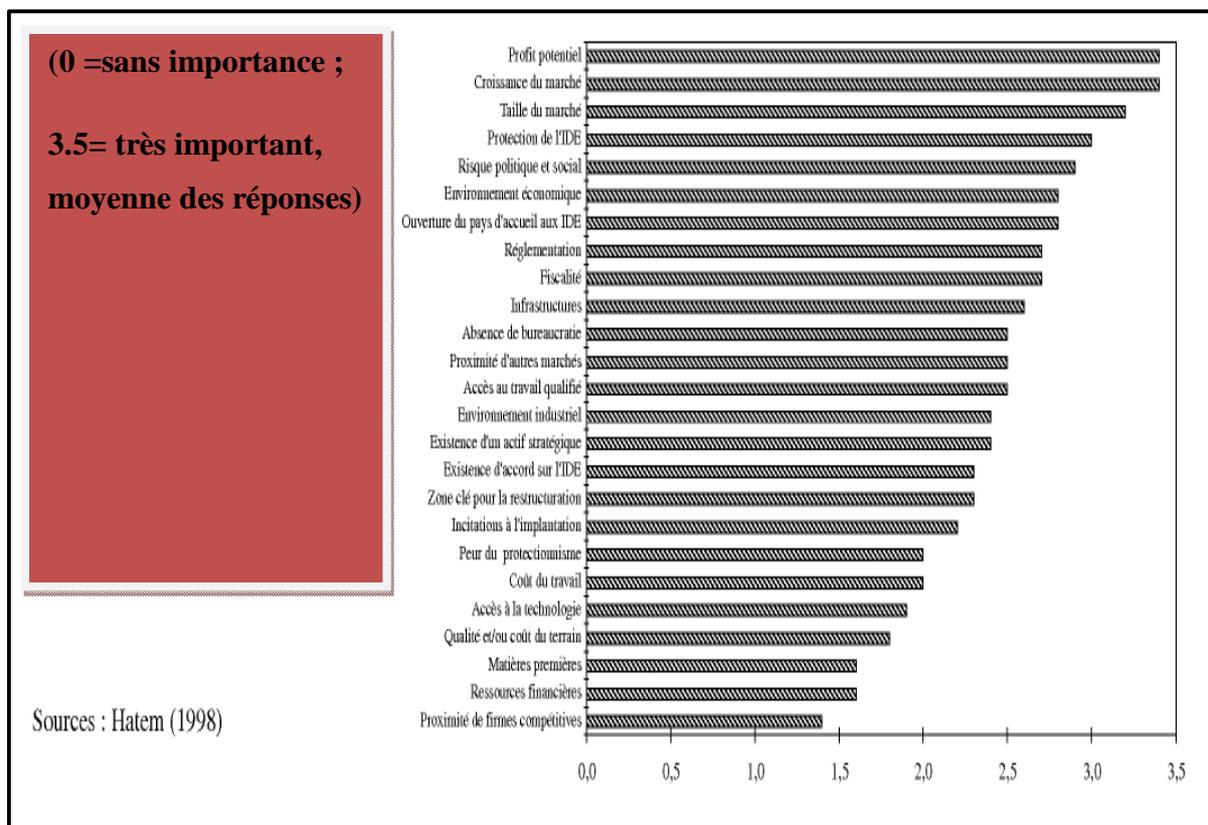
Malgré l'importance croissante des investissements directs étrangers, il semble n'exister aucun cadre théorique unifié permettant de comprendre les déterminants de la localisation des entreprises. De plus, ces analyses de localisation se sont enrichies au fil des années grâce aux développements de la nouvelle économie géographique qui permettent une étude de la localisation spatiale des entreprises. Ainsi, en plus des déterminants traditionnels, ils ont permis l'introduction externalités positives favorisant l'agglomération des activités.

---

<sup>13</sup> Cette approche est basée essentiellement sur le rôle des institutions.

Toutefois, dans une revue récente de la littérature sur le sujet, BLONIGEN (2005) rassemble des travaux autour de deux problématiques et deux approches méthodologiques : des modèles microéconomiques cherchent à expliquer la décision d'une firme de produire à l'étranger plutôt que d'exposer ou d'accorder des licences ; des modèles plus macroéconomiques cherchent à identifier quels sont les facteurs qui expliquent le choix de la localisation et les volumes d'IDE reçus par économie<sup>14</sup>. La figure 2.1 présente une vision complète des critères de localisation. Sans citer tous les déterminants de l'attractivité, ni même les hiérarchisés, nous allons les passer en revue dans ce qui suit:

Figure 2.1. L'importance relative des critères de localisation



Source : F. Hatem « Investissement international et politique d'attractivité », *Economica*, 2004, page 233

### 2.2.1. Déterminants économiques

Les déterminants d'ordre économique sont des déterminants qui touchent directement l'économie et sont les déterminants les plus importants pour attirer les

<sup>14</sup> BRUCE A. BLONIGEN, (2005), A Review of the Empirical Literature on FDI Determinants, *Atlantic Economic Journal*, v33, 383-403.

investissements directs étrangers. Nombreux qu'ils sont, nous pouvons citer quelqu'un dans eux, tels que<sup>15</sup> :

### **i. Taille de marché**

La taille du marché du pays d'accueil, son dynamisme, sont également des facteurs explicatifs des choix de localisation des firmes. Une entreprise étrangère qui s'implante sur un marché va d'emblée être attirée par l'importance de la demande du marché national. L'accessibilité de ce marché sera rendue d'ailleurs plus facile du fait qu'en s'y localisant l'entreprise peut ainsi déjouer les protections, mieux connaître ses clients, développer une image de marque locale et concurrencer sur le même terrain les autres entreprises du secteur.

La taille du marché est un facteur important du choix de localisation. Head et Mayer (2004)<sup>16</sup> travaillant sur les choix de localisation des firmes multinationales japonaises dans l'Union européenne, montrent que le marché potentiel est un déterminant bien plus important que les différences de coûts du travail ou de fiscalité. Dans la même veine, Buch et al (2005)<sup>17</sup> soulignent que si les firmes allemandes se localisent à l'étranger, c'est d'abord pour accéder à d'importants marchés. Au niveau agrégé, leur résultat central est qu'à une taille de marché supérieure de 1%, est associé 1% de plus d'activités des firmes allemandes dans cette localisation.

### **ii. Le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil**

Le degré de l'ouverture d'une économie, mesuré par le niveau de développement du commerce extérieur (la valeur des importations et exportations) par rapport au PIB, est considéré comme un facteur attractif des IDE. En effet, un niveau élevé d'importation renseigne sur l'absence de barrières tarifaires et non tarifaires à l'entrée des biens et services. De ce fait, pour ses besoin d'exploitation, l'investissement étranger aura la possibilité d'importer sans voir à respecter des quotas à ne pas dépasser, ni à supporter des tarifs douaniers élevés. Et par conséquent, le niveau d'ouverture commerciale du pays a un effet positif sur l'afflux des IDE.

<sup>15</sup> AMOKRAN, A, (2012), « Les Facteurs D'attractivité des Investissement Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 27/06/2012, P59.

<sup>16</sup> Lionel Fontagné, Thierry Mayer, Les choix de localisation des entreprises, <http://www.cepii.fr/francgraph/publications/ecomond/lepoinstur/2006ch8.pdf>.

<sup>17</sup> Idem.

**iii. Le taux de croissance**

Le taux de croissance est l'évolution d'une structure ou d'un pays d'une année sur l'autre. Il permet de voir la progression selon un indicateur choisi, il est calculé par rapport à l'évolution du PIB d'un pays. Un fort taux de croissance indique que la population du pays est importante, donc un marché important là où il y a un nombre considérable de consommateurs que les entreprises cherchent à conquérir, mais aussi de gagner une part de marché plus importante.

De part, un taux de croissance élevé renseigne les entreprises étrangères sur l'évolution de la population en hausse, ce qui signifie un avantage favorable pour elles (plus de consommateurs, plus de demandes, plus d'offres et plus de profits). D'autre part, un faible taux de croissance signifie une population plus restreinte, donc peu de consommateurs et moins de profit. Le taux de croissance a un effet positif sur l'implantation des IDE.

**iv. Le taux d'inflation**

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Cet indicateur peut renseigner sur la politique du pays, en effet, un fort taux d'inflation montre l'instabilité de la monnaie et par cela une forte augmentation des prix des produits. Il gêne de ce fait, les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et l'oblige à d'incessantes opérations de couverture, tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur.

Un taux d'inflation faible et stable rend facile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, montre une certaine implication du pouvoir public à maintenir une stabilité dans leur monnaie. C'est un indicateur qui peut plus ou moins être favorable à l'implantation des IDE dans le pays.

**v. Le taux de change**

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissements est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. A cet effet, FROOT ET

STEIN<sup>18</sup> se sont penché, dans leur étude 1991, sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985.

Les auteurs concluent qu'un dollar fort est associé à une faible entrée des IDE aux USA. Ainsi, selon eux, une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères et par conséquent l'augmentation de leur capacité d'investir aux Etats-Unis dans un contexte de marché financier imparfait.

#### **vi. Le cout et la qualité de la main d'œuvre**

Le cout de la main-d'œuvre est un déterminant important des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production, notamment du cout faible du facteur travail dans les PVD. Le faible cout de la main-d'œuvre constitue donc un facteur indéniable d'avantage comparatif pour les territoires. Cependant, les entreprises ne tiennent pas seulement compte du cout des facteurs de production mais également de leur qualité. En effet, les entreprises transnationales recherchent de plus en plus de la main d'œuvre de très bonne qualité dans la mesure où ces entreprises s'intéressent davantage à la production de biens intensifs en capital et en technologie. Ainsi, une main-d'œuvre à cout bas et de bonne qualité permet d'accroître à la fois la productivité et le rendement des IDE. L'Etat peut donc rendre son territoire attractif en améliorant la qualité de la main-d'œuvre à travers l'investissement dans l'éducation de la population.

#### **vii. La qualité des infrastructures du pays**

La dotation du territoire en infrastructures de transport et de communication joue un rôle positif. Les infrastructures de transport permettent aux entreprises de se connecter aux réseaux d'échange, pour s'approvisionner en inputs, et distribuer leurs produits ou services. Quant aux infrastructures de télécommunication, elles facilitent les échanges d'informations, nécessaires à la vie des entreprises. Les externalités positives des infrastructures se diffusent à m'ensemble de l'économie par divers mécanismes qui relèvent tant de la dynamique de la demande et de celle de l'offre. En effet, les infrastructure réduisent les couts de transactions et facilitent les échanges commerciaux à l'échelle nationale et internationale

---

<sup>18</sup> BELAZEZG, W, (2007), « IDE, Externalités Internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens ».Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, P16.

Certains auteurs comme HUBERT ET PAIN<sup>19</sup> (2002), pour le cas d'IDE réalisés par les firmes allemandes en Union Européenne, soulignent que parmi les politiques publiques, c'est celle de l'infrastructure qui a l'effet positif le plus significatif sur l'attractivité du territoire vis-à-vis des IDE. A contrario, à cause de la faiblesse de l'infrastructure de base dans les pays africains, du fait du désengagement économique de l'Etat contraint par l'ajustement structurel, TOUNA MAMA ET AL (2002) établissent la faible attractivité pour l'investissement privé des trois pays de leur échantillon (Cameroun, Cote d'Ivoire, Burkina Faso), car notent- ils, l'investissement public en infrastructures est complémentaire à l'investissement privé, par conséquent le manque d'infrastructures handicape l'investissement privé.

### 2.2.2 Déterminants institutionnels

On distingue plusieurs facteurs d'ordre institutionnel qui sont cités sous-dessus, d'autres sont favorable et agissent positivement sur l'attraction des IDE.

Depuis les travaux de North (1990), une littérature économique est en plein essor sur le rôle des institutions dans la croissance économique. Les « institutions » y sont comprises au sens large comme l'ensemble des procédures, des règles de comportement ou des normes juridiques et réglementaires qui réduisent l'incertitude des agents économiques et rendent l'économie plus efficace<sup>20</sup>. De nombreuses études empiriques cherchent ainsi à construire des indicateurs de la qualité des institutions, puis à les relier à l'évolution du PIB par tête, qui mesure le niveau de développement. Une synthèse de ces approches et une illustration empirique est présenté par le Fonds monétaire international (2003)<sup>21</sup>. Le FMI évalue la qualité des institutions par trois types d'indicateurs : i) Une mesure synthétique de la qualité de la gouvernance dans ses différentes dimensions : degré de démocratie, stabilité politique, efficacité des services publics, degré d'intervention de l'Etat dans l'économie, sécurité juridique et absence de corruption ; ii) La protection de la propriété privée. iii) Les limites à l'arbitraire du pouvoir exécutif.

<sup>19</sup> HUBERT ET PAIN, (2002), « Aides à l'investissement, intégration européen et localisation de l'investissement direct allemand », *Economie et prévision*, n°152-153, pp.151-170.

<sup>20</sup> NORTH D, (1990), «institutions, Institutional Change and Economic Performance», Cambridge University Press, New York.

<sup>21</sup>Fonds Monétaire International: Growth and Institutions, *World Economic Outlook*, 2003.

Certaines études s'intéressent plus spécifiquement à l'attractivité des pays, mesurée par les investissements directs entrants. STEIN ET DAUDE <sup>22</sup> étudient ainsi, dans le cas de l'Amérique latine, le lien entre les flux d'IDE et la mesure synthétique de la qualité de la gouvernance évoquée ci-dessus. Selon eux, une amélioration d'un écart-type de l'indicateur est associée, toutes choses égales par ailleurs (c'est-à-dire après prise en compte de l'effet de déterminants traditionnels des IDE comme le PIB par tête ou la fiscalité du capital), à un accroissement de 130% du stock d'investissements directs étrangers. En résumé, les pays où l'on investit le plus sont ceux qui sont les mieux gérés.

### **i. Les initiations fiscales**

Leurs objectifs est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investissement étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaires sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital.

Ainsi, ces initiations fiscales visent à attirer plus d'IDE possible, pour que le pays puisse bénéficier de leur venue par des facteurs cités ci-dessus, comme le transfert technologique, la création d'emploi et etc. elles agissent positivement sur l'IDE, car les investisseurs cherchent généralement un pays d'accueil qui dispose d'un faible taux d'imposition, enfin produire sans venir à payer plus.

### **ii. L'environnement juridique**

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage internationale pour le règlement des différends. Ainsi la fiabilité des appareils juridiques et réglementaire avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

Cet environnement peut avoir un effet positif ou négatif sur l'attraction des IDE dans le pays. Dans le cas où il existe une stabilité juridique sans faille, il attire positivement les IDE.

---

<sup>22</sup>Fonds Monétaire International: Growth and Institutions, *World Economic Outlook*, 2003.

**iii. La stabilité politique et sociale**

Elle est considérée comme l'un des déterminants majeur pour les IDE. Les investisseurs cherchent avant tout un environnement politique et social stable.

Ainsi, si la probabilité d'une suite de coups d'Etat ou d'autres conflits (religieuse, ethnique) est élevée, même si le projet est rentable, il est probable que l'investisseur se désintéresse du pays en question. Mais dans le cas où les perspectives à long terme leur sont favorables, ils opteront pour un investissement, tout en réduisant leur implantation au minimum, en observant l'évolution de la situation du pays.

**2.2.3. Déterminants géographiques**

Il existe plusieurs déterminants d'ordre géographique, nous mettrons accent sur trois entre eux, qui sont les suivants :

**i. La dotation en ressources naturelles**

Ce déterminant d'attractivité, est le plus évident et le plus ancien, est aussi le plus fréquemment évoqué dans nombreux travaux. Son importance s'explique par les transformations constatées dans les rapports qu'entretiennent les ménages et les entreprises avec l'espace physique.

Les firmes sont aussi naturellement sensibles à chaque région, qui dispose de dotations en facteurs immobiliers ou d'aménités naturelles influençant positivement leur productivité et leur profit. La présence dans une seule partie de la zone étudiée de terre arable, de mines, de puits

De pétrole, d'un accès à la mer, d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage relatif, forcément immobile, permet de distinguer plusieurs régions et d'expliquer certains choix de localisation. Cependant, bien que ces avantages jouent un rôle important, ils ne peuvent constituer l'essentiel de l'explication du choix de localisation ; l'essor de régions que rien ne prédisposait à devenir des centres d'attraction économiques importants est le meilleur que ce facteur demeure insuffisant pour expliquer l'essentiel de l'explication de choix de localisation.

## ii. Importance des effets d'agglomération

La volonté de bénéficier d'économies d'agglomération guide les choix de localisation. Les firmes souhaitent s'installer dans les régions ou le secteur qu'elles veulent investir est déjà concentré afin de trouver une main d'œuvre adaptée à leurs besoins. Selon la théorie de nouvelle économie géographique, la proximité avec d'autres firmes implantées sur le même site permet de bénéficier d'externalités positives dans la production. Les firmes souhaitent s'implanter à proximité d'autres firmes du même secteur, car le choix de fournisseurs ou de sous traitants est susceptible d'être plus large, et les services spécialisés plus développés que dans d'autres régions.

Un autre aspect des économies d'agglomération est constitué par les externalités technologiques. Le développement de grappes industrielles fortes, dont la SILICON VALLEY est l'exemple le plus évident, a mis en avant leur rôle. Elles correspondent aux échanges de connaissances entre les entreprises et aux relations non économiques de la socialisation. Elles comprennent l'ensemble des transferts informels de technologie et de savoir-faire venant améliorer l'efficacité des firmes d'un même milieu : les entreprises se localisent donc à proximité de leurs concurrents. Le développement de pôles spécialisés autour d'une même activité fait alors de ces localisations des endroits « ou il faut être » pour conserver un lien étroit avec les avancées des concurrents et bénéficier des bien publics formels et informels générés naturellement du seul fait de la concentration.

### 2.2.4. Les facteurs d'attractivité spécifiques à la ville

Jusqu'à une période assez récente, les entreprises se localisent sur le territoire selon la proximité des matières premières et les coûts de la main d'œuvre. La mécanique était assez simple : pour être compétitive, l'entreprise devait réduire ses coûts de production, c'est pourquoi elle réduisait ses coûts de transports en se localisant au plus près des ressources, et des bassins de main d'œuvre bon marché. Mais depuis les années 80, les entreprises se voient contraintes de s'adapter à un nouveau contexte économique où les coûts de production ne sont plus aussi primordiaux pour rester compétitifs. Ce contexte, qui se résume en trois traits : la mondialisation de l'économie (avec l'ouverture des frontières et la baisse du coût du transport), des consommateurs plus exigeants en qualité et en variété et enfin, l'explosion des nouvelles technologies (les NTIC). Ces éléments ont entraîné une concurrence accrue entre les entreprises et un climat d'incertitude. La compétition se fait aujourd'hui selon des critères

tels que la variété, le temps, l'innovation, la qualité. En l'occurrence, les entreprises vont rechercher des territoires particuliers qui agissent sur la qualité de l'organisation : présence de services aux entreprises, main d'œuvre qualifiés, infrastructures de transport performantes, haut débit, réseau relationnel au sein des entreprises, entre les entreprises et leurs clients, entre les entreprises et les pouvoirs publics locaux. Dans ce nouveau contexte, il s'avère que la ville permet de répondre à ces nouveaux besoins, ce qui explique qu'elle attire toujours plus d'entreprises, aux dépens des territoires de marge. C'est pour quoi, nous allons essayer de retracer les éléments qui illustrent l'attractivité de plus en plus croissante des villes et de présenter un état des lieux des villes les plus attractives à l'égard des investissements directs étrangers.

### **i. Concentration d'un capital humain hautement qualifié**

Plusieurs raisons peuvent expliquer le rôle des villes, chacune pouvant ne pas être suffisante alors que leur combinaison est susceptible d'avoir un pouvoir structurant fort. Les villes offrent *un éventail très large de services et de biens intermédiaires qui permettent un accroissement de la productivité des facteurs*, en particulier du facteur travail<sup>23</sup>. Le phénomène d'urbanisation constaté à l'échelle mondiale témoigne clairement des avantages que présente la concentration spatiale des personnes et de l'activité économique au sein des villes. C'est ce qui nous permet d'affirmer que si les villes ont toujours été importantes elles le sont encore davantage dans la nouvelle économie fondée sur le savoir. L'une des caractéristique qu'on attribue aux villes, c'est leur capacité à concentrer une population qui alimente le développement d'un capital humain qui fait la différence.

La contribution du capital humain à l'attractivité des villes a fait couler beaucoup d'encre dans la littérature sur la science régionale. Aujourd'hui, pour expliquer l'engouement pour les villes, on évoque souvent autant le bassin de compétences que les déterminants plus classiques, tels que l'existence d'économies d'agglomération ou de localisation. Des travaux de recherche relativement récents menés par Glaeser, Sheinkman et Sheifer<sup>24</sup> ont fait valoir l'idée que le succès concurrentiel des villes est étroitement lié aux compétences de leurs résidents. L'idée fondamentale est que la créativité dicte la croissance et que la concentration géographique d'un plus grand nombre de travailleurs très spécialisés fait jaillir plus d'idées

<sup>23</sup>MASAHISA FUJITA ET JACQUES. FRANCOIS THISSE, (2003), «économie des villes et de la localisation », 1<sup>er</sup> édition De Boeck & Larmie.

<sup>24</sup> EDWARD L. GLAESER, HEDI D. KALLAL, JOSE A. SCHEINKMAN, ANDREI SHLEIFER, (1992), growth in cities, the journal of political economy, volume100, issue 6.

qui peuvent alors être transmises plus rapidement. Par conséquent, une économie urbaine dotée d'une population active plus instruite qu'une autre devrait, en principe, jouir d'un plus haut niveau de productivité et d'une croissance plus rapide de cette dernière. Les entreprises qui choisissent de s'établir dans les villes y trouvent de vastes bassins de main-d'œuvre spécialisée, d'où une réduction des coûts associés au recrutement et à la formation de leur personnel. De plus, on considère que la créativité et la vaste palette de compétence que l'on retrouve tout particulièrement dans les grandes villes remplissent un rôle crucial dans la création et l'incubation d'entreprises.

## ii. L'offre des services supérieurs

Les villes sont beaucoup plus que de simples accumulations de capital et de main d'œuvre. Ce sont des lieux de production et de travail, Allen J.Scott va loin lorsque qu'il avance que : *sans le rôle fondamental, génétique et fonctionnel de la production et du travail, les villes telles que nous les connaissons seraient radicalement différentes en taille, en étendue et en substance. Elles ne seraient peut être guère que de simples de services ou de petites communautés de personnes. En l'état actuel les complexités de la ville moderne sont rendues encore plus complexes par les interactions humaines à multiples aspects qui les composent et qui sont la source de formes de créativité et d'évolution socio économique sans fin*<sup>25</sup>. L'économie actuelle est marquée par le développement des activités de services. Toute fois, il s'avère que les villes offrent des prestations de plus en plus variées aux ménages comme aux entreprises.

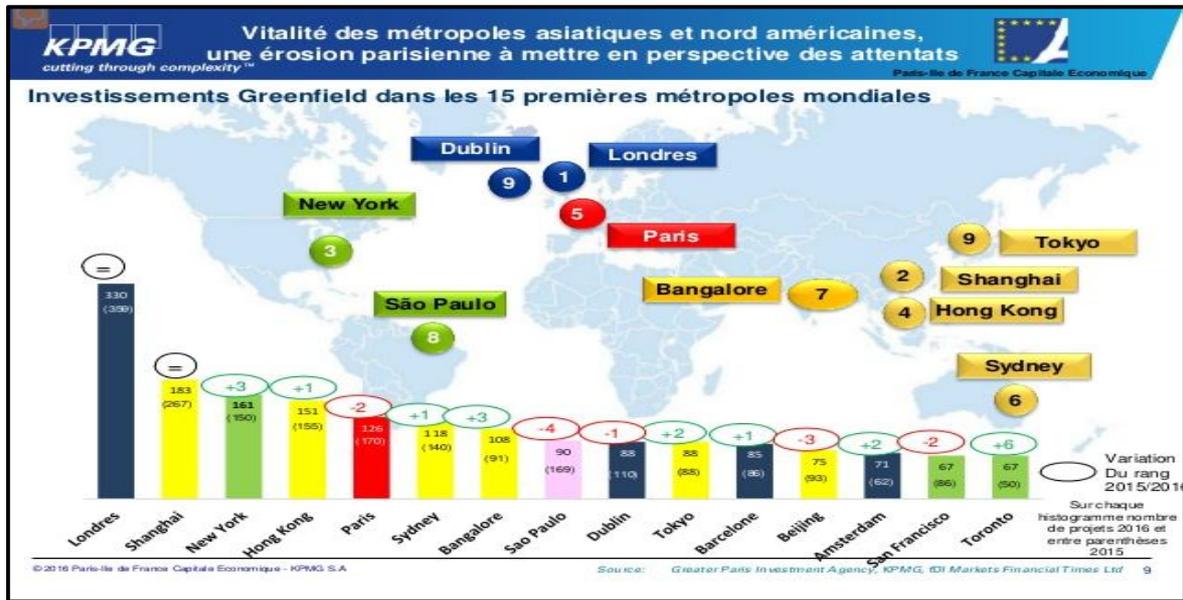
## iii. Perception des villes les plus attractives au monde

Un observatoire de l'attractivité de 15 principales métropoles mondiales (voir carte 1) vient d'être mis en place en 2016 et cela grâce à la contribution du KPMG qui a réalisé une étude complète de la dynamique des investissements internationaux dans ces métropoles à travers deux volets complémentaires : i) Un sondage permettant de comprendre l'état d'esprit des investisseurs vis-à-vis de différentes métropoles mondiales sur des paramètres tels que l'image, l'attractivité, les critères d'investissements et leurs intentions d'investissements. ii) Une analyse des investissements réalisés en 2016.

---

<sup>25</sup> ALLEN. J SCOTT, (2006), « les ressorts des villes créatives », quelles leçons en tirer pour les décideurs ? In Rapport de L'OCDE : Villes, Compétitivité et mondialisation.

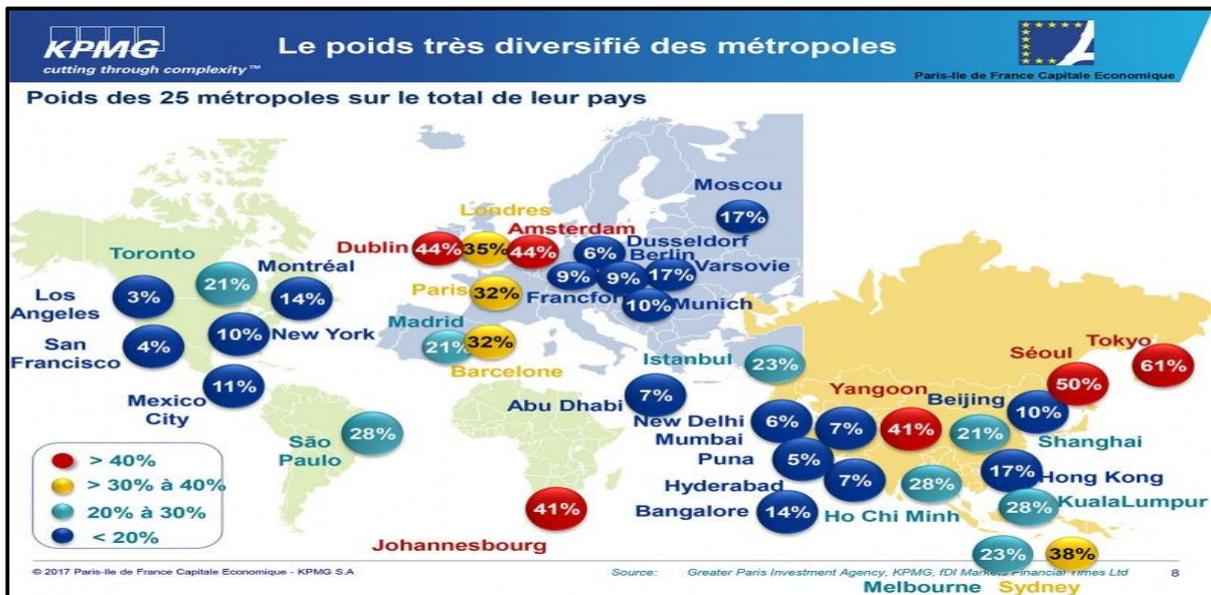
Carte 1 : les 15 métropoles mondiales sélectionnées pour l'étude KPMG



Source: Greater Paris investment Agency, Opinion Way, KPMG

Ces métropoles sont les centres névralgiques du monde, elles accaparent la plus part des flux d'IDE qui sont destinés à leurs pays. La carte 2, fait apparaitre leur poids sur le nombre de projets total dans chacun de leurs pays en 2017.

Carte 2 : Le poids des métropoles sur le nombre des projets total dans chacun de leur pays 2017.



Source: Greater Paris investment Agency, Opinion Way, KPMG

Pour le choix des critères d'investissements ; le contexte général politique, économique, infrastructures et marchés sont les plus indispensables .suivi des critères de main d'œuvre, ces derniers pèsent fortement dans le choix d'investissement, vient ensuite la qualité de vie et de recherche, mais à un second plan.

### La Carte 3 : Les critères de choix de localisation dans les 15 métropoles



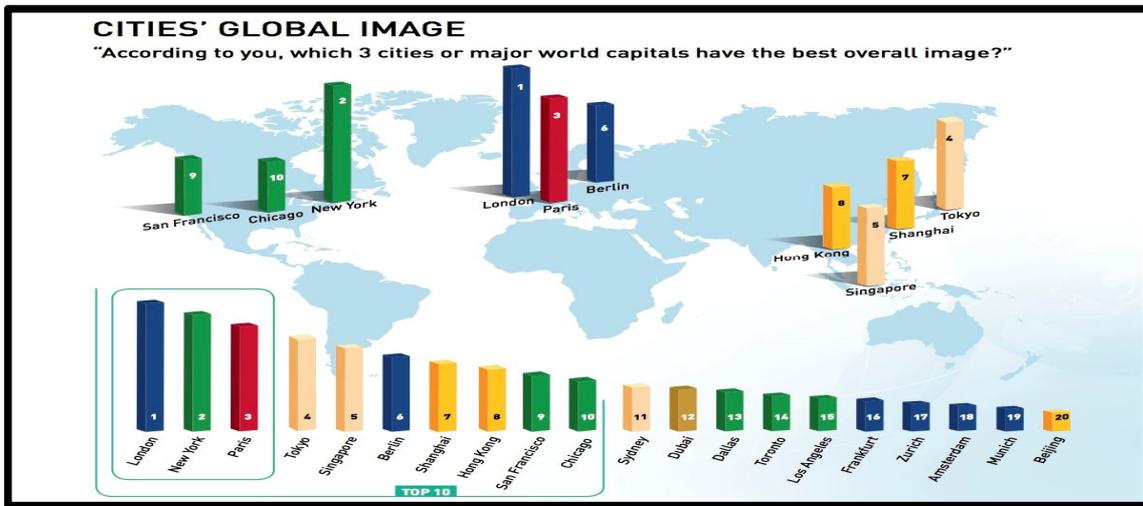
**Notes:** >84% Le contexte général politique, économique infrastructures et marchés sont les critères indispensables. 68% à 83% les critères de main d'œuvre et de cout pèsent fortement. 46% à 68% la qualité de vie et de recherche sont importants mais à un second plan.

**Source:** Greater Paris investment Agency, Opinion Way, KPMG

A présent les résultats de cette étude seront exposés dans ce qui ; et cela sur la base des indicateurs étudiés cités en dessus :

Concernant les métropoles qui jouissent d'une meilleure image globale auprès des investisseurs ; le top 10 des métropoles classées fait ressortir que Londres est la première dans ce classement. La suite de ce classement est illustrée dans **la carte 4** :

**La carte 4 : Le top 10 des métropoles selon la meilleure image globale.**



Source: Greater Paris investment Agency, Opinion Way, KPMG

Il ressort, que la ville la plus attractive à l'égard de chaque facteur d'attractivité est bien new York, suivi de Toronto devançant ainsi Londres et Berlin. La suite est bien résumée dans la carte 5.

**La carte 5 : le top 5 villes les plus attractive par critère.**



Source: Greater Paris investment Agency, Opinion Way, KPMG

## Section 03 : La politique d'attractivité

L'Etat est l'applicateur des politiques économiques, dont celle de l'attractivité dans une concurrence stimulée par la mondialisation, il doit garantir un environnement favorable aux investisseurs étrangers et locaux, dont, l'Etat doit se concentrer son effort, à faciliter l'implantation des projets industriels, sans distinguer leur origine nationale, comme, l'Etat doit veiller à la transparence des procédures légales et réglementaires et à l'absence de toute discrimination entre les investisseurs étrangers et locaux<sup>26</sup>. Ainsi, l'attractivité est influencée par le changement dans la réglementation nationale, les accords d'intégration, bilatéraux, régionaux et multilatéraux.

### 3.1. Le changement dans la réglementation nationale

Pour promouvoir sa capacité d'attractivité le pays d'accueil peut agir par la mise en place d'une série de changements de son dispositif réglementaire sur l'investissement. Ces changements sont divers (privatisation, la simplification des procédures d'admission des investissements étrangers CNUCED (2012), mais l'objectif reste de réaliser un environnement qui offre les conditions exigées par les FMN. La CNUCED (2012) souligne, que le nombre de modifications favorables à l'investissement sont supérieures à celles moins favorables et neutres. Cependant, dans le tableau (suivant) le recours à des politiques moins favorables et restrictives comme « la nationalisation, l'expropriation ou la cession d'actifs ainsi que le relèvement des taux d'imposition sur les sociétés et redevances d'exploitation et la renégociation des contrats » (CNUCED, p.22), ont été adoptées essentiellement sur les industries extractives.

---

<sup>26</sup>KRUGMAN P, (2000), « la mondialisation n'est pas coupable : Vertus et limites de libre échange », la Découverte/poche, Paris, PP.20-21.

Tableau 2.2. Evaluation des réglementations nationales, 2000-2011(Nombre de mesures).

Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de pays ayant adopté des changements	45	51	43	59	80	77	74	49	41	45	57	44
Nombre de modifications réglementaires	81	97	94	126	166	145	132	80	69	89	112	67
Plus favorables à l'investissement	75	85	79	114	144	119	107	59	51	61	75	52
Moins favorables à l'investissement	5	2	12	12	20	25	25	19	16	24	36	15
Neutres/indéterminées	1	10	3	0	2	1	0	2	2	4	1	0

Source: CNUCED, (2012), World Investment Report, P.21.

### 3.2. L'importance des accords

Le recours à des accords internationaux d'investissement stimule et améliore la position concurrentielle des pays membres, ce qui influe positivement sur l'attractivité d'IDE. Ces accords peuvent être bilatéraux, multilatéraux et régionaux (Boualam Fatima, 2010). Les accords bilatéraux d'investissement BIT (Bilatéral Investment Treaties) ont pour objectif d'assurer une protection minimale des investisseurs étrangers. A cet effet, Neumayer et Spess (2005)<sup>27</sup> ont démontré, par une démarche quantitative portant sur 121 pays (PED avec les pays de l'OCDE, dont figure l'Algérie), que plus le nombre de BIT est grand plus le volume d'IDE est important. En effet, les accords régionaux par la création des zones de libre-échange, dont le plus importants sont 138 : Mercosur (1991) ; ASEAN (1991) ; ALENA (1992) UE (1992) renforcent la crédibilité des pays membres et la confiance des investisseurs étrangers : « Etant donné l'amélioration des conditions d'établissement des firmes étrangères, celle-ci vont être tentées de s'investir massivement pour s'implanter à l'intérieur des frontières de cette union » ( Boualam Fatima, 2010, pp. 250-251). Enfin, les accords multilatéraux notamment le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) en 1947, puis l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en 1994, ont pour objectifs la non-discrimination entre pays membres en termes d'accès aux marchés nationaux par la clause de

<sup>27</sup>NEUMAYER E. ET SPESS L, (2005): "Do bilateral investment treaties increase foreign direct investment to developing countries? ", World Development, Elsevier, vol. 33, n°10, pp.1567-1585.

la nation la plus favorisé, le traitement de l'importation et l'interdiction des subventions aux exportations. Ainsi, ces accords encouragent les flux d'IDE par ces traitements de suppression de plusieurs obstacles.

### 3.3. De la politique passive à la politique active

Pour mener une politique d'attractivité, le processus est souvent long et couteux et le choix de sélection pour les FMN est déterminant. Michalet (1997)<sup>28</sup> analyse la localisation de 90 FMN de l'Europe Occidentale, du Nord-Américain et du Japon, il a introduit l'hypothèse de «Trade-off»<sup>29</sup> et les firmes sélectionnent les pays en termes de l'importance de leur degré d'attractivité par cet ordre :

- a) Les pays de triade avec la part de loin des flux mondiaux d'IDE.
- b) Les pays du « *short list* » avec une attractivité très forte.
- c) Les pays qui révisent leur composante d'attractivité et ont une probabilité de figurer dans les pays « *short list* »
- d) Les pays de la périphérie dont, leur attractivité repose sur les ressources naturelles ou une dotation du travail non-qualifié (salaire bas). Nous distinguons donc deux types de politiques : passives et actives.

#### 3.3.1. La politique d'attractivité passive

La politique d'attractivité passive est la mise en place par la modification des agrégats macroéconomique (le taux de croissance, le taux d'inflation, le taux d'intérêt et le taux de change), le dispositif réglementaire et l'environnement institutionnel. Un tel environnement favorise davantage les flux d'IDE entrants. Le taux de croissance mesuré par le produit intérieur brut (PIB) indique le volume du marché ce qui motive les FMN et les encourage à s'implanter sur le marché. Ainsi, la maîtrise de l'inflation par la pratique d'une politique monétaire adéquate par l'instrument du taux d'intérêt qui est un choix sensible, mais reste nécessaire. Une stabilité de taux de change attire les FMN, par le biais des anticipations plus robustes lors de l'exportation.

<sup>28</sup> OUKACI KAMAL, (2008) : « impacts de la libéralisation sur l'intégration et le développement économique : Cas de l'économie algérienne », thèse de doctorat, Université de Bejaia, p. 34.

<sup>29</sup> L'idée de cette hypothèse est que l'arbitrage pour la localisation se présente comme un jeu à somme nulle, dans lequel : l'implantation d'une FMN dans un pays indique une perte pour un autre pays qui cherche lui-même de renforcer son attractivité.

### 3.3.2. La politique d'attractivité active

A la différence de la première, la politique active consiste à offrir certaines conditions nécessaires et qui répondent aux besoins des FMN. De ce point de vue-là, cette politique repose sur les Agences de promotion de l'Investissement (API) qui se présentent comme une cellule de : communication ; d'exposition et de la construction de l'image du pays (la publicité, la participation à des foires, salon, conférences) et la gestion de l'investissement. A ce propos Michalet (1999)<sup>30</sup>, souligne que : « l'API devra donc être capable d'établir avec rigueur la carte des activités les plus attractives dans les différents sites ou régions du pays », cependant, les API fonctionnent efficacement dans un environnement des affaires plus stable, dynamique et protégé par des règles du jeu durables et claires.

### Conclusion

Dés la fin des années 70, la théorie économique a vu naître un nouveau contexte qui est celui du post-fordisme, où la prise en compte de la notion du territoire comme base de développement est devenue primordiale. A travers ce chapitre, nous avons pu nous éclairer sur l'émergence de la notion du territoire comme champ d'étude, ainsi que sur les différents corpus théoriques. Ensuite nous nous sommes intéressés au concept d'attractivité et aux indicateurs de mesure. Afin de pouvoir déterminer les facteurs d'attractivité, nous avons mis en évidence de nombreux travaux, notamment empiriques issus de la nouvelle économie géographique qui se sont consacrés essentiellement à mettre en évidence les facteurs d'attractivité des territoires pour formuler des recommandations sur les meilleures politiques d'attractivité. L'investisseur étranger semble être influencé par un ensemble de facteurs : le coût et la qualité de la main-d'œuvre ; la taille du marché et son degré d'ouverture, la qualité des infrastructures et des institutions ; la politique fiscale... Enfin nous nous sommes penchés sur les facteurs spécifiques de l'attractivité des villes ce qui nous a permis ensuite de voir un résumé sur les villes mondiales les plus attractives de ce moment.

---

<sup>30</sup> MICHALET C. A, op, Cit, p, 94.

---

**CHAPITRE 03: ETUDE EMPIRIQUE DES DETERMINANTS DES IDE EN ALGERIE****Introduction**

Dans un monde de plus en plus intégré, l'attractivité de l'investissement direct étranger (IDE) est devenue une préoccupation centrale aussi bien dans les pays développés, que dans les pays en développement. L'Algérie très attentive à ce phénomène a essayé d'encourager l'entrée des investissements étrangers sur son territoire. Dès le début des années 1990, elle s'est engagée dans un processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché par une série de réformes structurelles, qui ont rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Elles ont, également, permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance du produit intérieure brut (PIB) et de développer un secteur privé dynamique et l'installation d'un certain nombre de firmes étrangères. En dépit des résultats positifs dans certains secteurs, tels que les hydrocarbures et les télécommunications, les réformes se sont soldées par des résultats modestes par rapport au potentiel d'investissement du pays, et des externalités positives de l'IDE (création d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux, etc.).

Ce chapitre sera divisé en quatre sections, la première sera consacrée à présenter l'état des lieux de l'attractivité en Algérie, la deuxième section portera sur la méthodologie de la régression, et la troisième section sera consacrée à la présentation du modèle et l'étude empirique et la dernière section on va évoquer l'analyse et la discussion de notre modèle.

**Section 01 : Etat des lieux de l'attractivité en Algérie**

Cette section sera consacrée à l'étude d'évolution des flux d'IDE et l'analyse d'attractivité d'IDE en Algérie.

**1.1. Les IDE en Algérie : Tendances et évolution**

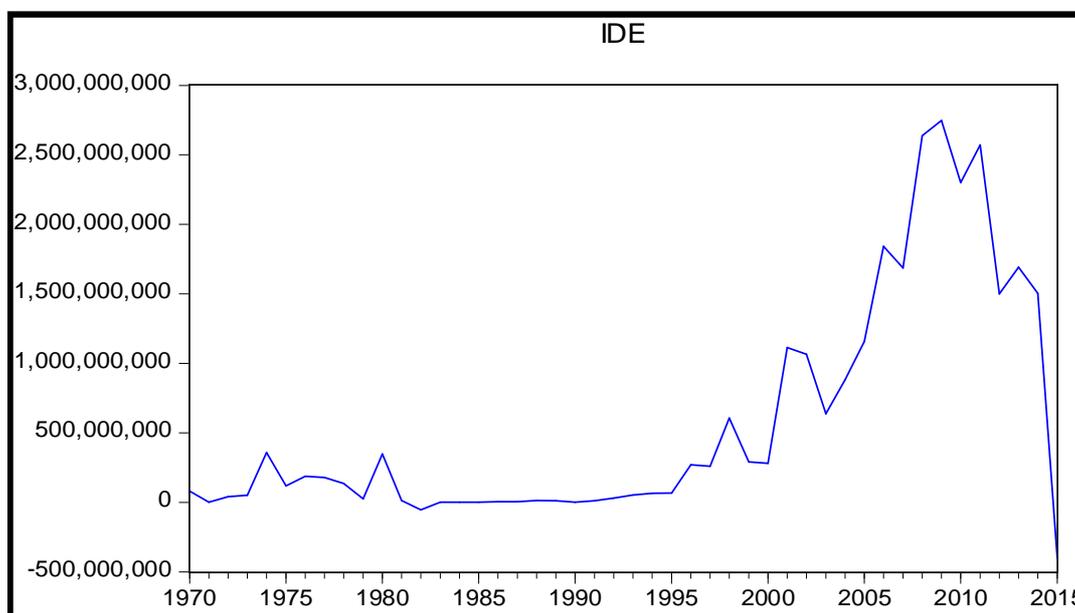
Avant les années 1990 les IDE se concentraient dans le secteur des hydrocarbures et étaient plutôt irréguliers, dépendant beaucoup des prévisions faites sur les prix et les conditions du marché du pétrole. Durant les premières de la décennie 1990, le flux des IDE n'arrivait toujours pas à décoller malgré les efforts de l'Etat comme l'obligation faite pour la SONATRACH de coopérer avec les sociétés internationales par la création de joint-ventures

pour l'exploration de réserves qui demandaient un haut niveau technologique. Le bas prix du baril et la détérioration de la situation macroéconomique ont dégradé l'attractivité du pays.

Grace à la stabilisation macroéconomique et au nouveau code des investissements (*la loi 63-277 du 27 juillet 1963 ; la loi 66-281 du 15 septembre 1966 ; la loi 82-13 du 28 août 1982 puis complétée par la loi 86-13 du 19 août 1986 ; la loi 93-12 du 05 octobre 1993 ; la loi 01-03 du 20 août 2001 et la loi 06-454 du 11 décembre 2006*)<sup>1</sup>. L'Algérie commence à recevoir des IDE à partir du milieu des années 1990 et surtout à partir de 2001, date à partir de laquelle le volume commence à dépasser le 1 milliard de dollars/an. Nous essaierons de passer en revue les tendances de l'évolution des IDE en Algérie, puis nous intéresser à la répartition sectorielle et aux pays émetteurs.

Les IDE dans les pays en voie de développement sont volatiles et souvent soumis à des aléas conjoncturels, dépendant du rythme des implantations de firmes multinationales dans le Secteur de l'énergie. L'Algérie n'échappe pas à cette règle, toutefois en retraçant l'évolution des flux des IDE, on peut dégager deux grandes périodes de 1970 à 1994 d'une part et d'une autre de 1995 jusqu'à présent. (Graphique 3.1).

**Graphique 3.1. Flux entrant en Algérie (Millions de dollars)**



**Source :** Elabore par nous-mêmes à partir Eviews7 (sous la base de données de la Banque Mondiale)

<sup>1</sup>BOUALAM FATIMA, (2010), Op. Cit, pp. 312-316.

La première période (1970-1994) reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par L'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers ; Ceux-ci ont été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel« *Notons que près de 100% des investissements (IDE) sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures, à cette période* »<sup>2</sup>. Dès la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980, une vingtaine de sociétés ont été créés<sup>3</sup>.L'attractivité de secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 1970 et 1980. L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétroliers et gaziers et permis par la même occasion de pallier le manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise a niveau de celles-ci. Néanmoins, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte ; elles pouvaient juste bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec la SONATRACH.

La décennie 1980 et le début des années 1990 est caractérisée par une quasi-absence d'IDE qui peut-être expliquer la détérioration du cadre macroéconomique (soit des taux de taux de croissance négatifs enregistrés(-0,67%), (-1%), (-1,2%), (-2,1%) et (-0,87%) en 1987, 1988, 1991, 1993 et 1994 respectivement ; inflation plu de 16% entre 1990-1995 et une instabilité politique, marqué par certains événements qui ne sont pas favorable à l'investissement, pendant cette période la série chronologique est presque stationnaire. Ainsi, les pouvoirs publics de cette époque, étaient réticents à toute intervention étrangère, d'où la remise en cause du plan de valorisation des hydrocarbures. Cette remise en cause a conduit à un quasi-arrêt des investissements, car les nouveaux IDE dans le secteur des hydrocarbures, sans être formellement interdits, n'ont pas été suffisamment encouragés.

La deuxième période à partir de 1995, est marquée par une reprise des investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite notamment par la baisse flux du prix du pétrole. Le gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficacité du système économique. Ainsi, la mise en place de réformes macro-économique viables à favorisé le désengagement progressif de L'État dans certains secteurs clefs de l'économie nationale et à permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans

<sup>2</sup>BOUALAM FATIMA, (2010), Op, Cit, PP. 312-316.

<sup>3</sup>TALHA LARBI, (1993), « Relations Europe-Maghreb : la question des investissements directs »,Revue tiers monde N°136.

l'économie. Durant cette période, une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié (Code des investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001), a encouragé dans une certaine mesure les IDE.

A partir de 2001, l'Etat a pris des dispositions pour rassurer les investisseurs (ratification de nombreuses conventions multilatérales et bilatérales en matière d'investissements). Ensuite le programme de soutien à la relance économique (PSRE), et le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) ont ouvert des opportunités pour les étrangers dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie et pharmacie).

## 1.2. Le cadre législatif des IDE en Algérie

Dans cette partie, nous allons mettre l'accent sur le cadre légal et institutionnel d'IDE en Algérie avant de passer en revue les différents organismes qui s'occupent de la promotion des investissements.

### 1.2.1. Le cadre légal et institutionnel

En Algérie, le cadre juridique de l'investissement étranger repose sur un ensemble de réglementations dont la plus importante est l'ordonnance du 21 août 2001, relative au développement de l'investissement qui a abrogé le décret législatif n°93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement. L'ordonnance de 2001 constitue un progrès sans toutefois changer fondamentalement le régime de l'investissement. L'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001, fixe le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens et services ainsi que dans le cadre de l'attribution de concessions ou de licence. Cette ordonnance reconnaît le principe de liberté d'investir dans toutes les activités à l'exception de celles régies par une réglementation spéciale (hydrocarbures, les institutions financières et compagnies d'assurance). Quant au pourcentage du capital pouvant être détenu par un investisseur étranger, il n'y a pas de restrictions dans ce volet, à l'exception des hydrocarbures.

De nouvelles mesures relatives à l'investissement ont été édictées par plusieurs instructions en date de décembre 2008<sup>4</sup>, elle ont pour thèmes : l'investissement étranger, le régime ANDI, la réduction des importations et la promotion du « *Made in Algeria* » et enfin la régulation du commerce extérieur. L'instruction relative aux investissements étrangers

<sup>4</sup>KPGM, ((2009), «Guide d'investir en Algérie »

spécifie que « *Tout investissement étranger en Algérie, découlant d'une offre d'un opérateur étranger de réaliser seul cet investissement ou d'une démarche pour la constitution d'un partenariat, doit aboutir à une répartition du capital constitutif dans laquelle l'actionnariat national sera majoritaire. La majorité des actions détenues par le capital national sera répartie entre plusieurs détenteurs, et le partenaire étranger sera ainsi le premier des actionnaires en termes de part détenue dans le capital* »<sup>5</sup>. Le texte précise que cette règle devra être respectée dans tous les secteurs d'activité, y compris le secteur des finances et toutes les branches du secteur de l'énergie.

Une autre instruction contient des dispositions spécifiques relatives aux importateurs. Cette instruction prévoit que « *Toute nouvelle immatriculation de société étrangère d'importation sera soumise, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2009, à une participation de personnes physiques ou morales algériennes à leur capital, à minimum de 30% des parts [...] Toutes sociétés étrangères déjà immatriculées et exerçant dans l'activité des importations est tenue de se mettre en conformité avec la disposition sus-évoquée dans un délai qui ne saurait excéder le 30 septembre 2009* »<sup>6</sup>.

Ces instructions ne précisent pas si les textes législatifs ou réglementaires qui encadrent jusqu'à présent les investissements étrangers et le régime ANDI seront modifiés par des nouveaux textes de nature équivalente ni à quelle échéance. En principe, les textes législatifs et réglementaires existants restent donc applicables, étant supérieurs à une instruction tant qu'ils n'auront pas été modifiés ou abrogés par un texte de nature équivalente.

### **1.2.2. Les Organismes chargés de la promotion des investissements**

Plusieurs Organismes sont chargés des investissements étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères. Ce pendant, aucun d'entre eux n'en a l'exclusivité. Nous allons les examiner dans ce qui suit.

#### **a) Le conseil national de l'investissement**

Le conseil national de l'investissement (CNI) est un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence, mais il est placé auprès du ministre de

<sup>5</sup>KHELADI, A, (2011), « Attractivité aux IDE : Quel rôle pour les villes en Algérie ? », thèse de Magister, Université de Bejaia, P.95.

<sup>6</sup>Idem, P.96.

la participation et la promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision. Ses principales missions sont :

*Premièrement*, au titre des fonctions de propositions et d'étude, on peut révéler que le CNI : i) Propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ; ii) Propose l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ; iii) Propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ; iv) étudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages. *Deuxièmement*, au titre des décisions que le CNI prend, figurent : i) L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages, ainsi que leur modification et leur mise à jour ; ii) L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ; iii) L'établissement de la nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputées au fonds dédié à l'appui et à la promotion de l'investissement ; iv) La détermination des zones susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire.

Il faut ajouter que le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, encourage la création d'institutions et d'instruments financiers adaptés et d'une façon générale, traite de toute questions en rapport avec d'investissement, tous les ministres en charge des dossiers et questions économiques sont membres du CNI, soit neuf(9) au total. Assistent, en qualité d'observateurs seulement, le président du conseil d'administration et directeur général de l'ANDI. Il faut savoir, également, que du CNI n'est pas une autorité administrative indépendante et ses décisions et/ou recommandations ne s'adressent pas directement à l'investisseur mais aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, en tout premier lieu l'ANDI.

#### **b) Agence Nationale de Développement de l'investissement (ANDI)**

L'ANDI est un établissement public à caractère administratif qui hérite de l'APSI (agence de promotion et de soutien de l'investissement) et lui succède. Elle est placée sous la tutelle du ministre de la promotion des investissements et exerce sept missions : a) une mission d'information, b) une mission de facilitation, c) une mission de promotion de l'investissement, d) une mission d'assistance, e) une participation à la gestion du foncier économique, f) la gestion des avantages, g) une mission générale du suivi.

Tableau 3.1. Les missions de l'ANDI

A	S'agissant de l'information, on retiendra surtout que l'ANDI assure un service d'accueil et d'information au profit des investisseurs, constitue des systèmes d'information et met en place des banques de données.
B	Pour ce qui est de la facilitation, l'ANDI met en place le guichet unique décentralisé (GUD), identifie les contraintes à la réalisation des investissements et s'efforce de proposer un allègement des procédures et des réglementations relatives à la réalisation de l'investissement.
C	Dans le domaine de la promotion de l'investissement, elle assure la mise en relation d'affaires des investisseurs non-résidents avec des opérateurs algériens, entreprend des actions d'information pour promouvoir l'environnement générale de l'investissement en Algérie.
D	Sa mission d'assistance consiste à organiser un service d'accueil et de prise en charge des investisseurs, leur accompagnement, la mise en place d'un service de vis-à-vis unique pour les investisseurs non résidants et à les assister pour accomplir les formalités requises.
E	La participation à la gestion du foncier ne se traduit pas l'information des investisseurs au sujet de la disponibilité des assiettes foncières et la gestion du portefeuille foncier
F	Concernant la gestion des avantages, L'ANDI est tenue d'identifier les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale, de vérifier l'éligibilité aux avantages, de délivrer la décision relative aux avantages, d'établir les annulations de décisions et/ou les retraits d'avantages (totaux ou partiels)
G	Enfin, à travers sa mission générale de suivi, l'ANDI, en charge du développement d'un service d'observation et d'écoute, doit assurer un service de statistiques, collecter les informations relatives à l'état d'avancement des projets en étroite collaboration avec les investisseurs, enfin s'assurer du respect des engagements contractés par les investisseurs au titre des conventions( bilatérales et multilatérales) de protection des investissements.

Source : Etablit par nous-mêmes à partir d'une synthèse de lecture.

A propos de l'ANDI, la CNUCED (Rapport sur l'examen de politique d'investissement en Algérie, 2004) relève quelque insuffisance. En premier lieu, l'agence ne dispose pas d'une autonomie suffisante en matière de recrutement ou de dépenses et elle

manque d'instruments pour assurer son rôle de promotion et d'évolution. Elle n'a ni guide de l'investisseur par secteur d'activité, ni base de données fiables sur l'état des investissements réalisés et son site web, n'est pas mis à jour. De plus, malgré un effectif total de 150 personnes, la taille des divisions de la promotion, de l'appui et de l'évaluation de l'investissement reste très réduite. En second lieu, la CNUCED estime que la fonction de promotion nécessite à elle seule une stratégie plus sophistiquée, et devrait être détachée toute seule comme dans de nombreux pays de la région qui ont créé des agences spécialement chargées de la promotion des investissements étrangers en vue d'attirer les FMN.

### c) Le guichet unique

Le guichet unique est une institution décentralisée, puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya<sup>7</sup>, siègent en son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail, ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté. L'investisseur étranger fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur. En premier lieu, le directeur de guichet unique décentralisé (GUD) est son interlocuteur direct et unique. Le directeur de GUD doit accompagner l'investisseur, établir délivrer et attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assurer de leur bonne finalisation, une fois acheminés vers les services concernés. L'ensemble des documents délivrés par la GUD faisant foi, toutes les administrations sont tenues de s'y conformer. Il existe actuellement quatorze guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Blida, Constantine, Laghouat, Oran, Ouargla, Saida, Sétif, Tlemcen, Tiaret)<sup>8</sup>.

### 1.3. Analyse d'attractivité des IDE en Algérie

Dans cette partie, nous essayerons d'expliquer les facteurs qui contribuent à rendre le territoire national plus attractif.

<sup>7</sup> CNUCED, (2005), « Algérie. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement », Genève, P.8.

<sup>8</sup><http://ANDI.DZ/>.

### 1.3.1. Les principales opportunités d'investissement en Algérie

Elles résident dans la stabilité économique, la disponibilité des ressources, la taille du marché et la qualité des infrastructures.

#### a) La stabilité économique

La situation macroéconomique qui concerne notamment, la stabilité politique, l'inflation, la dette et le déficit de la balance des paiements peuvent influencer négativement sur la décision d'investissement des firmes. Pour la stabilité politique, l'Algérie jouit d'une situation relativement stable tandis que, après des années difficiles au cours de la décennie 1990, des efforts ont été faits en matière d'ouverture démocratique et de gouvernance politique (abandon du système de partie unique, liberté de la presse et d'association), ces progrès ont conduit à améliorer et consolider la stabilité économique du pays. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de manière significative depuis 2003, concernant la période 2011-2014, une croissance significative du PIB soutenue, essentiellement par les revenus des hydrocarbures, ainsi que par les investissements publics, en 2015 et 2016 il a baissé en raison de l'impact négatif sur la baisse des prix des hydrocarbures.

**Tableau 3.2. Le PIB en Algérie (2011-2016)**

Année	2011	2012	2013	2014	2015
PIB en Milliard USD	198.7	209.3	209.7	213.52	175.08

Source : Banque d'Algérie.

La dette extérieure reste toujours faible en 2013 (2% du PIB à court terme à compter de 2013), l'Algérie est le pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA. La croissance globale de l'économie algérienne reste constante malgré que le taux de croissance de 4% du PIB observé en 2014, enregistre une légère baisse de 3.6 en 2016.

**Tableau 3.3. Dette extérieure et taux de croissance en Algérie (2011-2016)**

Année	2011	2012	2013	2014	2015
La dette extérieure	4,405	3,676	5,941	5,277	-
Taux de croissance	2,4	3,3	2,8	4	3,9

Source : Banque d'Algérie.

### **b) Disponibilité des ressources naturelles**

La disponibilité des ressources naturelles représente un atout majeur pour l'économie nationale. En effet, l'Algérie dispose de ressources en hydrocarbures en quantité importante, notamment gazière, et le secteur énergétique représente un élément d'attraction pour les investisseurs étrangers. Selon l'ANDI, l'Algérie occupe la 15<sup>ème</sup> place en matière de réserve pétrolière, la 18<sup>ème</sup> en matière de production, et la 12<sup>ème</sup> en exportation<sup>9</sup> ; 7<sup>ème</sup> place en matière de ressources prouvées en gaz naturel, la 5<sup>ème</sup> place en production et la 4<sup>ème</sup> en exportation pour le gaz naturel liquéfié. En effet, plus de 60 contrats mis en œuvre dans l'activité d'exploration sous la forme de contrat de partage de production<sup>10</sup>.

### **c) La taille du marché intérieur**

La taille du marché intérieur est l'un des déterminants les plus importants de l'IDE. Plusieurs études empiriques ont montré que l'augmentation du PIB par habitant est associée à une augmentation des entrées d'IDE dans les pays d'accueil. En effet, selon l'ANDI, le PIB est passé de 5606 dollars en 2013 à 5886 de dollars en 2014<sup>11</sup>. L'augmentation des revenus est un signe d'une augmentation de la taille du marché et du pouvoir d'achat.

### **d) La qualité et le développement des infrastructures**

L'Algérie a lancé plusieurs chantiers visant à établir une infrastructure de base favorable à l'attraction des IDE, notamment les deux programmes de soutien et de relance économique, dès le début des années 2000. En effet, elle dispose d'un réseau routier des plus importants du Maghreb et de l'Afrique, d'une longueur de 108302 km dont 76028 km de routes nationales et départementales, et 32274 km de routes secondaires. L'Algérie dispose d'une autoroute Est-ouest à 6 voies d'une longueur de 1216KM, ainsi 45 infrastructures maritimes dont, 11 ports de commerce mixte (commerce et pêche), 3 ports spécialisés en hydrocarbures (Bejaia, Skikda Est et Betheloua), 31 ports et abri de pêche et 1 port de plaisance<sup>12</sup>.

Dans le cadre du développement économique et social de l'Algérie, le secteur de l'immobilier, le parc de logement est passé de 5,2 millions d'unités en 2005 à 8,04 millions

<sup>9</sup><http://www.andi.dz/index.php/fr/raison-pour-investir>

<sup>10</sup>KPMG Algérie, (2011), « guide d'investir en Algérie », P.34.

<sup>11</sup><http://www.andi.dz/index.php/fr/raison-pour-investir>

<sup>12</sup>KPMG, (2011), « Guide d'investir en Algérie », Op Cit, PP. 26-27.

d'unités en 2013, avec plus de 20% de logements inoccupés, l'Algérie a annoncé un plan quinquennal 2015-2019 d'investissements publics de prêts de 200 milliards d'euros<sup>13</sup>.

### 1.3.2. Le niveau d'attractivité de l'Algérie : lecture d'une matrice

La méthode de représentation de la matrice d'attractivité met en relation les montants effectifs réalisés des investissements directs étrangers d'après la Banque Mondiale (WDI) et l'indice des entrées potentielles calculée par la CNUCED. L'objectif est : i) d'évaluer la performance d'attractivité de l'Algérie et son rythme d'évolution ; ii) de permettre de Qualifier en termes d'attractivité le « site Algérie » dans les différentes phases de développement qu'a connu le pays ; iii) de montrer si le site Algérie peut figurer un jour dans la « short List » des investisseurs, ou bien s'il reste encore dans le quatrième cercle regroupant les « pays périphériques », dont l'attractivité, selon Michalet (1999), repose exclusivement sur l'existence des facteurs abondants tels que les ressources naturelles (hydrocarbures).

#### a) Présentation de la matrice

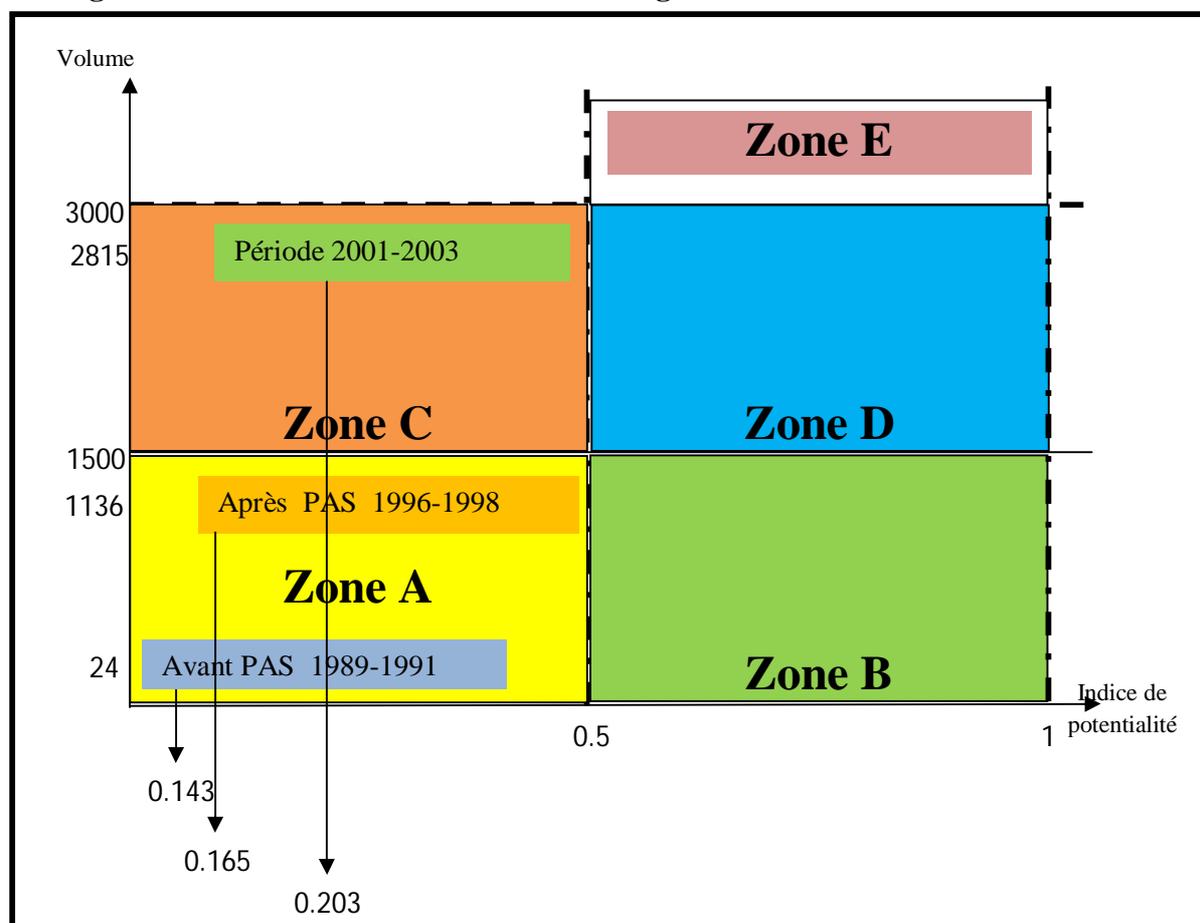
La Construction de la matrice est basé sur « l'indice des entrées potentielles » (ou indice de potentialité) des investissements directs étrangers calculé par la CNUCED depuis 1988. Cet indice est basé essentiellement sur des variables économiques et institutionnelles. La matrice d'attractivité permet de visualiser les différentes phases de développement de l'économie algérienne et d'évaluer le rythme de son évolution et le potentiel de développement du pays. La référence prise est montant de l'IDE retenu par Michalet (1999) comme un seuil pour que le pays figure dans ce qu'il appelle la « *short List* » des pays qualifier d'attractifs. L'auteur estime qu'un pays doit attirer un (1) milliard de \$ par an, pour faire partie du « short List », dans la mesure où ce montant reflétera les efforts de chaque pays en matière d'amélioration de son climat d'investissement. L'indice de potentialité est calculé sur une période de 3ans. Donc le montant de l'IDE que l'Algérie doit recevoir sera le cumul de trois années successives, soit l'équivalent de trois (3) milliards de \$, pour figurer sur la« *short List* » suivant la condition de Michalet'. Cette matrice est décomposée en quatre (4) zone d'attractivité à savoir :

**La zone A** délimitée par un indice de potentialité compris entre 0 et 0.5 et un cumul d'IDE inférieur à 1.5 milliard de \$ . Cette zone est appelée la zone d'attractivité trop faible ou le quatrième cercle ; **la zone B** qui représente la zone d'attractivité faible , correspond à la

<sup>13</sup> Idem, P. 26-27.

dimension bornée par un indice de potentialité situé entre 0.5 et 1 et un cumul d'IDE de 0 à 1500 million \$ pour une période de 3 ans ; *la zone C* elle représente la zone d'attractivité fragile ,malgré une amélioration des flux entrants d'IDE , soit un montant de 1500 à 3000 millions de \$ en trois ans, sauf que sa fragilité réside dans l'indice de potentialité situé dans l'intervalle [0 ; 0,5] ; *la zone D*, elle indique la zone d'attractivité importante qui regroupe les pays de la nouvelle frontière 204 selon Michalet. Cette zone est délimitée par un indice de potentialité compris entre 0,5 et 1 et un montant d'IDE situé dans l'intervalle [1500 ; 3000] millions de \$.

**Figure 3.1. La matrice d'attractivité de l'Algérie**



**Source :** Etablis par nous-mêmes, inspiration et synthèse de données (Banque mondiale, et Boualam Fatima (2010), CNUCED).

### b) Lecture de la matrice

Globalement, le contexte d'attractivité des IDE en Algérie est relativement faible. Les résultats de la matrice d'attractivité indiquent que le niveau d'attractivité du pays a connu une évolution positive au fil du temps, mais elle reste dans les pays périphériques. A cet effet, la période avant les réformes structurelles du PAS (plan d'ajustement structurel) est

caractérisée par une attractivité trop faible, d'un indice de potentialité de 0,143 et un montant cumulé d'IDE de 24 millions de \$.

Cependant, la période après le PAS (1996-1998) est comparativement favorable à la période avant le PAS, dont l'indice de potentialité augmenté de 0,022 soit 0,165, tandis que le volume d'IDE a atteint 1,136 milliard de \$ à cette période, mais elle reste dans la zone trop faible. Relativement, les réformes structurelles ont permis au pays de corriger ses déséquilibres (retour de la croissance, diminution de l'inflation, maîtrise de la dette). L'entrée d'IDE dans cette zone marquée par une attractivité trop faible, peut être liée à la notion *l'aménité territoriale*, et la dotation du territoire par un ensemble d'avantages comparatifs (comme les hydrocarbures, proximité géographique, une main-d'œuvre à bon marché), alors que sur le plan industriel la situation est davantage se détériore (le textile et la confection, les cuirs et les chaussures, la sidérurgie, la métallurgie, la mécanique et l'électronique)<sup>14</sup>.

Le niveau d'attractivité des IDE en Algérie à partir l'année 2000 est en amélioration. Cette situation est due en particulier à l'amélioration du code d'investissement, la création de l'ANDI et un ensemble de programme de relance économique comme le plan de soutien à la relance économique (PSRE) entre 2002 et 2004 et le plan de complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) entre 2005 et 2009). Ces programmes prennent les infrastructures comme une cible d'attractivité des IDE. L'indice de potentialité est estimé à 0,203 et les montants cumulés d'ide sont inférieurs à 3000 millions de \$, ce qui nous permet de dire que l'attractivité durant cette période est dans sa zone de fragilité. Cependant, à partir l'année de 2005, l'entrée des IDE en Algérie dépasse 1 milliard de \$/an, pour atteindre son sommet en 2009 avec un montant de 2.746 milliard de \$ (CNUCED). Avec une fragilité de l'indice de potentialité, l'Algérie reste en d'hors de la zone des pays de la nouvelle frontière. Dont ces pays remplient un ensemble de conditions et de prédispositions qui leur permettent de figurer dans les pays « *short List* » avec une attractivité robuste et importante (*zone E*).

## Section 02 : Méthodologie de la régression

Il s'agit dans cette section de présenter l'outil d'analyse de notre étude empirique. A cet effet, notre méthodologie de la régression est basée sur l'économétrie des séries temporelles. Premièrement, nous présenterons les sources de nos données annuelles pour

<sup>14</sup>BOUALAM FATIMA, (2010), Op, Cit, P. 372.

chaque variable. Deuxièmement, la spécification du modèle économétrique puis troisièmement, analyse avec des séries temporelles.

### 2.1. Description des données

Les données utilisées dans notre étude empirique proviennent de la base de données de la banque mondiale, *World Development Indicators* (WDI). La disponibilité des données annuelles a permis de prendre la période d'étude 1970-2015, le choix de cette période a été fait, d'une part, dans le but de capter le phénomène des IDE en Algérie après l'indépendance et surtout au début de la période de nationalisation des hydrocarbures en 1971, et d'autre part, il est judicieux que la période étudiée capte les effets du plan d'ajustement structurel (PRS) réalisé en 1994 et l'accord de libre échange signé, toutes les variables économiques de l'étude proviennent du WDI, et qui sont : l'investissement direct étranger (IDE) représenté par les entrées nettes en dollar courants, la croissance de (PIB) en dollar constant, l'ouverture commerciale (OUV) calculé à partir de PIB courant et l'importation et l'exportation de biens et services représenté en dollar courant, les facteurs de (TCH) qui a été calculé, l'inflation (INF) déflateur de PIB, dépenses nationales brutes (\$ US courants) (DN), crédit domestique accordé au secteur privé en % of PIB (CDSP), le capital humain (KH) représenté par le taux de scolarisation au niveau secondaire (Voire Annexe 2).

### 2.2. La spécification du modèle économétrique : approche par les séries temporelles

Dans le cadre de l'économétrie, nous pouvons considérer qu'un modèle consiste en une présentation formalisée d'un phénomène sous forme d'équations dont les variables sont des grandeurs économiques. L'objectif du modèle est de représenter les traits les plus marquants d'une réalité qu'il cherche à styliser. Le modèle est donc l'outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes.

Notre modèle est le modèle VAR (modèle vectoriel autorégressif), dans ce modèle les variables sélectionnées ont tout le même statut, toutes les variables sont endogènes et on n'a pas besoin de décider les variables exogènes, ainsi la valeur d'une variable dépend de ces propres valeurs passées et des valeurs passées d'autres variables qui constituent le modèle<sup>15</sup>. Ce modèle est un outil alternatif pour déterminer la transmission et la dynamique des chocs et leurs effets sur les variables économiques.

<sup>15</sup>[http://cerdi.org/uploads/sfCmsBlog/Html/63/Econometrie\\_mag3/Macroeconmétrie\\_2%20mag3%202014.pdf](http://cerdi.org/uploads/sfCmsBlog/Html/63/Econometrie_mag3/Macroeconmétrie_2%20mag3%202014.pdf) consulter le 04/04/2017, P 1.

Dans le domaine de la statistique dénommée analyse des séries temporelles, la dimension temporelle des observations devient primordiale<sup>16</sup>. Une série temporelles, ou série chronologique est une suite ou succession d'observations ordonnées dans le temps. L'échelle de ce dernier peut être l'heure, le jour, le trimestre, l'année. Et pour construire son modèle, il faut d'abord vérifier la stationnarité des séries.

### 2.2.1. La stationnarité des séries

Dans la pratique, on se limite généralement à recourir à la stationnarité du second ordre (ou stationnarité faible) du processus étudié. Un processus,  $(X_t, t \in Z)$  est dit stationnaire au second ordre, ou stationnaire au sens faible, ou stationnaire d'ordre deux si les trois conditions suivants sont satisfaites :

- $\forall t \in Z, E(X_t^2) < \infty$
- $\forall t \in Z, E(X_t) = m, \text{indépendant de } t$
- $\forall (t, h) \in Z^2, Cov(X_t, X_{t+h}) = E[(X_{t+h} - m)(X_t - m)] = \gamma(h)$  où  $\gamma(h)$  est indépendant de  $t$

La première condition  $E(X_t^2) < \infty$  garantit tout simplement l'existence (ou la convergence) des moments d'ordre deux. La seconde condition  $E(X_t) = m, \forall t \in Z$  porte sur les moments d'ordre 1 et signifie tout simplement que les variables aléatoires  $X_t$  doivent avoir la même espérance quelle que soit la date  $t$ . autrement dit, l'espérance du processus  $X_t$  doit être indépendante du temps. En fin, la troisième condition  $\gamma(h)$  indépendante de  $t$ , porte sur les moments d'ordre deux résumés par la fonction d'auto covariance. Cette condition implique que ces moments doivent être indépendants de la date considérée et ne doivent dépendre uniquement que de l'ordre des retards. Autrement dit la fonction d'auto covariance du processus  $X_t$  doit être indépendante du temps<sup>17</sup>.

Un processus non stationnaire est un processus qui ne satisfait pas l'une ou l'autre de ces conditions. Ainsi, l'origine de la non stationnarité peut provenir d'une dépendance du moment d'ordre un (l'espérance) par rapport au temps et/ou d'une dépendance de la variance ou des autos covariances par rapport au temps. Selon la terminologie de NELSON et PLOSSER

<sup>16</sup>LUBRANO, M, (2008), « Introduction à la modélisation des séries temporelles uni variées », Paris, P.2.

<sup>17</sup>HURLIN, C, « Econométrie appliquée séries temporelle » disponible sur le site [http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp\\_chap1.Pdf](http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp_chap1.Pdf) consulter le 30/04/2017, P.32.

(1982) il existe deux types de non stationnarité : les processus TS (*Time Stationary*) et les processus DS (*Differency Stationary*)<sup>18</sup>.

Le processus TS (*Trend Stationary*) : Selon la terminologie proposée par Nelson et Plosser (1982), un processus TS peut s'écrire sous la forme  $X_t = F(t) + Z_t$  où  $F(t)$  est une fonction du temps et  $Z_t$  est processus stochastique stationnaire. Dans ce cas, le processus  $X_t$  s'écrit comme la somme d'une fonction déterministe du temps et d'une composante stochastique stationnaire, éventuellement de type ARMA. Dès lors, il est évident que le processus ne satisfait plus la définition de la stationnarité du second ordre. En effet on montre immédiatement que  $E(X_t) = F(t) + Z$  où  $Z = E(Z_t)$ , dépend du temps, ce qui viole la seconde condition de la définition d'un processus stationnaire<sup>19</sup>.

Le processus DS (*Differency Stationary*) : On dit que le processus  $X_t$  est caractérisé par un non stationnarité stochastique ou le processus  $X_t$  est de type DS si on peut le rendre stationnaire par l'utilisation d'un filtre aux différences :  $(1 - D)d X_t = \beta + \varepsilon$  ou  $\varepsilon_t$  est un processus stationnaire,  $\beta$  une constante réelle,  $D$  l'opérateur de décalage et  $d$  ordre du filtre aux différences. Ces processus sont souvent représentés en utilisant le filtre aux différences ( $d = 1$ ). Le processus est dit alors processus du premier ordre. Il s'écrit<sup>20</sup> :

$$(1 - D) X_t = \beta + \varepsilon_t \Leftrightarrow X_t = X_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$$

L'introduction de la constante  $\beta$  dans le processus DS permet de définir deux processus différenciant : lorsque  $\beta = 0$ , le processus DS est sans dérive. Il s'écrit :  $X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t$ . Comme  $\varepsilon_t$  est un bruit blanc, ce processus DS porte le nom de modèle de marche aléatoire. Pour rendre stationnaire la marche aléatoire, il suffit d'appliquer au processus le filtre aux différences premières :  $X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t \Leftrightarrow (1 - D) X_t = \varepsilon_t$ . Lorsque  $\beta \neq 0$  : le processus porte alors le nom de processus DS avec dérive. Il s'écrit :  $X_t = X_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$ . La stationnarité de ce processus est réalisée en utilisant le filtre à la différence première :  $X_t = X_{t-1} + \beta + \varepsilon_t \Leftrightarrow (1 - D) X_t = \beta + \varepsilon_t$ . Dans le processus DS, un choc à un instant donné se répercute à l'infini sur les valeurs futures, il est permanent et décroissant.

<sup>18</sup>HURLIN, C, OP, Cit, P. 3. [http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp\\_chap1.Pdf](http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp_chap1.Pdf) consulter le 30/04/2017.

<sup>19</sup>HURLIN C, « Econométrie appliquer séries temporelle », Op ci, p.7.

<sup>20</sup>BOURBONNAIS, R, (2009), « Econométrie », DUNOD, Paris, P.231.

### 2.2.2. Le test de stationnarité

Les tests de Dickey-Fuller simple (1979) noté (DF) et Dickey-Fuller augmenté (1981) (ADF) ont été les plus utilisés pour tester la stationnarité d'une série temporelle. L'idée de base de ces tests, est de chercher s'il existe des racines unitaires, le mécanisme d'une telle recherche réside dans le test des trois modèles de base, à savoir :

- i.  $\Delta X_t = \phi X_{t-1} + \varepsilon_t$  modèle (1) sans tendance et sans constante
- ii.  $\Delta X_t = \phi X_{t-1} + C + \varepsilon_t$  modèle (2) sans tendance et avec constante
- iii.  $\Delta X_t = \phi X_{t-1} + C + B_t + \varepsilon_t$  modèle (3) avec tendance et avec constante

Il s'agit de tester la nullité du paramètre ( $\phi$ ), c'est-à-dire le coefficient de  $X_{t-1}$ . L'hypothèse nulle  $H_0 : \phi = 0$ , contre l'hypothèse alternative  $H_1 : \phi < 0$ . Si l'hypothèse nulle est rejetée, la série chronologique est stationnaire. Si  $H_0$  est accepté la série doit être stationnarisée. En premier lieu on teste le modèle (3) et en vérifiant la stationnarité c'est si pas stationnaire on passe au modèle (2) puis le modèle (1)<sup>21</sup>.

### 2.2.3. Le test de causalité de Granger

Le but ultime du test de causalité est de détecter les relations causales possibles entre les variables (économiques) introduites dans le modèle. Le test de causalité de Granger entre deux variables  $X, Y$  permet de connaître, si la connaissance du passé d'une variable améliore la prévision de l'autre. L'idée de base de ce test est d'accepter ou refuser l'hypothèse nulle notée «  $H_0$  » selon laquelle, la variable  $X$  ne cause pas au sens de Granger la variable  $Y$ . On accepte l'hypothèse «  $H_0$  » si la probabilité est supérieure à 5%, on rejette «  $H_0$  » dans le cas inverse et on accepte l'hypothèse alternative «  $H_1$  » selon laquelle  $X$  cause au sens de Granger  $Y$ <sup>22</sup>.

## 2.3. Présentation du modèle : l'étude empirique

L'objectif premier de notre étude empirique est d'essayer d'identifier les déterminants les plus influents sur l'attractivité des IDE en Algérie. Avant de passer à l'analyse et à l'estimation économétrique, il faut qu'on présente quelques notions théoriques sur le modèle à estimer et sur la méthode d'estimation. Le point de départ dans toute étude

<sup>21</sup>HURLIN, C « économétrie appliquée séries temporelle », Op ci, p. 54.

<sup>22</sup>CHARPENTIER, A, « Cours de série temporelle théorie et application », université Paris Dauphine sur le site <http://perso.univ-rennes1.fr/arthur.charpentier/TS2.Pdf> consulter le 30/04/2017. P.6.

économétrique est la spécification du modèle. Cette spécification implique la détermination de la variable expliquée et des variables explicatives, les signes des paramètres et la forme mathématique du modèle<sup>23</sup>, c'est-à-dire l'équation à estimer. Le modèle, en générale, « consiste en une présentation formalisée d'un phénomène sous forme d'équations dont les variables sont des grandeurs économiques »<sup>24</sup>. A cet effet, nous estimerons l'impact de certaines variables sur l'IDE.

$$IDE_t = F(OUV_t, KH_t, INF_t, PIB_t, TCH_t, CDSP_t, \mu_t)$$

Où,  $IDE_t$  représente flux des IDE entrants nettes à l'année "t". Alors que,  $OUV_t, KH_t, INF_t, PIB_t, TCH_t, CDSP_t$  sont respectivement : le taux d'ouverture, le capital humain, l'inflation, le taux de croissance du produit intérieur brut, le taux de change, le crédit domestique accordé au secteur privé, et  $\mu_t$  est le terme d'erreur aléatoire variant dans le temps. Concernant notre modèle est le modèle VAR (modèle vectoriel autorégressif), dans ce modèle les variables sélectionnées ont tout le même statut, toutes les variables sont endogènes et on n'a pas besoin de décider les variables exogènes, ainsi la valeur d'une variable dépend de ces propres valeurs passées et des valeurs passées d'autre variables qui constituent le modèle. Ce modèle est un outil alternatif pour déterminer la transmission et la dynamique des chocs et leurs effets sur les variables économiques.

### 2.3.1. Présentation des variables

On a d'une part, une variable expliquée et d'autre part huit variables explicatives.

- a) **La variable dépendante** : La variable expliquée et le flux net d'IDE entrant. Les montants sont exprimés en dollars courants (US\$) pour chaque année t. L'indice t indique l'année de référence.
- b) **Les variables explicatives** : On a (07) variables explicatives dont (07) quantitatives.
  - **L'ouverture (OUV)** : L'ouverture d'une économie est mesurée par le ratio des échanges rapporté au PIB (exportation+importation)/PIB. Ce ratio permet de mesurer l'importance des échanges et plus indirectement les restrictions commerciales

<sup>23</sup>Le modèle est donc une présentation schématique et partielle d'une réalité naturellement plus complexe. Toute la difficulté de la modélisation consiste à ne retenir que la ou les représentations intéressantes pour le problème que le modélisateur cherche à expliquer. Ce choix dépend de la nature du problème, du type de décision ou l'étude à effectuer. La même réalité peut ainsi être formalisée de diverses manières en fonction des objectifs (BOURBONNAIS, R, (2009), *Op. Cit*, P. 2)

<sup>24</sup>BOURBONNAIS, R, (2009), *Op. Cit*, P.1.

(globalement la libre circulation des biens et des services). Cette variable aura un effet positif sur les IDE. Un signe positif est donc attendu.

- **Capital humain (KH) :** Cette variable mesurant la qualité de la main d'œuvre disponible a été identifiée comme un facteur fortement déterminant pour les IDE. Le taux moyen de scolarisation en % de la population âgé de plus de 15ans rend compte du pourcentage de la main d'œuvre disponible ayant au minimum le niveau secondaire. Il est attendu un signe positif de la relation entre le capital humain et l'IDE.
- **L'inflation (INF) :** Les investisseurs étrangers préférant investir dans une économie stable. Le taux d'inflation est souvent perçu comme un indicateur d'instabilité macroéconomique. Il reflète le degré d'incertitude d'une économie. Il est attendu un signe négatif de la relation entre le taux d'inflation et l'IDE.
- **Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) :** Cette variable donne une mesure de la taille du marché. Il s'agit d'un des principaux déterminants des IDE. Cette variable indique le dynamisme du marché. Plus la taille du marché est élevée plus le pays est même d'attirer des IDE. Il est attendu un signe positif de la relation entre le PIB et l'IDE.
- **Le taux de change réel (TCH) :** Le taux de change réel peut se révéler un facteur important dans les mouvements internationaux d'IDE. Il est une mesure de la compétitivité internationale. Un taux de change élevé dans le pays d'accueil pousse les investisseurs à investir plus dans l'optique de rapatrier plus de profit si la production est vendue à l'intérieur. Mais cet avantage peut se révéler néfaste si la production est destinée à l'exportation. Nous sommes indécis quant au signe attendu de la relation entre l'IDE et le taux de change.
- **Le crédit domestique accordé au secteur privé (% PIB) :** Cette variable mesure l'importance accordée au secteur privé dans l'économie. Elle renseigne sur la disponibilité des intermédiaires financiers. En effet, un système financier assurant convenablement le crédit nécessaire à l'activité des entreprises privées donne un signal positif aux investisseurs étrangers. Un secteur privé dynamique sous-entend la disponibilité des fournisseurs dans le pays d'accueil. Il est attendu une relation positive entre l'IDE et le crédit domestique accordé au secteur privé.

### Section 03 : Estimation et résultats

La plupart des séries macroéconomiques sont non stationnaires, comme il a été cité précédemment. Pour vérifier cela sur les variables de ce modèle, nous avons appliqué les testes des racines unitaires de Dickey-Fuller augmenté présenté précédemment.

#### 3.1. La stationnarité

Avant de passer à l'estimation du modèle on utilisant les séries macroéconomiques ; l'étude de la stationnarité est indispensable. D'après l'analyse des corrélogrammes de chaque série (voir annexe 5), nous constatons qu'il ya un signe de non stationnarité, observé dans la décroissance relativement lente de la fonction d'auto corrélation, sauf l'inflation et PIB qui semble représenter un blanc. A cet effet, nous avons appliqué les tests des racines unitaires de Dickey-Fuller augmentés (ADF). Les résultats de ces tests sont repais dans le Tableau 3.4.

Pour la série IDE on a effectué les tests d'ADFe commençant par le modèle 3 qui est le modèle général (avec tendance et avec constante).

Pour la série IDE au niveau, les tests du 3<sup>ème</sup> et du 2<sup>ème</sup> modèle indiquent que la tendance et la constante ne sont pas significatives car leurs probabilités sont largement supérieures à (5%) et les statistiques de significativité sont inférieurs à  $T_{tab. 0,05} = 2.79 > 1.06$  et  $T_{tab. 0,05} = 2.54 > 1.01$  respectivement. Ainsi le test d'ADF sur le premier modèle (sans tendance te sans constante) indique que la série de la IDE n'est pas stationnaire au niveau, mais elle est issue d'un processus DS sans dérive. Dans le but de stationnariser cette série des IDE, nous avons appliqué le test de racines unitaires sur la nouvelle série différenciée notée *DIDE* où  $DIDEI_t = IDE_t - IDE_{t-1}$ . Pour cette nouvelle série DIDE, la tendance n'est pas significative dans le modèle générale, car la valeur absolue de la statistique de significativité affichée est inférieure à 2.79 ( $|t_{cal}| = 0,52 < t_{tal} = 2,79$ ), de plus, la constante dans le deuxième modèle n'est pas significative ( $|t_{cal}| = 0,27 < t_{tal} = 2,54$ ). Enfin, dans le premier modèle, on accepte l'hypothèse alternative selon laquelle il n'y a pas de racines unitaires, car la valeur d'ADF est inférieure à la valeur critique à 5% ( $ADF_{cal} = -7.001 < ADF_{tal} = -1.95$ ). Nous constatons que la série différenciée DIDE est stationnaire au niveau, donc la série IDE est un processus DS sans dérive intégrée d'ordre 1 I(1).

De la même manier en trouve les autres séries. Pour les séries *INF* et *PIB*, la lecture de leurs corrélogrammes montre qu'elle n'est pas stationnaire pour la rendre stationnaire on

procède de la même façon qu'avec la série des IDE et la stationnarisation se réalise avec le 2<sup>ème</sup> modèle (sans dérive et avec constante) ou  $PINF = 0.0017$  et  $t_{cal} 3.34 > t_{tab} = 2.54$ , et  $PPIB = 0.0000$  et  $t_{cal} 5.15 > t_{tab} = 2.54$ .

Ainsi les deux séries sont stationnaires au niveau  $I(0)$ . Pour les autres séries  $OUV, TCH, CDSP$ , les tests de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> modèles montrent que leurs probabilité est supérieure à 5% indiquant qu'elles sont issues d'un processus DS. Pour la stationnarisation on les a différenciées puis effectué les tests des racines unitaires sur les nouvelles séries qui sont :  $D OUV, D TCH, D CDSP, D KH$ , (voir annexe 6). Pour  $D KH$  le 2<sup>ème</sup> modèle avec différence qui réalise la stationnarité avec un  $P = 0.0006 < 0.05$  et  $Dt_{cal} = 3.74 > Dt_{tab} = 2.54$ .  $KH$  est un DS avec dérive intégrée d'ordre 1  $I(1)$ . La même procédure pour les autres séries restantes  $OUV, TCH, CDSP$  montrent qu'ils sont de type DS sans dérive sans constante intégrée d'ordre(1)  $I(1)$ . Les résultats des tests sont indiqués dans le tableau suivant.

**Tableau 3.4. Les résultats du test de racine unitaires sur les séries**

Série	Type de modèle	Niveau	Probabilité	$ADF_{cal}$	$ADF_{tab}$	Stationnarité	Résultat
IDE	M3	Level	0.2946	1.06	2.79	Non	DS sans dérive IDE (1)
		1 <sup>ère</sup> différence	0.6011	-0.52	2.79	Non	
	M2	Level	0.3158	1.01	2.54	Non	
		1 <sup>ère</sup> différence	0.7846	0.27	2.54	Non	
	M1	Level	0.2511	-1.16	-1.95	Non	
		1 <sup>ère</sup> différence	0.0000	-7.001	-1.95	Oui	
PIB	M3	Level	0.1239	-1.57	2.79	Non	DS avec dérive PIB(0)
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	
	M2	Level	0.0000	5.15	2.54	Oui	
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	
	M1	Level	—	—	—	—	
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	
INF	M3	Level	0.2966	-1.28	2.79	Non	DS avec dérive INF(0)
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	
	M2	Level	0.0017	3.34	2.54	Oui	
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	
	M1	Level	—	—	—	—	
		1 <sup>ère</sup> différence	—	—	—	—	

		1 <sup>er</sup> différence	—	—	—	—	
<b>KH</b>	<b>M3</b>	Level	0.0863	1.75	2.79	Non	<b>DS avec dérive KH(1)</b>
		1 <sup>ere</sup> différence	0.5514	0.60	2.79	Non	
	<b>M2</b>	Level	0.0726	1.84	2.54	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.0006	3.74	2.54	Oui	
	<b>M1</b>	Level	0.0002	4.09	-1.95	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	—	—	—	—	
<b>OUV</b>	<b>M3</b>	Level	0.8210	0.22	2.79	Non	<b>DS sans dérive OUV(1)</b>
		1 <sup>ere</sup> différence	0.6382	-0.47	2.79	Non	
	<b>M2</b>	Level	0.0733	1.83	2.54	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.7688	0.29	2.54	Non	
	<b>M1</b>	Level	0.9138	-0.10	-1.95	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.0000	-5.16	-1.95	Oui	
<b>TCH</b>	<b>M3</b>	Level	0.0970	0.72	2.79	Non	<b>DS sans dérive TCH(1)</b>
		1 <sup>ere</sup> différence	0.1557	1.44	2.79	Non	
	<b>M2</b>	Level	0.3669	0.91	2.54	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.0624	1.91	2.54	Non	
	<b>M1</b>	Level	0.0150	2.53	-1.95	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.0145	-2.54	-1.95	Oui	
<b>CDSP</b>	<b>M3</b>	Level	0.1462	-1.48	2.79	Non	<b>DS sans dérive CDSP(1)</b>
		1 <sup>ere</sup> différence	0.9132	-0.10	2.79	Non	
	<b>M2</b>	Level	0.3602	0.92	2.54	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.8359	-0.20	2.54	Non	
	<b>M1</b>	Level	0.0554	1.97	-1.95	Non	
		1 <sup>ere</sup> différence	0.0000	-4.97	-1.95	Oui	

Source : Réaliser par nous même à partir Eviews7.

### 3.2. Estimation à l'aide du modèle VAR

Le modèle VAR à été introduit par SIMS (1980) comme un outil alternatif au modèle macroéconomique d'inspiration Keynésien qui en connu beaucoup de critique concernant les résultats obtenu à savoir les estimateurs biaisés, des prévisions médiocre et l'absence de test statistique sur la structure causale entre les variances. Pour ces différent réseau SIMS (1980) à

proposer une modélisation multi variables sans autres restriction que le choix des variables sélectionné et le nombre de retard « P ».Le modèle VAR comporte 3 avantages :

- i) il permet d'expliquer une variable par rapport à ces retards et en fonction de l'information contenu dans d'autres variables pertinente.
- ii) En dispose d'un ensemble d'information très large.
- iii) Cette méthode est assez simple à mettre en œuvre et comprend les procédures d'estimation et des tests statistiques.

La modélisation VAR repose sur l'hypothèse selon le quelle l'évolution de l'économie est bien approche par la description de comportement dynamique d'un vecteur a « K » variable dépendent l'enraiment du passé la construction d'un modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables, ensuite le choix du nombre de retard « P » et en fin par l'estimation.

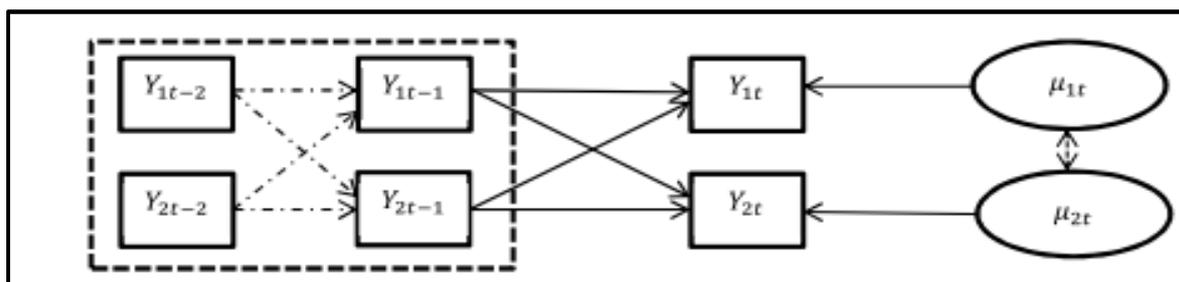
Considérant deux variables stationnaires( $Y1t$  ;  $Y2t$ ) chacune de ces variables est une fonction de sa propre valeur passée et des valeurs passées des autres variables. Eneffet, le model VAR d'un ordre « P » peut prendre la représentation suivante<sup>25</sup>.

$$Y1t = \alpha + \beta1j \sum_{j=1}^p y1t + y1j \sum_{j=1}^p y2t - j + \mu_{1t}$$

$$Y2t = \alpha + \beta2j \sum_{j=1}^p y1t + y2j \sum_{j=1}^p y2t - j + \mu_{1t}$$

Avec,  $a_1$ ,  $B_{1j}$ ,  $Y_{1j}$ ,  $a_2$ ,  $Y_{2j}$  et  $B_{2j}$ , sont les paramètres à estimer, ils varient en fonction du nombre de retard « P » ;  $U_{1t}$  et  $U_{2t}$  sont les perturbations ou encore les résidus ; ils sont considères comme des bruits blanc. On peut résumer la structure du fonctionnement du modèle VAR par le diagramme suivant :

<sup>25</sup>Absence de variables exogènes.

Figure 3.2. Le diagramme du modèle VAR pour  $P = 2$ 

Source: I Gusti Ngurah Agung, (2009), "Time Series, Data Analysis, Using Eviews", Wiley, P. 322

### 3.2.1. Le nombre de retard du modèle VAR.

Avant d'estimer le modèle VAR, il est nécessaire de déterminer au préalable le nombre de retard « P », cette détermination est basée sur la sélection d'un modèle VAR qui possède le minimum des valeurs des deux critères Akaike et Schwarz. La démarche et le mécanisme de sélection consistent à estimer un ensemble de modèle VAR de  $P = 0$  jusqu'à  $P = h$  (où  $h$  représente un retard maximum)<sup>26</sup>. Le résultat de détermination de l'ordre du modèle est exprimé dans le tableau 3.5.

Tableau 3.5. Résultats de sélection du nombre de retard « P »

	P=1	P=2	P=3	P=4
AIC	42.31	42.60	42.06	41.69
SC	42.68	43.29	43.09	43.07

Source : Réalisé par nous même à partir Eviews 7.

D'après les résultats obtenus de l'sélection du nombre de retard « P », nous constatons que le minimum de AKAIKE correspond à  $P=4$  (AIC=41.69), Alors que le minimum de SCHWARS correspond à  $P=1$  (SC=42.68). A cet effet selon le principe de Parcimonie<sup>27</sup> de Guillaume d'Occam (1295-1349) le retard qui minimise les deux critères AIC/SC correspond à  $P=1$ . A cet effet, nous pouvons appliquer VAR(1) pour estimer notre modèle.

<sup>26</sup> Dans notre cas le (P) varie entre 1 et 4.

<sup>27</sup> Abci el Yasmine M-S, (2010), « La dynamique des prix GPL au regard des déterminants marché spot Américain », école nationale supérieure de la statistique et économie appliquée (ingénieur d'état en statistique et Planification), [file:///C:/Users/Idir/Desktop/travail%20empirique/m%C3%A9moire%20enline/m\\_Ladynamique des-prix-GPL-au-regard-des-determinants-marche-spot-americain10.html](file:///C:/Users/Idir/Desktop/travail%20empirique/m%C3%A9moire%20enline/m_Ladynamique%20des%20prix%20GPL%20au%20regard%20des%20determinants%20marche%20spot%20americain10.html).

### 3.2.2. Résultats d'estimation du modèle VAR(1)

Notre démarche de base d'estimation du progrès technologique par l'IDE, l'OUV et le KH est basée sur un modèle VAR (1), la première condition, qui consiste à travailler avec des séries stationnaires, est vérifiée. Le travail consiste à examiner les effets du passé de chaque variable sur elle-même et sur les autres variables. Les séries utilisées sont les suivantes : DIDE, PIB, DLOUV, DKH, DCDSP, INF, DTCH sont stationnaires. Les résultats du modèle estimé sont présentés dans le (Tableau 3.6).

**Tableau 3.6. Résultats d'estimation du modèle VAR (1)**

Variables	DIDE (-1)	PIB (-1)	DOUV (-1)	DKH (-1)	DCDSP (-1)	INF (-1)	DTCH (-1)
DIDE (-1)	-0,15 [-0,926]	-7,95 [-0,477]	6,33 [0,213]	-2,14 [-0,126]	1,11 [0,361]	-6,64 [-1,012]	2,05 [0,863]
PIB (-1)	46639 [0,382]	-0,51 [-4,270]*	0,000 [0,217]	-0,07 [-0,576]	-0,44 [-2,003]**	0,366 [0,791]	-0,109 [-0,643]
DOUV (-1)	2,60 [1,989]**	-20,42 [-1,592]	0,453 [-1,985]**	10,35 [0,792]	-4,041 [-0,17]	41,62 [0,837]	4,10 [0,891]
DKH (-1)	-42819 [-2,35]**	-0,139 [-0,78]	-0,002 [-0,826]	0,162 [0,897]	-0,252 [-0,764]	0,154 [0,223]	0,062 [0,247]
DCDSP (-1)	11338 [0,135]	0,296 [3,61]*	0,000 [0,231]	0,036 [0,439]	0,08 [0,531]	-0,199 [-0,626]	0,003 [0,033]
INF (-1)	-70439 [-1,06]	0,059 [0,917]	-0,001 [-1,269]	-0,041 [-0,625]	-0,233 [-1,949]***	0,163 [0,652]	-0,018 [-0,195]
DTCH (-1)	-47000 [-0,300]	-0,020 [-0,134]	-0,000 [-0,094]	-0,262 [-1,68]***	0,177 [-0,624]	0,076 [0,129]	0,424 [1,942]***
$R^2$	0,2920	0,5383	0,1371	0,1586	0,3933	0,1604	0,1820
F-statistic	1,8048	5,1017	0,6956	0,8252	2,8365	0,8362	0,9739

**Source :** Réalisée par nous-mêmes à partir Eviews7.  $R^2$  Coefficient de détermination indique la qualité de l'ajustement du modèle. Les chiffres entre crochets sont les (t) de Student empirique (calculé). (\*) significatif au seuil de 1% ; (\*\*) significatif au seuil de 5% ; (\*\*\*) significatif à 10%. F-statistic : Fisher calculé.

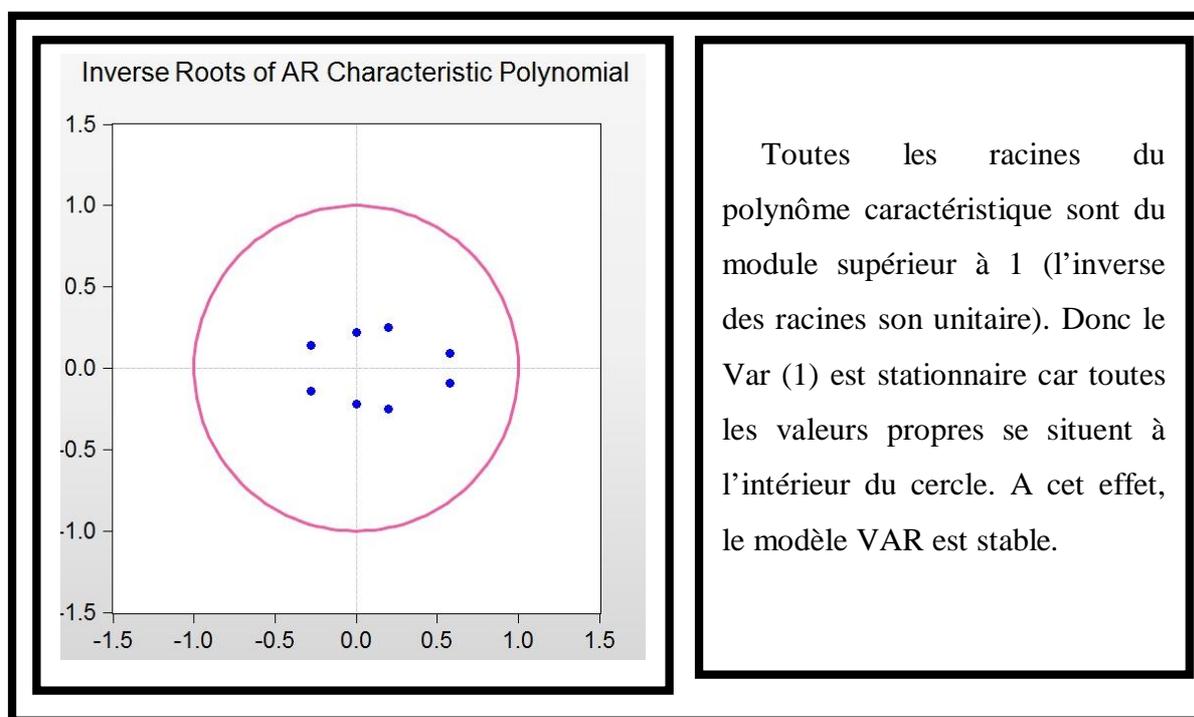
L'observation de nos résultats d'estimation VAR nous a conduits à dégager les remarques suivantes : i) La comparaison du t-statistique associé aux coefficients des variables montre que le t- statistique relatifs a d'IDE est inférieure à 1.96 ( $0.92672 < 1.96$ ) cela

explique que l'IDE dépend de lui-même et de ses propres valeurs passées ; ii) Pour les autres variables INF, PIB, DKH, DCDSP, DTCH, DDN, ne sont pas affecté par les valeurs passées de l'IDE car leurs t-statistique est inférieur à 1.96% ; iii) En revanche, la variable DOUV, l'ouverture commerciale dépend des valeurs passées de l'IDE car  $1.98 > 1.96$ .

### 3.2.3. La stabilité du modèle VAR(1)

Pour vérifier que nous sommes en exactitude d'un VAR stationnaire ou Stable. Il est judicieux de tester la condition de stabilité du modèle VAR selon laquelle, toutes les racines doivent être à l'intérieur du cercle. En d'autres termes, il s'agit d'effectuer le test des racines du polynôme caractéristique (The AR Roots of AR Characteristic Polynomial)<sup>28</sup>.

**Graphique 3.2. Le cercle des valeurs propres (racines)**



Source : Réalisé par nous-mêmes en utilisant Eviews7.

### 3.3. Etude de la causalité au sens de Granger

Une des questions que l'on peu se posé à partir d'un VAR est de savoir s'il existe une relation de causalité entre les différentes Variables du Système. Le test de causalité de Granger entre deux variables X, Y permet de connaitre si la connaissance du passé d'une variable améliore

<sup>28</sup>I Gusti Ngurah Agung, p. 327.

la prévision de l'autre<sup>29</sup>. L'idée de base de ce test est d'accepter ou de refuser l'hypothèse nulle notée « $H_0$ » selon laquelle la variable X ne cause pas au sens de Granger la variable Y. On accepte « $H_0$ » si la probabilité est supérieure à 5% (0.05), on rejette « $H_0$ » dans le cas inverse et on accepte l'Hypothèse alternative « $H_1$ ». selon la quelle X cause au sens de Granger Y.

**Tableau 3.7. Résultats du test de causalité au sens de Granger**

Hypothèses nulles « $H_0$ »	Nom d'Obs	Statistique de Fisher	Probabilité seuil de critique (5%)	Accepter Ou Rejeter « $H_0$ »
PIB ne cause pas aux de Granger DIDE	44	0.02796	0.8680	Acceptée
DIDE ne cause pas aux de Granger PIB	44	0.26787	0.6075	Acceptée
Douv ne cause pas aux de Granger DIDE	44	2.72860	0.1062	Rejetée
DIDE ne cause pas aux de Granger Douv	44	0.00565	0.9405	Acceptée
DKH ne cause pas aux de Granger DIDE	44	8.79084	0.0050	Rejetée
DIDE ne cause pas aux de Granger DKH	44	0.06358	0.8022	Acceptée
DCDSP ne cause pas aux de Granger DIDE	44	0.01847	0.8926	Acceptée
DIDE ne cause pas aux de Granger DCDSP	44	0.12940	0.7209	Acceptée
INF ne cause pas aux de Granger DIDE	44	0.74557	0.3929	Acceptée
DIDE ne cause pas aux de Granger INF	44	1.22407	0.2750	Acceptée
DTCH ne cause pas aux de Granger DIDE	44	0.00377	0.9513	Acceptée
DIDE ne cause pas aux de Granger DTCH	44	1.11066	0.2981	Acceptée

**Source :** Réalisé par nous même à partir des résultats du test de causalité sur Eviews7.

D'après les résultats du test de causalité au sens de Granger, les variables dont leur probabilité est supérieure à 5% on accepte l'hypothèse nulle « $H_0$ » qui stipule la non-causalité au sens de Granger. Ainsi, d'après les probabilités de L' IDE et le PIB qui sont supérieur à 5% montre la non existence d'une relation de causalité entre les deux variables c'est-à-dire ne cause pas au sens de Granger le PIB et inversement, la relation entre IDE et OUVest une relation *unilatérale* ou l'ouverture commerciale l'OUVcause l'IDE, mais pas le

<sup>29</sup>CHARPENTIER A, « Cours de séries temporelles, théorie et applications. Volume 2 (Modèles linéaires multivariés : VAR et cointégration, Introduction aux modèles ARCH et GARCH, Introduction à la notion de mémoire longue, Exercices corrigés et compléments informatiques», Université Paris Dauphine.

contraire et on constate aussi une relation *unilatérale* entre l'IDE et capital humain (KH) ou l'KH cause l'IDE.

### 3.4. Interprétation et discussion des résultats économique :

Pour analyser l'estimation du modèle, figurant dans le tableau précédent. Il est nécessaire de vérifier les signes des variables estimées, il apparaît que les signes des coefficients ne sont pas tous conformes à la prévision théorique. En effet, mis à part les déterminants : Ouverture commerciale (Ouv) qui a le signe attendu, les autres variables n'ont pas de signes conformes à la prévision théorique. Il s'agit là des déterminants: crédit domestique accordé au secteur privé (CDSP), taux de change (TCH), Inflation (INF), taux de croissance (PIB), et (KH) capital humain.

L'ouverture (OUV) permet de mesurer l'importance des échanges, nous avons constaté que l'ouverture retardée d'une période a un impacte positif et significatif sur l'attractivité d'IDE. Ainsi, l'ouverture contribue positivement et d'une manière significative à l'entrée des IDE. Où l'ouverture est un déterminant positif des flux des capitaux étrangers. Le taux d'ouverture a un impacte sur l'attractivité des IDE. Au final le seuil critique d'ouverture est atteint. L'ouverture commerciale exerce un impacte positif sur l'attractivité des IDE.

Le capital humain (KH) est introduit dans le modèle pour rendre compte du niveau d'éducation de la main d'œuvre disponible en Algérie. Cette variable est sensée être un facteur essentiel dans la localisation des firmes étrangers. Les coefficients de la variable du capital humain est négatif et significatif car sa probabilité est inférieure à 0,05. T-statistic est négatif donc inférieur à 1,96 ; donc affectent négativement les IDE. Le (KH) est une variable déterminante des IDE mais affect défavorablement l'attractivité des IDE en Algérie.

Alors que, le crédit domestique accordé au secteur privé (CDSP) informe l'importance accordé au secteur privé et la disponibilité des intermédiaires financiers. Le crédit accordé au secteur privé inhibe les IDE. Il peut même être une source de friction car le crédit accordé plutôt aux grandes entreprises privées. Plus le niveau de crédit local est élevé, moins le besoin de financement est important et moins d'opportunités s'offrent aux investisseurs étrangers.

L'IDE a un impact négatif et non significatif sur l'IDE lui-même, cela explique que l'IDE en Algérie ne crée pas des zones d'agglomération qui attire plus d'entreprises

étrangères. L'IDE rend le marché Algérien inaccessible par le biais du monopole ce qui fait fuir d'autres investissements potentiels.

L'analyse des résultats du VAR montre un impact négatif et non significatif des IDE sur le PIB, cela semble logique, puisque la majorité des IDE sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures, ce qui a diminué les recettes des IDE à la formation du PIB dû à la chute des prix du pétrole.

### **Conclusion**

L'Algérie a un important potentiel en matière d'attractivité aux IDE mais qui reste sous exploité. Depuis la décennie 2000 les pouvoirs publics ont affiché une volonté d'accélérer la dynamique économique et diversifier les sources de revenus. A cet effet l'Algérie a mis en œuvre plusieurs réformes et programmes de relance pour améliorer son attractivité dont la réalisation des infrastructures de base, les incitations fiscales et financières, la libération et la privatisation des entreprises publiques. Cependant, les performances réalisées restent loin du potentiel économique et des aspirations des différents opérateurs économiques.

Notre étude empirique, qui est basée sur le modèle VAR nous renseigne d'une manière générale et à court terme que l'IDE en Algérie semble avoir un effet négatif, cela peut s'expliquer par la non diversification des secteurs d'activités généralement par la concentration des IDE dans le secteur énergétique qui est impacté par la chute des prix de pétrole durant les années 90 et dernièrement à partir de 2012. Cela affecte négativement la contribution des IDE à la formation de PIB, de plus une part de responsabilité est dressée à l'échec des politiques de gestion des investissements qui n'ont pas réussi à tirer profit du transfert technologique, malgré les contrats signés avec plusieurs entreprises étrangères.

## CONCLUSION GENERALE

L'objectif de notre travail était de démontrer dans un cadre théorique et empirique les déterminants d'attractivité des IDE, pour une économie en développement comme celle d'Algérie. Pour parvenir à répondre à notre problématique et conclure nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre est consacré à un rappel succinct du cadre conceptuel et des théories de l'IDE. Tout au long de ce chapitre nous avons essayé de dégager les tendances et les caractéristiques des IDE. En passant d'abord par un ensemble de définition qu'ont pu éclairer différents points. Nous avons aussi survolé les différentes approches théoriques par lesquelles s'explique l'IDE et celle des firmes multinationales (FMN). Nous avons constaté que l'évolution théorique de l'IDE dans la théorie classique est attachée aux fondements du commerce international. Enfin, nous présenterons les différentes stratégies des firmes multinationales.

Le deuxième chapitre il nous a permis dans un premier temps d'identifier les principaux facteurs qui déterminent l'attractivité des territoires et de mieux cerner les logiques qui pouvaient conduire les éléments qui illustrent l'attractivité de plus en plus croissante des villes et de présenter un état des lieux des villes les plus attractives à l'égard des investissements directs étrangers. Nous rappelons, que la force de l'attractivité des villes se résume en plus des facteurs classiques ; dans la concentration d'un capital humain hautement qualifiée et dans l'offre des services supérieurs.

Le troisième chapitre nous a permis d'analyser et d'évaluer les IDE en Algérie, dont les opportunités et le cadre institutionnel sont en évolution continue. L'Algérie a déployé pas mal d'efforts pour améliorer son attractivité à travers des organismes chargés de l'investissement tels que l'ANDI et le CNI. Ainsi plusieurs avantages accordés aux investisseurs, ces derniers ont permis d'attirer d'important flux d'IDE et de bénéficier d'une meilleure position dans la région. Les résultats de notre étude empirique à l'aide du modèle VAR montre, en effet, que l'ouverture de l'économie Algérienne contribue positivement et

d'une manière significatif a l'entrée des IDE. Tandis que le capital humain affect défavorablement l'attractivité des IDE en Algérie.

Les résultats du test de Granger indiquent que l'ouverture commerciale et le capital humain sont variables causales de l'IDE. A cet effet, un pays comme l'Algérie peut profiter de l'ouverture commerciale dans le contexte de mondialisation de la production et des échanges des biens et service.

Dans ce cadre deux hypothèses ont été avancées : une liaison de causalité positive existe entre l'attractivité des investissements directs étrangers et l'ouverture commerciale. Notre première hypothèse est vérifiée par l'importance de l'ouverture dans les échanges (l'échange est profitable selon le principe de Ricardo). Les résultats du modèle VAR souligne que l'ouverture contribue positivement et d'une manière significatif à l'entrée des IDE, où l'ouverture est un déterminant positive des flux des capitaux étrangers, par contre, nos résultats concernant les autres variables comme PIB, INF, TCH, CDSP, ne sont pas des déterminants pour le cas de l'économie algérienne, chose qui est contraire à la prédiction de la théorie économique. Selon un tel résultat, on peut dire, avec prudence, que notre deuxième hypothèse de départ est confirmée. Selon laquelle l'attractivité est une notion complexe soumis à d'autres considérations et décisions qui échappent aux fondements de la théorie économique en d'autre terme décision politique. Enfin, notre étude souligne des limites : La non prise en considération de certain variables comme les variables institutionnelles et géographiques, cela dus à de faute disponibilité des données plus prés variables.

## Références bibliographiques

- 1) **ABCI EL YASMINE MEZIMECHE SIHEM, (2010)** : « La dynamique des prix GPL au regard des déterminants marché spot Américain », école national supérieur de la statistique et économie appliqué (ingénieur d'état en statistique et Planification). [file:///C:/Users/Idir/Desktop/travail%20empirique/m%C3%A9moire%20enline/m\\_Ladynamique-des-prix-GPL-au-regard-des-determinants-marche-spot-americaain10.html](file:///C:/Users/Idir/Desktop/travail%20empirique/m%C3%A9moire%20enline/m_Ladynamique-des-prix-GPL-au-regard-des-determinants-marche-spot-americaain10.html).
- 2) **ALLEN. J SCOTT, (2006)**, « les ressorts des villes créatives », quelles leçons en tirer pour les décideurs ? In Rapport de L'OCDE : Villes, Compétitivité et mondialisation.
- 3) **AMELONJ-L et CARDEBAT J-M, 2010**, « Les nouveaux défis de l'internationalisation : quel développement international pour les entreprises après la crise ? », De Boeck, Bruxelles, P. 138.
- 4) **AHARONI, Y, (1971)**, "On the definition of a multinational corporation", Quarterly Reviews of Economics and Business, New York.
- 5) **AMOKRANE, A, (2012)**, « Les Facteurs D'attractivité des Investissement Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb » Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 27/06/2012, P59.
- 6) **BELAZREG, W, (2007)**, « IDE, Externalités Internationales de R&D, capacité d'absorption nationale et croissance de la productivité. Cas des accords de libre-échange euro méditerranéens ».Exemple de la Tunisie, Maroc et de la Turquie, Université de Nice-SOPHIA ANTIPOLIS, P16.
- 7) **BOURBONNAIS, R, (2009)**, « économétrie » édition DUNOD, Paris, p.231
- 8) **BOUALAM, F, (2008)**, « Les Institutions et Attractivité des IDE » Colloque International Ouverture et émergence en Méditerranée.
- 9) **BOUALAM, F, (2010)**, « Les Investissement direct à l'étranger le cas de l'Algérie », Montpellier 1.
- 10) **BRUCE A. BLONIGEN, (2005)**, A Review of the Empirical Literature on FDI Determinants, Atlantic Economic Journal, v33, 383-403.
- 11) **CHARPENTIER. A, « COURS DE SERIES TEMPORELLES THEORIE ET APPLICATIONS » :** VOLUME 2 (Modèles linéaires multivariés : VAR et cointégration, Introduction aux modèles ARCH et GARCH, Introduction à la notion de mémoire longue, Exercices corrigés et compléments informatiques) », Université Paris Dauphine.
- 12) **CHARPENTIER. A, « cours de série temporelle théorie et application »,** université Paris Dauphine sur le site <http://perso.univ-rennes1.fr/arthur.charpentier/TS2.Pdf> consulter le 30/04/2017. p.6.
- 13) **DI-MEO, (2000)**, « Que voulons- nous dire nous parlons de l'espace ? Logique de l'espace, esprit des lieux », édition Amazon.
- 14) **CNUCED, (2006)**, « World Investissement Report, 2005 », Unités Nations Publication, New York et Genève.
- 15) **CNUCED. (2005)**, Algérie, « Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement ». CNUCED, NATION UNIES Genève, P.8.
- 16) **COEURE, B, ET RABAUD, I, (2003)**, « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », Economie et statistique, N° 363, PP.97.127.
- 17) **COLTIS GABRIEL ET RYCHEN FREDERIC, (2004)**, « Entreprises et territoires : proximité et développement local ». Lavoisier, Paris.

- 18) **DJAOWE, J, (2009)**, « Investissements Directs Etrangers (IDE) et Gouvernance : les pays de la CEMAC sont-ils attractifs ? », Revue africaine de l'Intégration Vol. 3, N°1. P. 15.
- 19) **DOMINIQUE R, (2007)**, « Les gagnants et les perdants dans la mondialisation », Economica, P.14.
- 20) **EDWARD L. GLAESER, HEDI D. KALLAL, JOSE A. SCHEINKMAN, ANDREI SHLEIFER, (1992)**, growth in cities, the journal of political economy, volume100, issue 6.
- 21) **FRANK, I, (1981)**, « Multinationales et développement », Masson, Paris.
- 22) FMI, (1997), « Manuel de la balance des paiements », 4<sup>eme</sup> édition, Washington.
- 23) Fonds Monétaire International: Growth and Institutions, *World Economic Outlook, 2003*.
- 24) **GUILLAUME SHIER ET OLIVIER MEIR, (2005)**, « Les entreprises multinationales », Dunod, P. 19.
- 25) **HARISON ANDRE, DALKIRAN ETUGRUL ET ENA ELSAY, (2004)**, « business international et mondialisation », De boeck, P. 330
- 26) **HATEM, F, (2005)**, « l'attractivité du territoire : De la théorie à pratique » ; Revue de l'OFCE, N° 94, P. 269.
- 27) **HATEM, F, (2004)**, « Investissement international et politiques d'attractivité », Economica, Paris, PP.271-276.
- 28) **HUBERT ET PAIN, (2002)**, « Aides à l'investissement, intégration européen et localisation de l'investissement direct allemand », Economie et prévision, n°152-153, pp.151-170.
- 29) **HURLIN. C**, « économétrie appliquer séries temporelle » disponible sue le site [http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp\\_chap1.Pdf](http://www.univ-orlean.fr/deg/master/ESA/CH/CoursSeriesTemp_chap1.Pdf) consulter le 30/04/2017.p.32.
- 30) **JAQUEMONT, P, (1990)**, « les firmes multinationales : une introduction économique », Economica, Paris.
- 31) **KAMGA J, (2012)**, « L'apport du droit de l'OHADA à l'attractivité des investissements étrangers dans les Etat-partie », Revue des juristes des sciences Po,N°5,dossier 43, Hiver.
- 32) KPGM, Guide investir en Algérie, 2009.
- 33) **KHELADI, A, (2011)**, « Attractivité aux IDE : Quel rôle pour les villes en Algérie ? », thèse de Magister, Université de Bejaia, P.95.
- 34) **KRIFA-SCHNEIDER, H ET BAUDUIN N, (2007)**, « Dynamique et déterminants des IDE en Russie », Equipe Université de Lille Université des Sciences et Technologies de Lille, Innovations, N° 26, P.155.
- 35) **KRUGMAN ET OBSTFELD, (2009)**, « Economie International », De Boeck, Bruxelles, P. 175
- 36) **KRUGMAN P, (2000)**, « la mondialisation n'est pas coupable : Vertus et limites de libre échange », la Découverte/poche, Paris, PP.20-21.
- 37) **LACOSTE D.ET BIGUES P-A, (2011)**, « Stratégie d'internalisation des entreprise : menaces et opportunité », De Boeck, P. 126.
- 38) **LEADER, (1999)**, « La compétitivité territoriale: construire une stratégie de développement territorial à la lumière de l'expérience LEADER », Cahier de l'innovation, N°6.
- 39) **LIONEL FONTAGNE, THIERRY MAYER**, Les choix de localisation des entreprises, <http://www.cepii.fr/francgraph/publications/ecomond/lepoinstur/2006ch8.pdf>
- 40) **MASAHISA FUJITA ET JACQUES.FRANSOISTHISSE, (2003)**, «économie des villes et de la localisation », 1<sup>er</sup> édition De Boeck & Larmie.

- 41) **NEUMAYER E. ET SPESS L, (2005)**: "Do bilateral investment treaties increase foreign direct investment to developing countries? ", World Development, Elsevier, vol. 33, n°10, pp.1567-1585.
- 42) **MICHALET, C-A, (1999)**, « La séduction des nations ou comment attirer les investisseurs », Economica.
- 43) **MICHEL R, (1999)**, « Stratégies des entreprises face à la mondialisation »; Ed management et société, P.49.
- 44) **MICHEL, LURBANO, (2008)**, « introduction à la modélisation des séries temporelles uni variées », septembre, p.2
- 45) **MILELLI C. ET DELAPIERRE M, (1995)**, « Les firmes multinationales », Vuibert, P.68.
- 46) **MOURIAUX, F, (2004)**, « concept d'attractivité en union monétaire », Bulletin de la Banque de France n°123, P. 29.
- 47) **NORTH. D, (1990)**, «institutions, Institutional Change and Economic Performance», Cambridge University Press, New York.
- 48) **OUKACI. K, (2008)**, « impacts de la libéralisation sur l'intégration et le développement économique: Cas de l'économie algérienne », thèse de doctorat, Université de Bejaia, p. 34.
- 49) **OCDE, (1983)**, « Définition de référence détaillée des investissements directs », Paris.
- 50) **OCDE, (2002)**, « L'investissement direct étranger au service de développement : Optimiser les avantages et minimiser les coûts », Paris, PP. 44-46.
- 51) **OCDE, (2008)**, « Définition de référence des investissements directs internationaux ». 4<sup>eme</sup> édition, Paris. P. 45.
- 52) **PECQUEUR B, ZIMMERMANJ-B (2004)**, « Economie de proximités », Lavoisier, Paris.
- 53) **SAMSON IVAN, (2004)**, « Territoire et système économique », axe de colloque Communication aux 4emes Journées de la proximité Marseille les 17et 18 juin 2004.
- 54) **SOUMAN M,O (2015)**, « ESSAI D'ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DU TRANSFERT ET DE L'ACCUMULATION TECHNOLOGIQUE PAR L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER :CAS DE L'ECONOMIE ALGERIENNE » ,UNIVERSITE BEJAIA, P.62
- 55) **STEINER G.A, (1966)**, "The nature and signification of multinational corporate planning", in George A. Steiner and Warren M Cannon Multinational corporate planning, New York.
- 56) **TALHA. L, (1993)**, « relations Europe-Maghreb : la question des investissements directs », Revue tiers monde n°136,<http://www.persee.fr>
- 57) **TERSEN. D ET BRISCOUT. J-L, (1996)**, « Investissement international », Armand colin, lieu d'édition, P. 5
- 58) **ZACHARIE. A, (2002)**, « Les flux de capitaux internationaux Vus du Sud », in pour une mondialisation à finalité humaine, vista/syllepse, Bruxelles/paris, P17.
- 59) <http://ANDI.DZ/>.
- 60) <http://www.andi.dz/index.php/fr/raison-pour-investir>.

## Liste des Tableaux

Numéro du tableau	Titre du Tableau	Page
<b>Tableau 1.1</b>	Enjeux d'IDE par groupe de pays	<b>9</b>
<b>Tableau 1.2</b>	Le Paradigme OLI et les modes de pénétration des marchés étrangers	<b>18</b>
<b>Tableau 2.1</b>	Lecture de l'attractivité en fonction des indicateurs	<b>31</b>
<b>Tableau 2.2</b>	Evaluation des réglementations nationales (2000-2011)	<b>49</b>
<b>Tableau 3.1</b>	Les missions de l'ANDI	<b>58</b>
<b>Tableau 3.2</b>	Le PIB en Algérie (2011-2016)	<b>60</b>
<b>Tableau 3.3</b>	Dette extérieure et taux de croissance en Algérie (2011-2016)	<b>60</b>
<b>Tableau 3.4</b>	Les résultats du test de racine unitaires sur les séries	<b>72</b>
<b>Tableau 3.5</b>	Résultats de sélection du nombre de retard « P »	<b>75</b>
<b>Tableau 3.6</b>	L'estimation du modèle VAR(1)	<b>76</b>
<b>Tableau 3.7</b>	Résultats du test de causalité au sens de Granger	<b>78</b>

## Liste des Graphiques

Numéro du Graphique	Titre de Graphique	Page
<b>Graphique 3.1</b>	Flux entrants en Algérie (Millions de dollars)	<b>53</b>
<b>Graphique 3.2</b>	Le cercle des valeurs propres VAR(1)	<b>77</b>

## Liste des Figures

Numéro de la figure	Titre de la Figure	Page
<b>Figure1.1</b>	Les Phases de cycle de vie du produit selon Vernon(1966)	<b>14</b>
<b>Figure2.1</b>	L'importance relative des critères de localisation	<b>35</b>
<b>Figure3.1</b>	La matrice d'attractivité de l'Algérie	<b>63</b>
<b>Figure3.2</b>	Le diagramme du modèle VAR	<b>75</b>

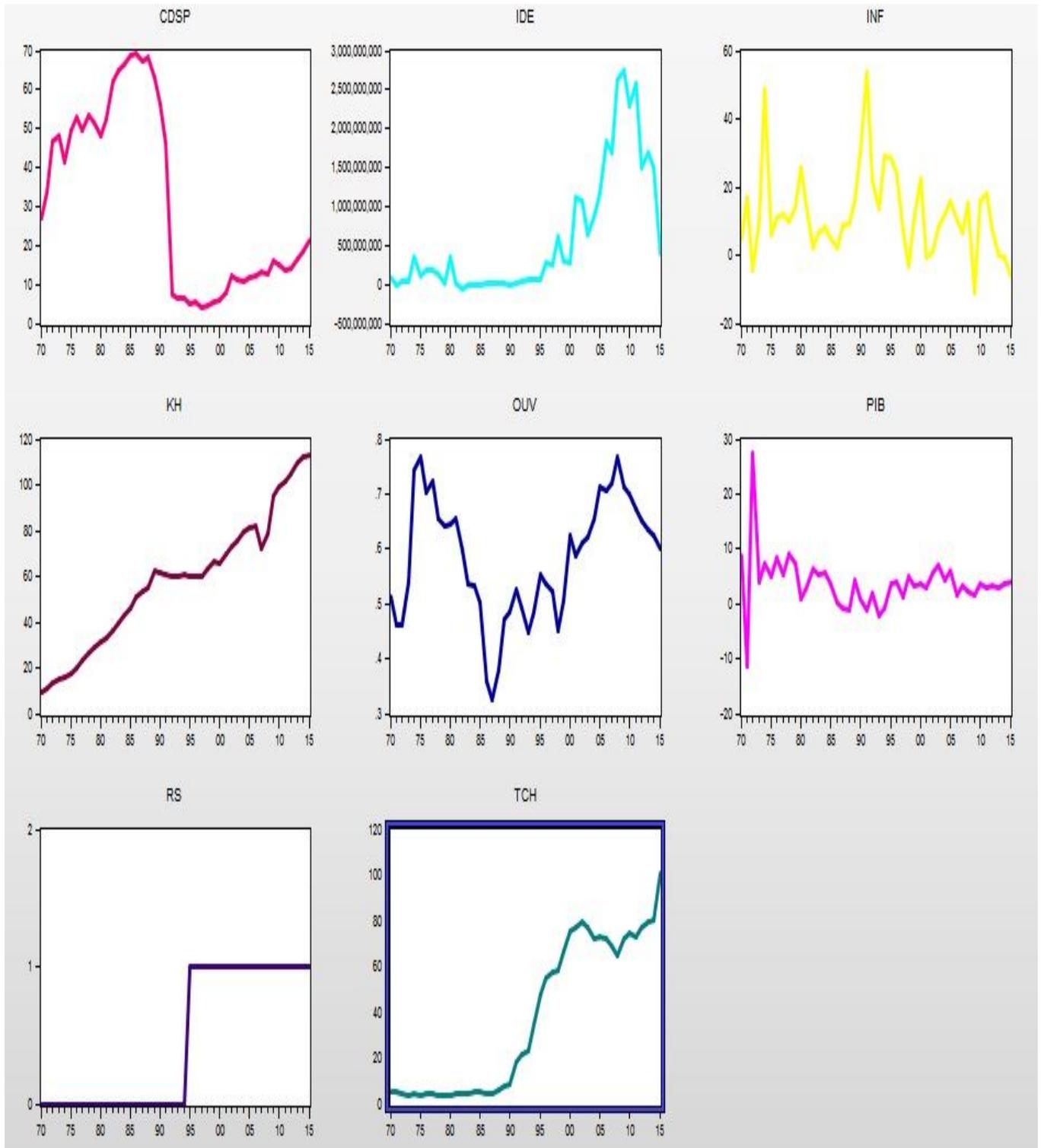
## Liste des Cartes

Numéro de la carte	Titre de la carte	Page
<b>Carte 1</b>	Les 15 métropoles mondiales sélectionnées pour l'étude de KPMG	<b>45</b>
<b>Carte 2</b>	Le poids des métropoles sur le nombre des projets total dans chacun de leur pays 2017	<b>45</b>
<b>Carte 3</b>	Les critères de choix de localisation dans les 15 métropoles	<b>46</b>
<b>Carte 4</b>	Le top 10 des métropoles selon la meilleure image globale	<b>47</b>
<b>Carte 5</b>	Le top villes les plus attractives par critères	<b>47</b>

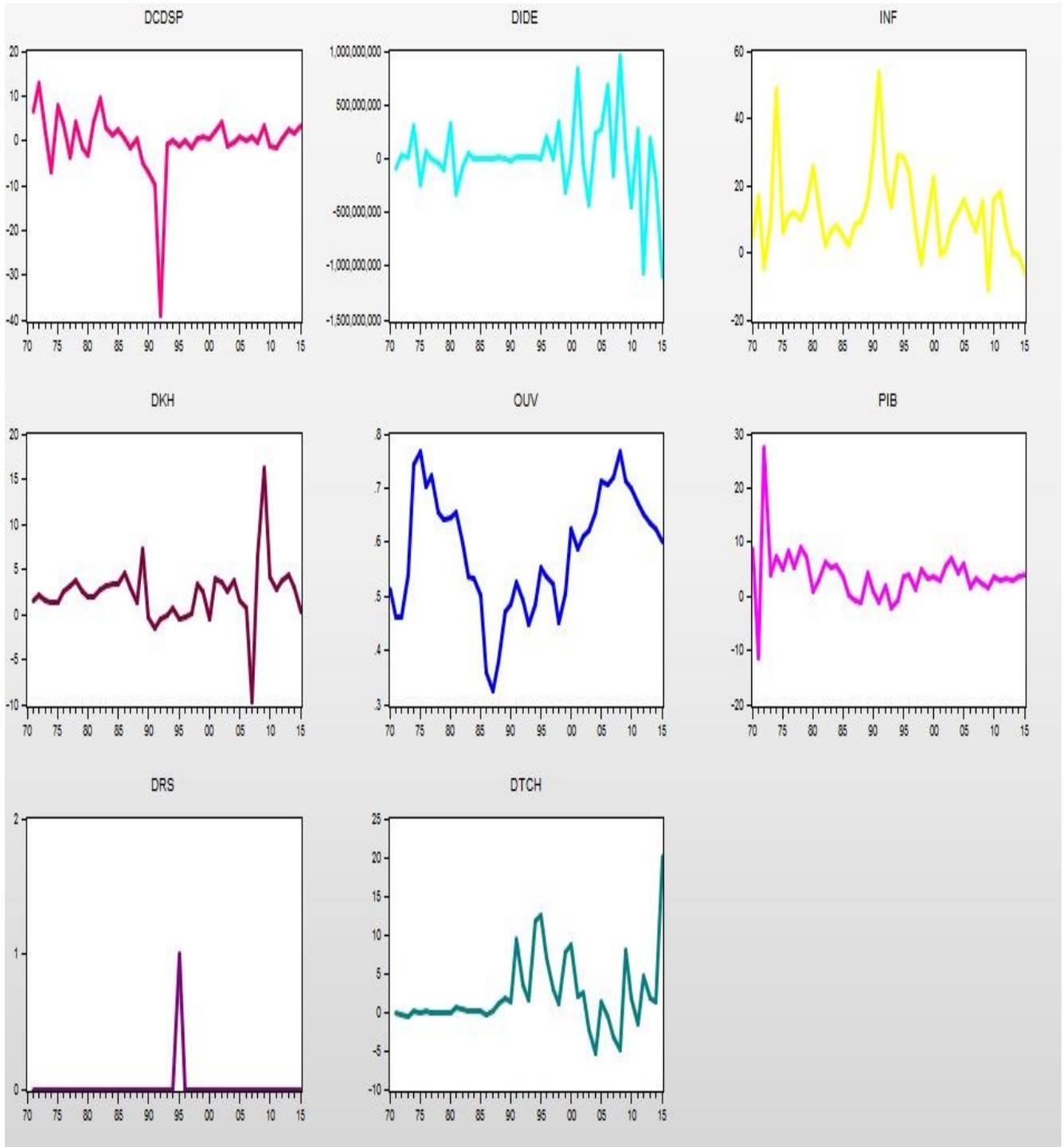
## Annexe 2 : Base de données

Année	IDE	OUV	KH	PIB	TCH	CDSP (% PIB)	RS	inflation
1970	80120000	0.51225402	9.58296	8.86265711302651	4.9371	27.0411822796371	0	4.94044572751058
1971	600000	0.46106297	11.18	-11.3317191643427	4.913	33.6375512398332	0	17.1519638423651
1972	41490000	0.4617643	13.37	27.423969476936	4.481	46.5722282586177	0	-4.6064610141719
1973	51000000	0.54093427	14.88	3.81317629773889	3.962	48.1584509195656	0	9.62761164359935
1974	358000000	0.74238819	16.14	7.49491770360042	4.181	41.3999117984874	0	48.8965904247675
1975	119000000	0.76654535	17.47	5.04534161211801	3.949	49.4202039767084	0	5.91402211043972
1976	187000000	0.70173257	19.95	8.38675648316108	4.164	53.100023738611	0	10.8405927252629
1977	178452646.789187	0.72326884	23.03	5.25858598509484	4.147	49.5191928422851	0	11.9270994230834
1978	135152172.302668	0.65704569	26.79	9.21483570036614	3.9659	53.5018833268331	0	10.0851210709709
1979	25692486.0358378	0.64014049	29.29	7.47782655326378	3.8531	51.7256944307775	0	13.9878379169957
1980	348669038.123928	0.64676923	31.19	0.790606970518297	3.8375	48.3021533111146	0	25.8620387647759
1981	13207259.3615813	0.65464994	33.21	2.99999608984621	4.3158	52.396028847471	0	14.3539994897266
1982	-53569192.6448125	0.59922931	36.06	6.4000411531005	4.5921	62.0000021502891	0	1.93979420708192
1983	417641.162800209	0.53744117	39.29	5.40000302470133	4.7885	64.9238340585244	0	6.80479588658966
1984	802668.874073182	0.53176384	42.71	5.59999652985009	4.9835	66.3721965405314	0	8.43350556154982
1985	397788.2970683	0.50326121	46.06	3.69999725338795	5.0279	68.7013350288655	0	4.97252640379916
1986	5316528.3778563	0.36026711	50.68	0.400001001999243	4.7023	69.284137573397	0	2.40534325374746
1987	3711537.89978504	0.32684585	53.55	-0.69999752446148	4.8375	67.5069511515571	0	8.84202042039814
1988	13018265.0203164	0.38111587	54.92	-1.00000549123267	5.9144	68.1230300583799	0	9.06096347763452
1989	12091646.7968636	0.4715332	62.23	4.40000215933378	7.6084	63.1741073169685	0	16.0113735171352
1990	334914.564224984	0.48380714	61.88	0.800000580914457	8.9648	56.1432167218921	0	30.2595985365607
1991	11638686.4524336	0.52717587	60.43	-1.20000058417291	18.4672	46.2891664910387	0	53.7886041717482
1992	30000000	0.49189084	60.02	1.80000230116705	21.8717	7.25090617723896	0	21.92611452661
1993	52100824	0.44922813	59.98	-2.10000076099048	23.3503	6.61415096098102	0	13.6244246633823
1994	64974399.8	0.48584438	60.77	-0.899996545968492	35.0552	6.48669121823566	0	29.0776473147395
1995	66354777.9	0.55191005	60.29	3.7999947880281	47.6489	5.19798042404563	1	28.5770375335061
1996	270000000	0.53705148	60.08	4.09999847018592	54.7472	5.36381321454496	1	24.0219040666082
1997	260000000	0.52243911	60.23	1.0999993807601	57.6757	3.90461130348484	1	7.00196304902848
1998	606600000	0.45094451	63.53	5.10000360875516	58.7351	4.55241107055249	1	-3.13108869722402
1999	291600000	0.50492787	66.15	3.20000155285518	66.5722	5.36983495692842	1	10.8564076000885
2000	280100000	0.62529592	65.72	3.8	75.2569	5.94907245603674	1	22.6775124263965
2001	1113105541	0.58706163	69.78	2.99999999999999	77.26	7.97752149096744	1	-0.473060590415614
2002	1065000000	0.61134167	73.32	5.59999999999994	79.6829	12.1652742798318	1	1.32043217305066
2003	637881239	0.62124772	75.87	7.20000000000012	77.3947	11.1908602465299	1	8.33072851397101
2004	881851385	0.65701425	79.59	4.29999999999981	72.0603	10.9728185513214	1	12.2476243266878
2005	1156000000	0.71278591	81.12	5.90000000000006	73.3596	11.8470371613039	1	16.1253622255799
2006	1841000000	0.70730014	81.8	1.70000000000007	72.6466	12.0970200228996	1	10.5466958356236
2007	1686736540	0.71938126	72.07	3.40000000000001	69.3757	12.9687547258138	1	6.39534430363462
2008	2638607034	0.76684522	78.46	2.39999999999986	64.5828	12.7768824561434	1	15.3105708545628
2009	2746930734	0.71324328	94.74	1.60000000000011	72.6349	16.2451029434155	1	-11.161608751792
2010	2300369124	0.69866662	98.9	3.60000000000002	74.3908	15.1907751832103	1	16.1199764344862
2011	2571237025	0.67392046	101.61	2.90000000000006	72.93788333	13.6982036280155	1	18.2280124273057
2012	1500402453	0.65346914	105.29	3.39999999999989	77.53596667	14.0095662792539	1	7.45237353940003
2013	1691886708	0.63626438	109.6478	2.80000000000014	79.3684	16.4879218945531	1	-0.112277918041102
2014	1503453102	0.62510515	112.6444	3.79999999999987	80.57901667	18.3527012093254	1	-0.412084646482015
2015	403397081.115475	0.893211419	113	3.89999999999992	100.6914333	21.5703420857569	1	-6.02419497340252

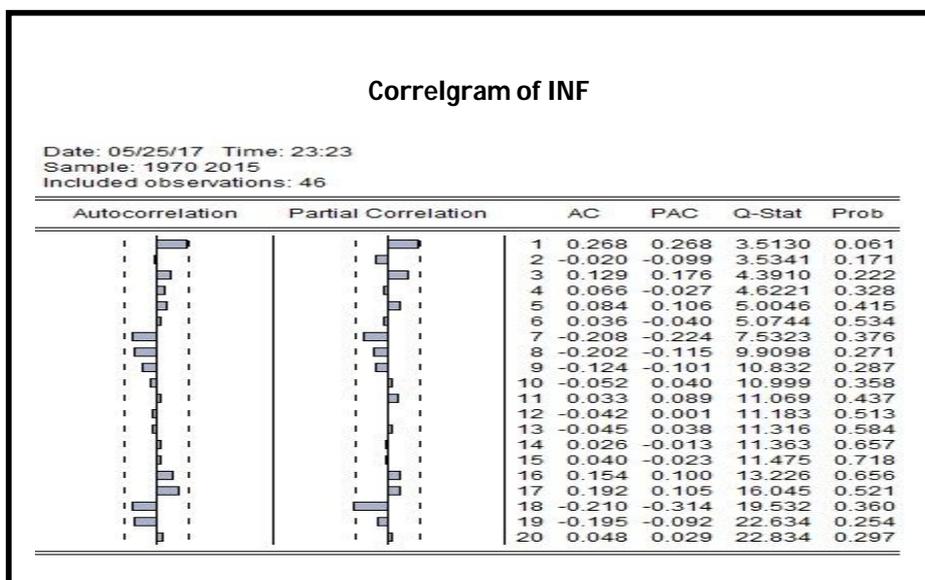
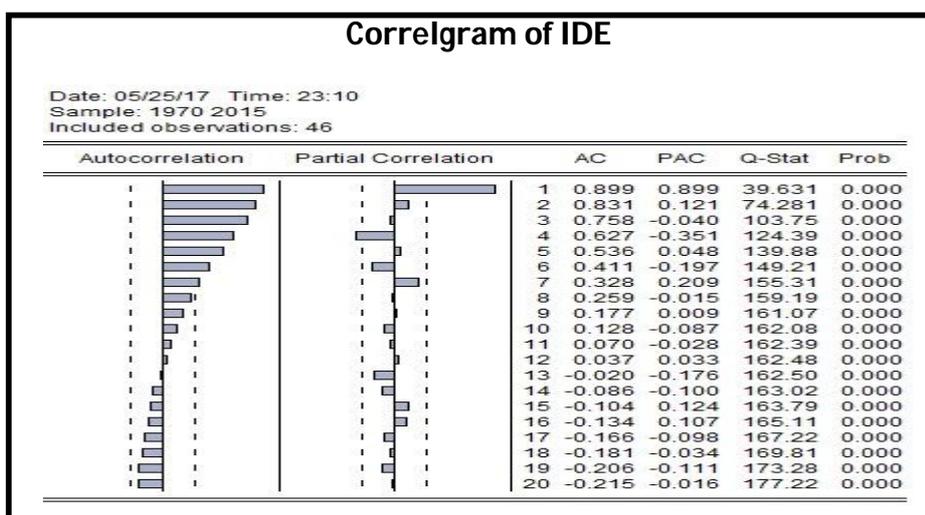
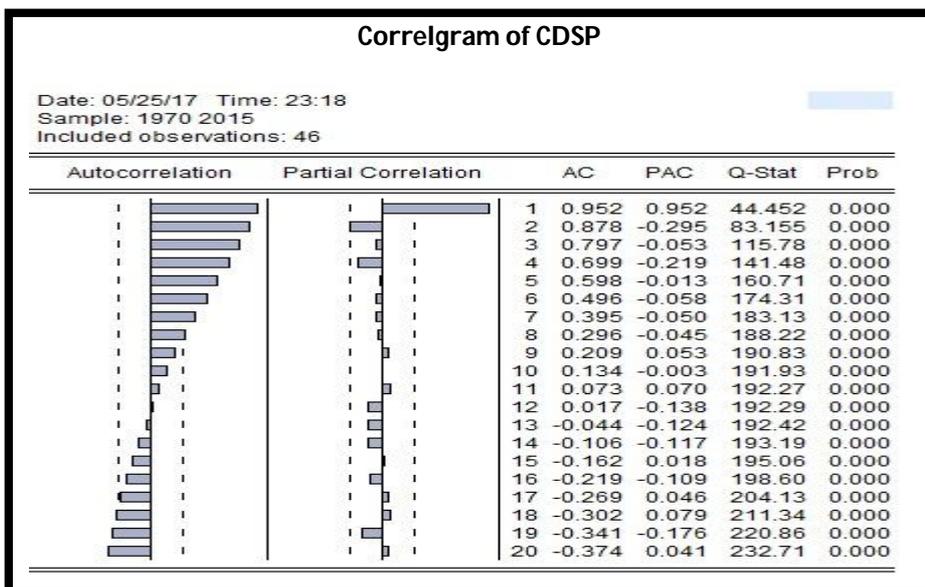
**Annexe 3 : Les graphiques des séries Brutes**



**Annexe 4 : Les graphiques des séries différenciées**



### Annexe 5 : Les corrélogrammes des séries Brutes



## Correlogram of KH

Date: 05/25/17 Time: 23:24  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.919	0.919	41.476	0.000
		2	0.833	-0.082	76.268	0.000
		3	0.751	-0.016	105.19	0.000
		4	0.671	-0.032	128.86	0.000
		5	0.592	-0.045	147.74	0.000
		6	0.513	-0.050	162.26	0.000
		7	0.439	-0.014	173.19	0.000
		8	0.389	0.096	181.98	0.000
		9	0.349	0.018	189.22	0.000
		10	0.294	-0.125	194.52	0.000
		11	0.238	-0.043	198.09	0.000
		12	0.182	-0.047	200.23	0.000
		13	0.131	-0.017	201.38	0.000
		14	0.086	-0.007	201.89	0.000
		15	0.047	0.024	202.05	0.000
		16	0.015	0.012	202.06	0.000
		17	-0.014	-0.046	202.08	0.000
		18	-0.038	-0.013	202.19	0.000
		19	-0.055	0.018	202.44	0.000
		20	-0.064	0.024	202.79	0.000

## Correlogram of OUV

Date: 05/25/17 Time: 23:26  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.860	0.860	36.323	0.000
		2	0.649	-0.353	57.434	0.000
		3	0.486	0.153	69.565	0.000
		4	0.362	-0.078	76.450	0.000
		5	0.275	0.067	80.533	0.000
		6	0.173	-0.210	82.195	0.000
		7	0.054	-0.047	82.357	0.000
		8	-0.055	-0.080	82.534	0.000
		9	-0.159	-0.120	84.045	0.000
		10	-0.207	0.131	86.677	0.000
		11	-0.248	-0.237	90.571	0.000
		12	-0.301	0.021	96.454	0.000
		13	-0.302	0.094	102.58	0.000
		14	-0.250	0.105	106.90	0.000
		15	-0.206	-0.161	109.91	0.000
		16	-0.225	-0.235	113.63	0.000
		17	-0.283	-0.024	119.72	0.000
		18	-0.341	-0.206	128.88	0.000
		19	-0.355	0.118	139.18	0.000
		20	-0.328	-0.152	148.34	0.000

## Correlogram of PIB

Date: 05/25/17 Time: 23:28  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.263	-0.263	3.3988	0.065
		2	0.277	0.224	7.2581	0.027
		3	0.061	0.200	7.4513	0.059
		4	0.147	0.167	8.5942	0.072
		5	0.026	0.038	8.6318	0.125
		6	0.169	0.112	10.210	0.116
		7	0.057	0.088	10.396	0.167
		8	-0.111	-0.209	11.113	0.195
		9	-0.025	-0.251	11.150	0.266
		10	-0.011	-0.099	11.157	0.345
		11	-0.065	-0.036	11.426	0.408
		12	-0.058	-0.041	11.645	0.475
		13	-0.054	-0.024	11.840	0.541
		14	-0.114	-0.012	12.743	0.547
		15	-0.123	-0.047	13.825	0.539
		16	-0.103	-0.116	14.609	0.553
		17	0.006	0.026	14.611	0.623
		18	-0.117	0.020	15.688	0.614
		19	-0.071	-0.052	16.095	0.651
		20	0.032	0.090	16.183	0.705

## Correlogram of RS

Date: 05/25/17 Time: 23:29  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

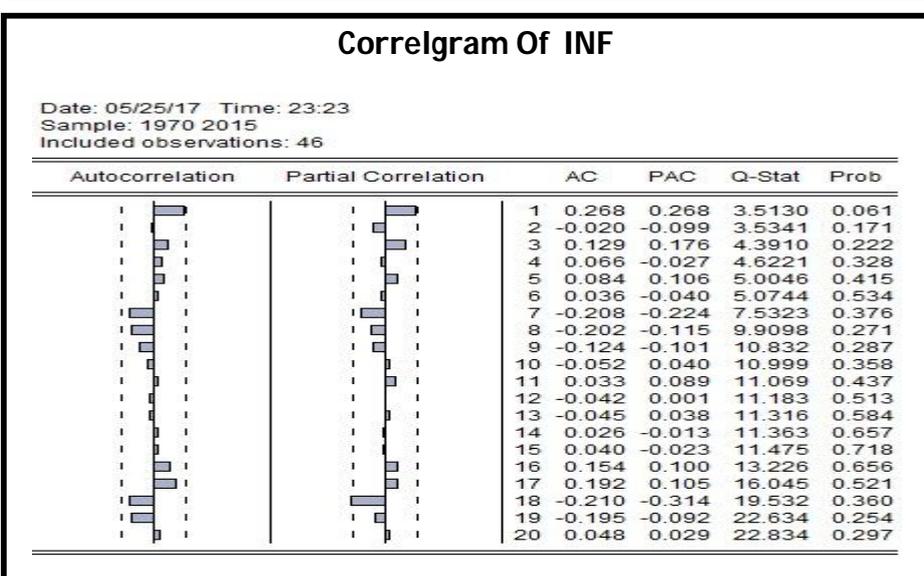
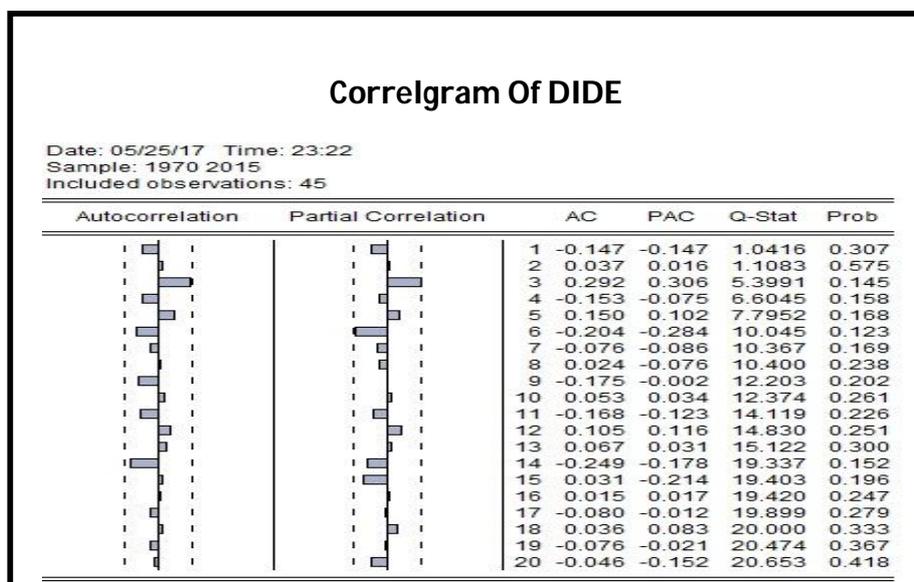
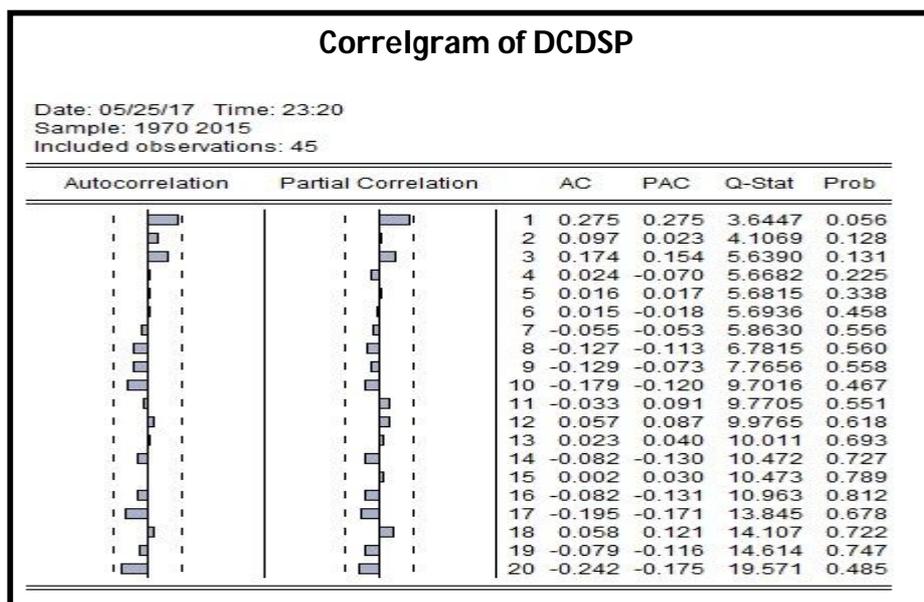
Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.934	0.934	42.815	0.000
		2	0.868	-0.034	80.644	0.000
		3	0.802	-0.035	113.70	0.000
		4	0.736	-0.037	142.22	0.000
		5	0.671	-0.038	166.43	0.000
		6	0.605	-0.039	186.62	0.000
		7	0.539	-0.041	203.06	0.000
		8	0.473	-0.043	216.06	0.000
		9	0.407	-0.045	225.95	0.000
		10	0.341	-0.047	233.09	0.000
		11	0.275	-0.049	237.87	0.000
		12	0.209	-0.052	240.72	0.000
		13	0.144	-0.054	242.10	0.000
		14	0.078	-0.058	242.51	0.000
		15	0.012	-0.061	242.52	0.000
		16	-0.054	-0.065	242.74	0.000
		17	-0.120	-0.070	243.83	0.000
		18	-0.186	-0.075	246.56	0.000
		19	-0.252	-0.081	251.74	0.000
		20	-0.318	-0.088	260.30	0.000

## Correlogram of TCH

Date: 05/25/17 Time: 23:31  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.938	0.938	43.137	0.000
		2	0.892	0.104	83.045	0.000
		3	0.842	-0.042	119.42	0.000
		4	0.785	-0.091	151.80	0.000
		5	0.728	-0.047	180.33	0.000
		6	0.663	-0.097	204.60	0.000
		7	0.594	-0.087	224.60	0.000
		8	0.536	0.038	241.29	0.000
		9	0.472	-0.052	254.60	0.000
		10	0.404	-0.089	264.62	0.000
		11	0.333	-0.087	271.61	0.000
		12	0.266	-0.024	276.19	0.000
		13	0.193	-0.092	278.69	0.000
		14	0.117	-0.102	279.64	0.000
		15	0.042	-0.060	279.77	0.000
		16	-0.036	-0.092	279.86	0.000
		17	-0.106	-0.027	280.72	0.000
		18	-0.167	0.017	282.93	0.000
		19	-0.231	-0.056	287.30	0.000
		20	-0.294	-0.088	294.65	0.000

## Annexe 6 : Les corrélogrammes des séries différenciées



## Correlogram of DKH

Date: 05/25/17 Time: 23:25  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 45

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.187	0.187	1.6896	0.194
		2	-0.279	-0.326	5.5239	0.063
		3	-0.020	0.128	5.5445	0.136
		4	0.055	-0.074	5.7020	0.223
		5	0.017	0.057	5.7178	0.335
		6	-0.146	-0.192	6.8663	0.333
		7	0.027	0.165	6.9069	0.439
		8	0.013	-0.188	6.9160	0.546
		9	-0.097	0.046	7.4636	0.589
		10	0.043	-0.005	7.5734	0.670
		11	0.013	-0.013	7.5844	0.750
		12	-0.014	-0.017	7.5971	0.816
		13	-0.099	-0.103	8.2450	0.827
		14	-0.085	-0.042	8.7352	0.848
		15	0.019	-0.050	8.7597	0.890
		16	-0.021	-0.010	8.7909	0.922
		17	-0.084	-0.137	9.3225	0.930
		18	-0.270	-0.285	15.021	0.661
		19	-0.025	0.090	15.072	0.718
		20	0.115	-0.168	16.184	0.705

## Correlogram of DOUV

Date: 05/25/17 Time: 23:27  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 45

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.239	0.239	2.7346	0.098
		2	-0.186	-0.258	4.4392	0.109
		3	-0.108	0.010	5.0279	0.170
		4	-0.044	-0.071	5.1286	0.274
		5	0.067	0.083	5.3628	0.373
		6	0.034	-0.036	5.4246	0.491
		7	-0.038	-0.014	5.5044	0.599
		8	-0.045	-0.028	5.6204	0.690
		9	-0.216	-0.233	8.3583	0.498
		10	-0.024	0.103	8.3922	0.591
		11	0.052	-0.091	8.5583	0.663
		12	-0.213	-0.251	11.468	0.489
		13	-0.229	-0.147	14.941	0.311
		14	0.027	0.061	14.990	0.379
		15	0.217	0.118	18.307	0.247
		16	0.087	-0.079	18.856	0.276
		17	-0.012	0.078	18.866	0.336
		18	-0.148	-0.228	20.586	0.301
		19	-0.110	-0.013	21.573	0.306
		20	0.004	-0.069	21.574	0.364

## Correlogram of PIB

Date: 05/25/17 Time: 23:28  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 46

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.263	-0.263	3.3988	0.065
		2	0.277	0.224	7.2581	0.027
		3	0.061	0.200	7.4513	0.059
		4	0.147	0.167	8.5942	0.072
		5	0.026	0.038	8.6318	0.125
		6	0.169	0.112	10.210	0.116
		7	0.057	0.088	10.396	0.167
		8	-0.111	-0.209	11.113	0.195
		9	-0.025	-0.251	11.150	0.266
		10	-0.011	-0.099	11.157	0.345
		11	-0.065	-0.036	11.426	0.408
		12	-0.058	-0.041	11.645	0.475
		13	-0.054	-0.024	11.840	0.541
		14	-0.114	-0.012	12.743	0.547
		15	-0.123	-0.047	13.825	0.539
		16	-0.103	-0.116	14.609	0.553
		17	0.006	0.026	14.611	0.623
		18	-0.117	0.020	15.688	0.614
		19	-0.071	-0.052	16.095	0.651
		20	0.032	0.090	16.183	0.705

## Correlogram of RS

Date: 05/25/17 Time: 23:30  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 45

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	-0.023	-0.023	0.0259	0.872
		2	-0.024	-0.024	0.0537	0.974
		3	-0.024	-0.025	0.0833	0.994
		4	-0.025	-0.027	0.1148	0.998
		5	-0.025	-0.028	0.1486	1.000
		6	-0.026	-0.029	0.1845	1.000
		7	-0.026	-0.030	0.2229	1.000
		8	-0.027	-0.032	0.2639	1.000
		9	-0.027	-0.033	0.3076	1.000
		10	-0.028	-0.035	0.3542	1.000
		11	-0.028	-0.037	0.4040	1.000
		12	-0.029	-0.039	0.4571	1.000
		13	-0.029	-0.041	0.5138	1.000
		14	-0.030	-0.043	0.5744	1.000
		15	-0.030	-0.046	0.6391	1.000
		16	-0.031	-0.048	0.7083	1.000
		17	-0.031	-0.051	0.7824	1.000
		18	-0.032	-0.054	0.8617	1.000
		19	-0.032	-0.058	0.9467	1.000
		20	-0.033	-0.062	1.0379	1.000

## Correlogram Of DTCH

Date: 05/25/17 Time: 23:31  
 Sample: 1970 2015  
 Included observations: 45

Autocorrelation	Partial Correlation	AC	PAC	Q-Stat	Prob	
		1	0.290	0.290	4.0368	0.045
		2	0.109	0.027	4.6180	0.099
		3	0.279	0.263	8.5491	0.036
		4	0.140	-0.009	9.5595	0.049
		5	0.118	0.078	10.296	0.067
		6	0.152	0.041	11.550	0.073
		7	-0.173	-0.300	13.209	0.067
		8	-0.225	-0.187	16.103	0.041
		9	-0.172	-0.181	17.841	0.037
		10	-0.103	0.078	18.481	0.047
		11	-0.279	-0.204	23.307	0.016
		12	-0.299	-0.082	29.035	0.004
		13	-0.193	0.020	31.502	0.003
		14	-0.093	0.126	32.096	0.004
		15	0.060	0.238	32.353	0.006
		16	-0.048	-0.122	32.523	0.009
		17	-0.134	-0.063	33.872	0.009
		18	0.025	-0.071	33.922	0.013
		19	0.009	-0.172	33.928	0.019
		20	0.110	-0.014	34.945	0.020

## Annexe 7: Ecriture du modèle VAR (1)

Estimation Proc:

=====  
LS 1 1 DIDE PIB DOUV DKH DCDSP INF DTCH @ C

VAR Model:

$$DIDE = C(1,1) * DIDE(-1) + C(1,2) * PIB(-1) + C(1,3) * DOUV(-1) + C(1,4) * DKH(-1) + C(1,5) * DCDSP(-1) + C(1,6) * INF(-1) + C(1,7) * DTCH(-1) + C(1,9)$$

$$PIB = C(2,1) * DIDE(-1) + C(2,2) * PIB(-1) + C(2,3) * DOUV(-1) + C(2,4) * DKH(-1) + C(2,5) * DCDSP(-1) + C(2,6) * INF(-1) + C(2,7) * DTCH(-1) + C(2,9)$$

$$DOUV = C(3,1) * DIDE(-1) + C(3,2) * PIB(-1) + C(3,3) * DOUV(-1) + C(3,4) * DKH(-1) + C(3,5) * DCDSP(-1) + C(3,6) * INF(-1) + C(3,7) * DTCH(-1) + C(3,9)$$

$$DKH = C(4,1) * DIDE(-1) + C(4,2) * PIB(-1) + C(4,3) * DOUV(-1) + C(4,4) * DKH(-1) + C(4,5) * DCDSP(-1) + C(4,6) * INF(-1) + C(4,7) * DTCH(-1) + C(4,9)$$

$$DCDSP = C(5,1) * DIDE(-1) + C(5,2) * PIB(-1) + C(5,3) * DOUV(-1) + C(5,4) * DKH(-1) + C(5,5) * DCDSP(-1) + C(5,6) * INF(-1) + C(5,7) * DTCH(-1) + C(5,9)$$

$$INF = C(6,1) * DIDE(-1) + C(6,2) * PIB(-1) + C(6,3) * DOUV(-1) + C(6,4) * DKH(-1) + C(6,5) * DCDSP(-1) + C(6,6) * INF(-1) + C(6,7) * DTCH(-1) + C(6,9)$$

$$DTCH = C(7,1) * DIDE(-1) + C(7,2) * PIB(-1) + C(7,3) * DOUV(-1) + C(7,4) * DKH(-1) + C(7,5) * DCDSP(-1) + C(7,6) * INF(-1) + C(7,7) * DTCH(-1) + C(7,8) * DLDN(-1) + C(7,9)$$

VAR Model – Substituted Coefficients:

$$DIDE = -0.157398875562 * DIDE(-1) + 4663907.75098 * PIB(-1) + 2600998974.64 * DOUV(-1) - 42819063.3455 * DKH(-1) + 1133834.00213 * DCDSP(-1) - 7043921.37698 * INF(-1) - 4700084.29145 * DTCH(-1) + 254720314.058$$

$$PIB = -7.95292161816e - 10 * DIDE(-1) - 0.510878741054 * PIB(-1) - 20.4276727797 * DOUV(-1) - 0.139218674309 * DKH(-1) + 0.296898392566 * DCDSP(-1) + 0.0593406900953 * INF(-1) - 0.0205599007174 * DTCH(-1) + 3.80368024689$$

$$DOUV = 6.33120639085e - 12 * DIDE(-1) + 0.000463123070406 * PIB(-1) + 0.453736404448 * DOUV(-1) - 0.00262507163708 * DKH(-1) + 0.000338592094428 * DCDSP(-1) - 0.00146308372215 * INF(-1) - 0.000257432412166 * DTCH(-1) + 0.0318503269866$$

$$DKH = -2.14115236005e - 10 * DIDE(-1) - 0.0702695339539 * PIB(-1) + 10.3559434323 * DOUV(-1) + 0.162933265202 * DKH(-1) + 0.0367732069006 * DCDSP(-1) - 0.0412431846303 * INF(-1) - 0.262688551304 * DTCH(-1) + 3.23145351933$$

$$DCDSP = 1.11355983209e - 09 * DIDE(-1) - 0.443584273521 * PIB(-1) - 4.04172235982 * DOUV(-1) - 0.252195180369 * DKH(-1) + 0.0807997346935 * DCDSP(-1) - 0.23356747146 * INF(-1) - 0.177396455437 * DTCH(-1) + 2.93592929553$$

$$INF = -6.53584670057e - 09 * DIDE(-1) + 0.366884129794 * PIB(-1) + 41.6253805254 * DOUV(-1) + 0.154666262239 * DKH(-1) - 0.199554969762 * DCDSP(-1) + 0.16359092383 * INF(-1) + 0.0768993708042 * DTCH(-1) + 10.3764955825$$

$$DTCH = 2.04708436532e - 09 * DIDE(-1) - 0.10954505509 * PIB(-1) + 4.10762111306 * DOUV(-1) + 0.062819969352 * DKH(-1) + 0.00392997705935 * DCDSP(-1) - 0.0180153887681 * INF(-1) + 0.424247836266 * DTCH(-1) + 2.21595440425$$

## Annexe 8: Estimation du modèle VAR (1)

Vector Autoregression Estimates								
Vector Autoregression Estimates								
Date: 05/09/17 Time: 15:54								
Sample (adjusted): 1972 2015								
Included observations: 44 after adjustments								
Standard errors in ( ) & t-statistics in [ ]								
	DIDE	PIB	DOUV	DKH	DCDSP	INF	DTCH	DLDN
DIDE(-1)	-0.157399 (0.16985) [-0.92672]	-7.95E-10 (1.7E-09) [-0.47751]	6.33E-12 (3.0E-11) [0.21338]	-2.14E-10 (1.7E-09) [-0.12623]	1.11E-09 (3.1E-09) [0.36116]	-6.54E-09 (6.5E-09) [-1.01218]	2.05E-09 (2.4E-09) [0.86335]	2.27E-11 (3.2E-11) [0.70464]
PIB(-1)	4663908. (1.2E+07) [0.38233]	-0.510879 (0.11962) [-4.27085]	0.000463 (0.00213) [0.21733]	-0.070270 (0.12183) [-0.57680]	-0.443584 (0.22145) [-2.00312]	0.366884 (0.46377) [0.79109]	-0.109545 (0.17030) [-0.64326]	-0.001908 (0.00231) [-0.82418]
DOUV(-1)	2.60E+09 (1.3E+09) [1.98843]	-20.42767 (12.8268) [-1.59257]	0.453736 (0.22851) [1.98565]	10.35594 (13.0634) [0.79274]	-4.041722 (23.7457) [-0.17021]	41.62538 (49.7303) [0.83702]	4.107621 (18.2610) [0.22494]	0.221198 (0.24823) [0.89109]
DKH(-1)	-42819063 (1.8E+07) [-2.35606]	-0.139219 (0.17821) [-0.78119]	-0.002625 (0.00317) [-0.82683]	0.162933 (0.18150) [0.89770]	-0.252195 (0.32992) [-0.76442]	0.154666 (0.69094) [0.22385]	0.062820 (0.25371) [0.24760]	-0.001667 (0.00345) [-0.48341]
DCDSP(-1)	1133834. (8377211) [0.13535]	0.296898 (0.06215) [3.61425]	0.000339 (0.00146) [0.23137]	0.036773 (0.08366) [0.43955]	0.080800 (0.15207) [0.53132]	-0.199555 (0.31849) [-0.62657]	0.003930 (0.11695) [0.03360]	0.002219 (0.00159) [1.39571]
INF(-1)	-7043921. (6598205) [-1.06755]	0.059341 (0.06470) [0.91714]	-0.001463 (0.00115) [-1.26932]	-0.041243 (0.06590) [-0.62589]	-0.233567 (0.11978) [-1.94996]	0.163591 (0.25035) [0.65214]	-0.018015 (0.09211) [-0.19558]	-0.000105 (0.00125) [-0.08368]
DTCH(-1)	-4700084. (1.6E+07) [-0.30049]	-0.020560 (0.15338) [-0.13405]	-0.000257 (0.00273) [-0.09421]	-0.262689 (0.15621) [-1.68166]	-0.177396 (0.28394) [-0.62476]	0.076899 (0.59466) [0.12932]	0.424248 (0.21836) [1.94289]	-0.002452 (0.00297) [-0.82610]
DLDN(-1)	-1.50E+09 (1.0E+09) [-1.47676]	42.02215 (9.97715) [4.21184]	-0.147090 (0.17774) [-0.82755]	-1.717620 (10.1611) [-0.16904]	52.14658 (18.4702) [2.82328]	-45.97953 (38.6619) [-1.18986]	-8.185475 (14.2040) [-0.57628]	0.391985 (0.19308) [2.03013]
C	2.55E+08 (1.3E+08) [1.92553]	3.803680 (1.29719) [2.93224]	0.031850 (0.02311) [1.37825]	3.231454 (1.32111) [2.44601]	2.935929 (2.40142) [1.22258]	10.37650 (5.02927) [2.06322]	2.215954 (1.84675) [1.19992]	0.040599 (0.02510) [1.61723]
R-squared	0.292055	0.538342	0.137187	0.158692	0.393331	0.160469	0.182075	0.313384
Adj. R-squared	0.130238	0.432820	-0.060027	-0.033607	0.254664	-0.031424	-0.004879	0.156443
Sum sq. resids	4.09E+18	393.5096	0.124886	408.1537	1348.594	5914.977	797.5523	0.147377
S.E. equation	3.42E+08	3.353061	0.059734	3.414899	6.207354	12.99997	4.773595	0.064890
F-statistic	1.804855	5.101708	0.895624	0.825236	2.836509	0.836241	0.973903	1.996827
Log likelihood	-922.0053	-110.6332	66.58662	-111.4373	-137.7311	-170.2565	-126.1752	62.94366
Akaike AIC	42.31842	5.437874	-2.617574	5.474422	6.669596	8.148021	6.144326	-2.451985
Schwarz SC	42.68337	5.802821	-2.252626	5.839370	7.034544	8.512969	6.509274	-2.087037
Mean dependent	9154479.	4.025137	0.003158	2.314091	-0.274255	12.22575	2.178783	0.042169
S.D. dependent	3.67E+08	4.452264	0.058018	3.358924	7.190024	12.80041	4.761992	0.070652
Determinant resid covariance (dof adj.)		3.82E+18						
Determinant resid covariance		6.12E+17						
Log likelihood		-1400.481						
Akaike information criterion		66.93096						
Schwarz criterion		69.85054						

## Annexe 9: test de causalité de Granger

Pairwise Granger Causality Tests			
Date: 05/27/17 Time: 13:15			
Sample: 1970 2015			
Lags: 1			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Prob.
PIB does not Granger Cause DIDE	44	0.02796	0.8680
DIDE does not Granger Cause PIB		0.26787	0.6075
DOUV does not Granger Cause DIDE	44	2.72860	0.1062
DIDE does not Granger Cause DOUV		0.00665	0.9405
INF does not Granger Cause DIDE	44	0.74557	0.3929
DIDE does not Granger Cause INF		1.22407	0.2750
DKH does not Granger Cause DIDE	44	8.79084	0.0050
DIDE does not Granger Cause DKH		0.06358	0.8022
DDN does not Granger Cause DIDE	44	1.58580	0.2150
DIDE does not Granger Cause DDN		1.83650	0.1828
DCDSP does not Granger Cause DIDE	44	0.01847	0.8926
DIDE does not Granger Cause DCDSP		0.12940	0.7209
DTCH does not Granger Cause DIDE	44	0.00377	0.9513
DIDE does not Granger Cause DTCH		1.11066	0.2981
DOUV does not Granger Cause PIB	44	0.00534	0.9421
PIB does not Granger Cause DOUV		0.19072	0.6646
INF does not Granger Cause PIB	45	0.48894	0.4883
PIB does not Granger Cause INF		0.20045	0.6567
DKH does not Granger Cause PIB	44	0.09116	0.7642
PIB does not Granger Cause DKH		0.00410	0.9493
DDN does not Granger Cause PIB	44	4.65373	0.0369
PIB does not Granger Cause DDN		0.07677	0.7831
DCDSP does not Granger Cause PIB	44	12.2094	0.0012
PIB does not Granger Cause DCDSP		0.02422	0.8771
DTCH does not Granger Cause PIB	44	1.16909	0.2859
PIB does not Granger Cause DTCH		1.12164	0.2958
INF does not Granger Cause DOUV	44	1.52385	0.2241
DOUV does not Granger Cause INF		0.07498	0.7856
DKH does not Granger Cause DOUV	44	0.28666	0.5953
DOUV does not Granger Cause DKH		0.00357	0.9526
DDN does not Granger Cause DOUV	44	1.21382	0.2770
DOUV does not Granger Cause DDN		0.58105	0.4503
DCDSP does not Granger Cause DOUV	44	0.58785	0.4476
DOUV does not Granger Cause DCDSP		0.06539	0.7716
DTCH does not Granger Cause DOUV	44	0.17842	0.6749
DOUV does not Granger Cause DTCH		0.07537	0.7851

## Annexe 1 : Les théories les plus importantes de l'IDE et de la localisation des FMN : 1960-2000

	1960s	1970s	1980s	1990s
<b>1. Théorie de l'organisation industrielle :</b> Pourquoi les firmes d'une nationalité donnée sont capables de pénétrer (à travers les IDE) la valeur ajoutée d'une firme d'une autre nationalité.	Hymer (1960, 1968, 1976)	Caves (1971, 1974)	Teece (1981 → 1992)	McCullough
<b>2. Théorie de la firme :</b> Pourquoi et comment les firmes développent leurs activités internes en dehors de leurs pays d'origine a) Basé sur les ressources b) Basé sur la stratégie c) Stratégie d'internationalisation	Coase (1937)  Penrose (1958) Vernon (1966)	Buckley & Casson (1976) Williamson (1975)  ➤ Knickerbocker (1973); Graham (1975); Flowers (1976) Johanson & Vahne (1977)	➤ 1985 Krugman (1981) Hill & Kim (1988) Bartlett & Ghoshal (1989) Wernerfelt (1984) Nelson & Winter Vernon (1982) Hostman & Markussen (1987)	➤ 1998 ➤ 2000 Doz, Awakawa, & Williamson (1997) Cantwell (1989, 1994) Teece, Pissano (1997) Graham (1990, 1998)
<b>3. Théories du commerce international :</b> Pourquoi les firmes s'engagent dans les IDE plutôt que d'exporter, et comment les IDE affectent le commerce international	Vernon (1966)	Hirsch (1976)	Ethier (1986)	Batra & Ramachandran (1980) Markussen (1984 → 1999) Helpman (1984, 1985)
<b>4. Théories de localisations :</b> Quel sont les déterminants de localisation des firmes Général a) Internationalisation b) Les agglomérations	Vernon (1966) Hirsch (1967)	Dunning (1972) Vernon (1974) Root & Ahmed (1979)	Davidson (1980) Lipsey & Kravis (1982) Shneider & Frey (1985)	Krugman 1991, 1993 Chen (1998) Porter 1998 Audretsch (1998)

c) Taux de change d) Possession de la technologie e) Coûts de transactions		Johanson & Vahlne (1977-1990) Aliber (1971)	Cushman (1985) Culem (1988)	Froot & Stein (1991) Porter (1994, 1998)
<b>5. Théories de l'IDE :</b> Pourquoi les firmes financent-elles leurs investissements à l'étranger par des capitaux du pays d'origine ? et quel sont les déterminants des IDE ? incertitude et risque Taux de change/ imperfections sur le marché		Rugman (1975, 1979) Agmon & Lessard (1977) Aliber (1971)	Lessard (1982) Cushman (1985)	Rivoli & Salorio (1996) Rangan (1998) Frost & Stein (1991)

*Source: John H Dunning; —A Rose by any other name...? FDI theory in retrospect and Prospect\ University of Reading and Rutgers University; 2001.*

# Table des matières

REMERCIEMENTS.....	I
DEDICACES.....	II
SOMMAIRE.....	III
LISTE DES INISIALISMES .....	IV
INDRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE 01 : L'ASPECT THEORIQUE DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER.....	4
INTRODUCTION.....	4
<b>Section 1 : Généralité sur les IDE .....</b>	<b>4</b>
1.1 : Définitions .....	4
1.1.1 : Définition de L'IDE selon le FMI.....	5
1.1.2 : Définition de L'IDE selon l'OCDE.....	5
1.2 : Formes et Enjeux des IDE.....	6
1.2.1 : Formes des IDE .....	6
1.2.2 : Enjeux des IDE.....	8
<b>Section2 : Les théories explicatives des IDE.....</b>	<b>10</b>
2.1 : Revue générales de littérature .....	10
2.2 : La théorie des imperfections du marché.....	12
2.3 : La théorie de cycle de vie du produit .....	13
2.4 : La théorie des coûts de transaction ou d'internalisation.....	15
2.5 : La théorie du paradigme éclectisme de Dunning(1976).....	16
2.5.1 : La théorie O.L.I.....	16
<b>Section3 : Déterminants et stratégies des FMN.....</b>	<b>18</b>
3.1 : Les Déterminants des IDE.....	18
3.1.1 : Les facteurs d'offre.....	18
3.1.2 : Les facteurs de demande.....	18

3.2 : La firme multinationale.....	19
3.3 : Les stratégies des FMN.....	20
3.3.1 : La stratégie d'accès aux ressources du Sol et du Sous-sol.....	21
3.3.2 : La stratégie Horizontale.....	22
3.3.3 : La stratégie Verticale.....	23
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>24</b>
<b>CHAPITRE 02 : ATTRACTIVITE : CONCEPTS ET THEORIES.....</b>	<b>25</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 :L'attractivité : concepts et mesure.....</b>	<b>25</b>
1.1 : La notion de l'attractivité.....	25
1.2 : La notion du territoire.....	26
1.2.1 : La compétitivité territoriale.....	27
1.2.2 : Les dimensions de la compétitivité territoriale.....	28
1.3 : Mesure de l'attractivité.....	28
1.3.1 : L'indicateur de performance en termes d'investissements entrants (IPIE).....	29
1.3.2 : L'indicateur de potentiel d'attractivité en termes d'investissement entrants(IPAIE).....	30
<b>Section 2 : Approches théoriques et les facteurs déterminants d'attractivité.....</b>	<b>32</b>
2.1 : Les différentes approches théoriques de l'attractivité.....	32
2.1.1 : L'approche « Macro »par les indicateurs globaux.....	32
2.1.2 : L'approche « Méso »par effet d'agglomération ou clusters.....	33
2.1.3 : L'approche « Micro » par la comparaison de la rentabilité selon des sites.....	33
2.1.4 : L'approche en termes d'image.....	34
2.1.5 : L'approche par le processus de décision.....	34
2.2 : Les facteurs déterminants de l'attractivité.....	34
2.2.1 : Déterminants économique.....	35

---

2.2.2 : Déterminants institutionnels.....	39
2.2.3 : Déterminants géographiques.....	41
2.2.4 : Les facteurs d'attractivité spécifique à la ville.....	42
<b>Section 3 : La politique d'attractivité.....</b>	<b>48</b>
3.1 : Le changement dans la réglementation nationale.....	48
3.2 : L'importance des accords.....	49
3.3 : De la politique passive à la politique active .....	50
3.3.1 : La politique d'attractivité passive.....	50
3.3.2 : La politique d'attractivité active.....	51
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>51</b>
<b>CHAPITRE03 : ETUDE empirique des déterminants des IDE en Algérie .....</b>	<b>52</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>52</b>
<b>Section 1 : Etat des lieux de l'attractivité en Algérie.....</b>	<b>52</b>
1.1 : Les IDE en Algérie : Tendances et évolution.....	52
1.2 : Le cadre législatif des IDE en Algérie.....	55
1.2.1 : Le Cadre légal et institutionnel.....	55
1.2.2 : Les organismes chargés de la promotion des investissements.....	56
1.3 : Analyse d'attractivité des IDE en Algérie.....	59
1.3.1 : Les principales opportunités d'investissement en Algérie.....	60
1.3.2 : Le niveau d'attractivité de l'Algérie : lecture d'une matrice.....	62
<b>Section 2 : méthodologie de la régression.....</b>	<b>64</b>
2.1 : Description des Données.....	65
2.2 : La Spécification du modèle économétrique : approche par les séries	
Temporelles.....	65
2.2.1 : La Stationnarité des série.....	66
2.2.2 : Le test de stationnarité.....	68
2.2.3 : Le test de Causalité de Granger .....	68

---

---

2.3 : Présentation du modèle : l'étude empirique.....	68
2.3.1 : Présentation des Variables.....	69
<b>Section 3 : Estimation et Résultats.....</b>	<b>71</b>
3.1 : La Stationnarité.....	71
3.2 : Estimation à l'aide du modèle VAR.....	73
3.2.1 : Le nombre de retard du modèle VAR.....	75
3.2.2 : Résultats d'estimation du modèle VAR(1) .....	76
3.2.3 : La Stabilité du modèle VAR(1).....	77
3.3 : Etude de la Causalité au sens Granger.....	77
3.4 : Interprétation et Discussion des résultats économique.....	79
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>80</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>81</b>
<b>REFERANCE BIBLIOGRAPHIQUE .....</b>	<b>83</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>88</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>102</b>

## **Résumé**

Les investissements directs étrangers constituent l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation, ils demeurent l'un des éléments catalyseur de la croissance. Les gouvernements des pays avancés et les pays en développement se trouvent dans une concurrence pour l'attractivité des firmes multinationales par la mise en place de la politique d'attractivité. Suite à un support théorique soumis à l'analyse, nous avons essayé dans ce travail à identifier les déterminants d'attractivité des IDE en Algérie pour la période 1970-2015. Les résultats de notre étude sous la technique du modèle VAR, souligne que l'ouverture commerciale agit positivement et d'une manière significative à l'attractivité des IDE. Par contre les autres variables comme PIB, INF, TCH, CDS nous sont pas des déterminants pour le cas de l'économie Algérienne, chose qui est contraire à la prédiction de la théorie économique. Selon, laquelle la notion d'attractivité est une notion complexe soumis à d'autres considérations et décision qui échappent aux fondements de la théorie économique.

**Mots clés :** IDE, attractivité, Ouverture commerciale, FMN, firmes domestiques.

## **Abstract**

Foreign direct investment is one of the most visible aspects of globalization and remains a catalyst for growth. The governments of advanced and developing countries are in competition for the attractiveness of multinational firms by setting up the policy of attractiveness. Following a theoretical support subject to analysis, we have tried in this work to identify the determinants of attractiveness of FDI in Algeria for the period 1970-2015. The results of our VAR study show that trade openness have a positive and significant effect on the attractiveness of FDI. On the other hand, the other variables like GDP, INF, TCH, and CDS are not determinants for the case of the Algerian economy, which is contrary to the prediction of the economic theory. According to which the notion of attractiveness is a complex notion subject to other considerations and a decision which are beyond the foundations of economic theory.

**Keywords:** FDI, attractiveness, Commercial opening, TFP, domestic firms.